

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 28 (1950)

**Artikel:** Le mobilier de la cathédrale Saint-Pierre à Genève  
**Autor:** Deonna, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727651>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LE MOBILIER DE LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE A GENÈVE

### LES SIÈGES

W. DEONNA

#### I. BANCS, GALERIES<sup>1</sup>



VANT la Réforme, la cathédrale n'offrait pas de bancs à ses fidèles, mais quelques personnes âgées ou infirmes pouvaient apporter des sièges mobiles<sup>2</sup>. Dans les périodes de grand froid, on étendait de la paille sur le sol; lors des fêtes, on le jonchait de fleurs et de feuilles.

Après la Réforme, à une date imprécise<sup>3</sup>, on installa des bancs, et dès 1660 environ, il y en avait un peu partout, certains étant réservés aux personnes notables. Sur la gravure de Durelli, de 1830<sup>4</sup>, des bancs à pieds en balustres, devant et derrière la chaire, peuvent dater du XVII<sup>e</sup> siècle; on en voit encore, qui remonteraient à cette date, en face des stalles S., et contre le mur du bas-côté S. Les bancs actuels de la nef datent de 1878<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> SÉNEBIER, *Essai*, 60-1; GUILLOT, *SP.*, *a. c.*, I, 68; II, 227 (107); DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 287; MARTIN, *SP.*, 177.

<sup>2</sup> SÉNEBIER, 60.

<sup>3</sup> *Ibid.* : « Je ne vois pas dans quel temps on plaça des bancs dans la cathédrale »; MARTIN 177.

<sup>4</sup> *SP.*, *a. c.*, I, 108, pl.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 109; MARTIN, *l. c.*



Pl. V. — Saint-Pierre, stalles du collatéral S. Etat actuel



Pour augmenter le nombre des places, on construisit dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle des galeries qui, peu à peu, envahirent les bas-côtés, les chapelles, les bras du transept. Certaines sont mentionnées en 1643, lors du blanchiment des fresques<sup>1</sup> ; on en établit en 1661 en face de la chaire, au-dessus des stalles des pasteurs<sup>2</sup> ; en 1675, dans la chapelle de Rohan, que l'on agrandit en 1697 en couvrant le fond du transept S. ; en 1695, au-dessus de la chapelle de Portugal, qui couvraient en outre le bras N. du transept et, derrière la chaire, une partie du collatéral N.<sup>3</sup>. On voit ces dernières sur la gravure de Durelli, en 1830<sup>4</sup>. Ces galeries furent réduites lors de la reconstruction de la façade vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> ; elles subsistèrent jusqu'en 1847<sup>6</sup>.

## II. LA CHAIRE<sup>7</sup>

Avant la Réforme<sup>8</sup>, la chaire était adossée au 4<sup>e</sup> pilier S. de la nef<sup>9</sup>. Le Conseil la fit déplacer en août 1543 contre le dernier pilier N. de la nef, à l'endroit qu'elle occupe actuellement<sup>10</sup>. Tout souvenir de la chaire du moyen âge et de celle des

<sup>1</sup> *RC.*, vol. 142, 315, 23 août 1643 : « Noble Jacob Dupan Sr. Trésorier rappelle que la première gallerie du temple de S. Pierre ayant été blanchie, il eschet de délibérer si on blanchira le dedans des autres galeries et le dedans des voutes en bas. Sur quoy arresté que le dedans des voutes et des galeries soient blanchies. »

<sup>2</sup> *SÉNEBIER*, 61 : « En 1661, on fit la galerie qui est placée au-dessus des bancs de MM. les Pasteurs, et elle s'avancait alors dans l'église de manière qu'elle recouvrait les bancs des enfants. »

<sup>3</sup> *SP.*, *a. c.*, I, 107-108.

<sup>4</sup> *SP.*, *a. c.*, I, 108, pl.

<sup>5</sup> *SÉNEBIER*, 61 : « En 1753, lorsqu'on rebâtit la façade de la cathédrale, on diminua beaucoup cette galerie qui nuisait à l'effet que l'église devait produire. » *BLAVIGNAC, MDG.*, VI, 1849, 150 : elles « furent réduites de largeur à l'époque de la restauration de la façade, la construction du Temple Neuf ayant rendu moins nécessaire ces places supplémentaires. » Le Temple Neuf, celui de la Fusterie, construit en 1715, *LA.*, 321.

<sup>6</sup> *SP.*, *a. c.*, II, 116 (236).

<sup>7</sup> *BLAVIGNAC, MDG.*, IV, 1845, 117; *DOUMERGUE, Jean Calvin*, III, 282 et note 4; *MARTIN, SP.*, 176, III, La chaire; *LA.*, 358, note 1, réf.

<sup>8</sup> *DE LA CORBIÈRE*, 13 : « J'ignore où elle était auparavant »; *SÉNEBIER, Essais*, 48 : « On ignore où était placée la chaire de l'église de Saint-Pierre; on sait seulement qu'elle fut mise dans l'endroit où elle est aujourd'hui après la Réformation, comme je le dirai une fois »; *ibid.*, 60 : « on ignore où cette chaire était placée avant la Réformation ».

<sup>9</sup> *BLAVIGNAC, l. c.*, pl. (plan) : « de nombreuses pièces rapportées à ce pilier ne laissent aucun doute à cet égard »; *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1 (plan).

<sup>10</sup> *RC.*, vol. 37, fo<sup>o</sup> 307, 29 août 1543 : « que la chaire sera bien commode de la fère au premier pilier du chœur du temple de Saint-Pierre, du costé de la grosse cloche ». *DE LA CORBIÈRE*, 13 : « Le 29 août 1543, le Conseil ordonna de faire la chaire de Saint-Pierre au 1<sup>er</sup> pilier près du chœur du côté de la grande cloche »; *SÉNEBIER, Essai*, 60 : « La chaire du prédicateur fut placée le 29 août 1543 contre le 1<sup>er</sup> pilier proche du chœur, du côté de la tour septentrionale »; *DOUMERGUE, Jean Calvin*, III, 287; *MARTIN, SP.*, 176.

premiers temps de la Réforme a disparu, car le mobilier du temple a dû être renouvelé au XVII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Divers projets furent présentés au XVIII<sup>e</sup> siècle pour une nouvelle chaire dans le style de l'époque <sup>2</sup>, mais celle du XVII<sup>e</sup> siècle fut conservée. On la voit sur la gravure de Durelli de 1830 <sup>3</sup>. Elle fut remplacée en 1864 par la chaire néo-gothique actuelle <sup>4</sup>.

Cette chaire du XVII<sup>e</sup> siècle était surmontée d'un abat-voix <sup>5</sup>, qui fut fait avec le couronnement des stalles, des séries N. et S. <sup>6</sup>, soit déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, quand on installa des galeries dans cette région, soit quand la série N. fut détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>7</sup>; ce dais a été restauré et modifié par Blavignac en 1847 <sup>8</sup>, et surmonte encore la chaire actuelle.

<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 176.

<sup>2</sup> Par ex. avec dais de style Louis XV. Cf. Plan des places, etc., avec divers plans de l'extérieur et de l'intérieur du temple de Saint-Pierre, Musée, archives du Vieux Genève, pl. I, n° 67.

<sup>3</sup> *SP.*, *a. c.*, I, 108, pl.

<sup>4</sup> MARTIN, *SP.*, 176; *SP.*, *a. c.*, I, 109; *LA*, 358, note 1.

<sup>5</sup> On le voit sur la gravure de DURELLI, 1830, *SP.*, *a. c.*, I, 108, pl.

<sup>6</sup> Voir plus loin.

<sup>7</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119 : « La plus grande partie des stalles a été détruite postérieurement à 1790; on en retrouve quelques fragments contre l'abat-voix de la chaire dont ils forment la décoration actuelle. Il est fâcheux que l'épaisse couche de couleur à l'huile dont ces fragments ont été enduits en ait fait disparaître tous les détails. » *Ibid.*, VI, 1849, 144 : « Les autres (stalles, série N.) furent détruites au milieu du siècle dernier; on n'en conserva qu'une partie du dais qui aujourd'hui décore l'abat-voix de la chaire. » ARCHINARD, *ER.*, 234 : « La chaire de Saint-Pierre où l'on a placé la bordure sculptée qui ornait la partie supérieure des stalles du bas-côté méridional » (erreur, pour septentrional). GALIFFE, *GHA*, 203 : « Vers le milieu du siècle suivant (XVIII<sup>e</sup> s.) on détruisit toutes les stalles du mur septentrional, sauf une partie du dais dont les fines dentelures ornent encore aujourd'hui l'abat-voix de la chaire. » MARTIN, *SP.*, 176 : « Un abat-voix, qui fut formé de fragments de la galerie d'une rangée de stalles détruites au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. » SCHEUBER, 71 : « Die Baldachinreste einer zweiten, zerstörten Stuhlreihe wurden schon vor der Restauration durch Blavignac als Bekrönung für den Schalldeckel der Kanzel in der nämlichen Kirche verwendet. »

<sup>8</sup> MARTIN, *SP.*, 176 : « En 1847, Blavignac a ajouté à la galerie une décoration nouvelle composée de festons découpés, séparés par des aiguilles, comme il l'avait fait aux stalles du bas-côté Sud. »

Selon l'examen de M. J. Monod, architecte, en 1947 : « Le dais de la chaire se compose d'arcs en dos d'âne, comme ceux des stalles sud, disposés sur un plan hexagonal. La dimension d'axe en axe est la même que celle des motifs des stalles S, et c'est une partie d'un même ensemble. Mais pour l'assemblage sur un plan hexagonal, les arcs ont été coupés près du premier trilobe inférieur, ce qui diminue un peu la hauteur du motif. Les bois paraissent tous anciens. Deux éléments qui ont été coupés verticalement (1 et 14), peuvent se rejoindre pour former un motif entier, ce qui indique que l'on a utilisé des fragments anciens et que l'on a dû se servir de deux motifs de longueur différente (n° 1 : 1/3; n° 14 : 2/3). Si l'on avait pris des bois neufs, on aurait copié des motifs entiers, pour commencer et pour finir, également des deux côtés, l'ensemble du décor. Si l'on examine le dais développé, on trouve 13 couronnements complets de stalles, qui devaient donc surmonter 13 panneaux sculptés, soit 6 apôtres, 6 prophètes, 1 sibylle, l'ensemble complet de la série N. »

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Flournois, qui décrit la série N. des stalles, ne mentionne que 11 figures. Puisque le dais comporte 13 couronnements, on pourrait en déduire que les deux

Le Musée de Genève conserve un fragment ancien de l'abat-voix<sup>1</sup>, qui n'a pas été utilisé par Blavignac dans sa restauration, mais qui lui a servi assurément de modèle pour celle-ci, car tous les détails concordent. On remarquera que, sur ce fragment et sur l'abat-voix en place, la découpage du fenestrage diffère quelque peu de celle du couronnement des stalles S.

\*

\* \* \*

*Trône de l'évêque.* — Sur son emplacement, voir plus loin<sup>2</sup>. On n'en a que de rares mentions<sup>3</sup>.

\*

\* \* \*

### III. LES STALLES<sup>4</sup>

On voit aujourd'hui, dans l'ancienne cathédrale, les stalles suivantes : *a)* une double rangée, chacune de 11 stalles, les unes hautes, les autres basses, adossées au mur du collatéral S., face à la chaire : *b)* dans l'abside une rangée transversale de 10 stalles basses ; *c)* à ces vestiges il convient d'ajouter quelques fragments dispersés hors de Saint-Pierre.

figures qui manquaient au temps de Flournois existaient au moment où l'on a enlevé les couronnements des stalles pour les placer sur la chaire, et que, par suite, cette opération fut faite antérieurement déjà, comme nous l'avons dit, et non pas au XVIII<sup>e</sup> siècle. Est-ce au XVII<sup>e</sup> (selon M. Monod, ce travail aurait été exécuté au début du XVII<sup>e</sup> s.), ou plus anciennement encore ? Ou bien les deux éléments supplémentaires proviennent-ils de la série des stalles S. qui furent elles aussi plus d'une fois mutilées ? Ce ne sont là que des suppositions. Comme les stalles de Saint-Pierre ont été modifiées souvent, il est difficile d'entrevoir la vérité.

<sup>1</sup> Inv. F. 89. Provenance : « Saint-Pierre. Fragment de l'abat-voix de la chaire de Saint-Pierre, 1876. » Haut. 1,15; larg. 0,65. G., II, 1924, 317, note 7; DEONNA, *Musée de Genève, Collections historiques et archéologiques. Moyen âge et temps modernes*, 14.

<sup>2</sup> A propos des stalles, 58, note 1.

<sup>3</sup> Fabrique de S. Pierre, Comptes, 1497-1498 : « item pro reparacione sedis in qua sedit episcopus, VII s. »

<sup>4</sup> FLOURNOIS (mort en 1693), *Inscriptions modernes de Genève*, ms., 16; SÉNEBIER, *Essai sur Genève* (extr. du *Journal de Genève*, 1891), 46; DE LA CORBIÈRE, *Particularités et curiosités sur divers sujets de l'histoire de Genève*, ms. « composé en 1753 par le dit », ex. Musée de Genève, 12, 88. « Article sur les formes de Saint-Pierre. »

BLAVIGNAC, *Description monumentale de l'église Saint-Pierre*, 1845, 20; ID., *Description*, MDG., IV, 1845, 118; ID., *Restauration des stalles hautes de l'ancienne cathédrale de Genève*, MDG., VI, 1849, 142; ID., *ibid.*, VIII, 1852, 12, 16; RIGAUD, MDG., IV, 1845, 53; GALIFFE, GHA., 1869, 203; RAHN, GBK., 755; ID., *Zur Statistik*, 71; ID., ASAIC., V, 1884, 71, 100; ARCHINARD, ER., 228, 329 (inscr. des phylactères); SP., a. c., I, 1891, 52, 109; II, 1892, 117; WIRZ, *Les stalles d'église du X<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles en Suisse*, MDR., 35, 1881, 307; SCHEUBER, *Die mittelalterlichen Chorstühle in der Schweiz*, 1910, 70, *Die Chorstühle der Kathedrale Saint-Pierre und der Kirche Saint-Gervais in Genf* (référ.); C. MARTIN, BHG., III, 1908, 127, note 4; ID., SP., 167, *Les stalles*; 329, note, référ., pl. XLI-XLVI; G., II, 1924, 317; note 7, référ.;

Une cathédrale de l'importance de Saint-Pierre en possérait un nombre bien plus considérable<sup>1</sup>, et leur emplacement avant la Réforme était aussi autre. Elles s'appuyaient, en nombre inconnu, aux parois intérieures du chœur capitulaire. Celui-ci formait un enclos, fermé sur les trois côtés N., S., Ouest, et ouvert sur l'abside; il comprenait, dans le sens longitudinal, l'abside surélevée, qualifiée de « *sancta sanctorum* », ou sanctuaire, la croisée, et la première travée de la nef à l'ouest de cette croisée (soit les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> piliers isolés de la nef, à partir de l'entrée); en ce dernier point, il était fermé dans le sens transversal par un jubé reliant les piliers<sup>2</sup>; trois portes, dites du chœur, y donnaient accès. La porte principale, précédée de plusieurs marches, était dans l'axe de la nef, entre les chapelles de Sainte-Catherine et de Sainte-Croix. Sur le côté S., la porte dite de Saint-Eustache<sup>3</sup> faisait communiquer le chœur capitulaire avec le bras S. du transept, entre les chapelles de Saint-Eustache et des Saints-Innocents. A l'opposite, du côté N., une porte communiquait avec le transept N. Cette clôture ne remontait pas à la construction de la cathédrale, mais fut ajoutée sans doute au XIII<sup>e</sup> siècle. *Fig. 1.*<sup>4</sup>

*LA.*, 183, référ.; *DEONNA*, *Catalogue des séries hist. et arch., Moyen Âge et temps modernes*, Musée d'Art et d'Histoire, 1929, 13, référ.; G. TROESCHER, *Klaus Sluter und die Burgundische Plastik um die Wende des XIV. Jahrh.*, 1932, 35 sq., 38 sq., 147, 148, fig. 59-61, 449; REINERS, *Burgundisch-alemanische Plastik*, 1943, 95, 99, 325 notes 150, 151, 153; P. L. GANZ et TH. SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, 1946, 100, pl. 14, 28-9; 89, 90; BOUFFARD, *L'Art gothique en Suisse*, éd. Mazenod, 1948, pl. n° 65. Le musée de Genève possède les photographies de toutes les stalles de Saint-Pierre, exécutées en 1945 par M. Molly, photographe.

Sur les stalles suisses en général: H. O. WIRZ, *l. c.*; J. SCHEUBER, *l. c.*; GANZ-SEEGER, *l. c.*, 122-3, bibliographie. Cf. R. BUSCH, *Deutsche Chorgestühle in sechs Jahrhunderten*, 1928; W. LOOSE, *Das Chorgestühl des Mittelalters*, 1931; *DEONNA*, *La sculpture suisse des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1946, 52, 70, 88, 110; BOUFFARD, *L'art gothique en Suisse*, éd. Mazenod, 1948, fig. 52-67.

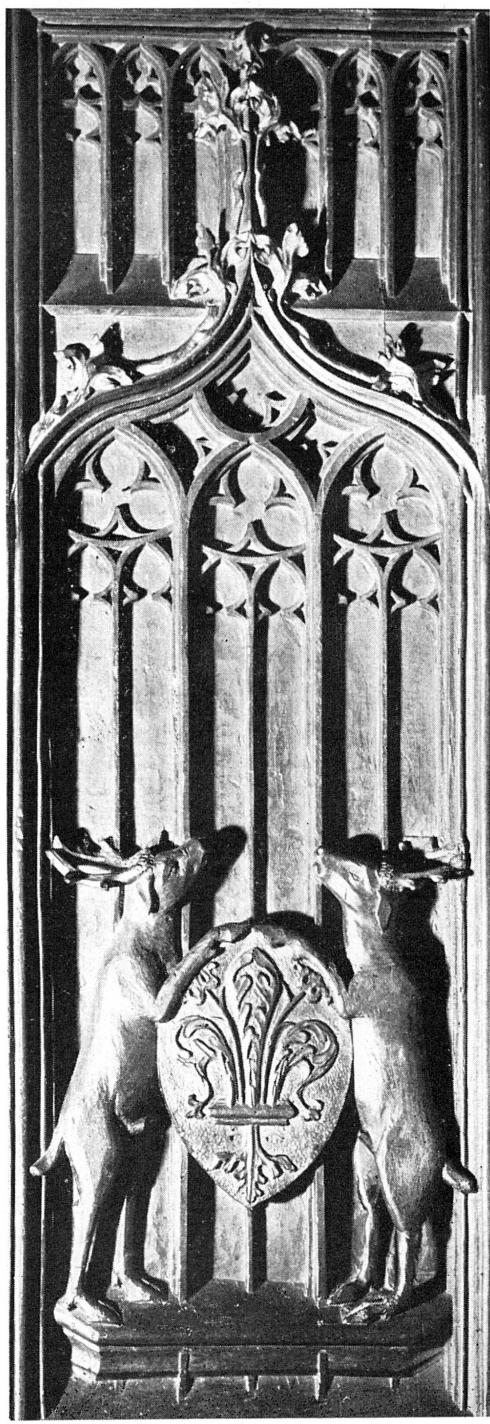
<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 172, rappelle que la petite cathédrale de Saint-Jean de Maurienne renferme 43 stalles hautes, 29 basses; que celle de Saint-Claude en a 48 hautes et environ autant de basses; DE MANDACH, *GBA*, 1913, II, 283, note à Saint-Claude 44 stalles hautes, 22 de chaque côté; GAUTHIER, *Hist. de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, II, 217, admet très probablement 50 stalles hautes et 36 basses. La cathédrale de Lausanne avait à l'origine 56 stalles hautes, vraisemblablement sur trois rangs; GANS-SEEGER, 16; BACH, *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Vaud*, II, La cathédrale de Lausanne, 267: « une rangée de stalles basses et une rangée de cinquante six stalles hautes, d'après Recordon qui les vit encore en place en 1823 ».

<sup>2</sup> La chaire était adossée au pilier S., et comprise dans la clôture du chœur capitulaire. Voir le plan, G., XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>3</sup> Cette porte avait été faite grâce au don de Guy d'Albi et de son frère Jean, en 1426, *MDG.*, XXI, 1882, 226: « item fieri fecerunt portam, que est a parte altaris sancti Heustacii, et illam fecerunt depingi, et dictum altare cooperiri et depingi ».

<sup>4</sup> Voir le plan approximatif donné par BLAVIGNAC, *MDG.* IV, 1845, pl., et le plan rectifié par BLONDEL, G., XXIV, 1946, 53, fig. 1; BLAVIGNAC, *ibid.*, 117, a relevé « des traces évidentes de la clôture du chœur », qui justifient ce plan.

Les anciennes descriptions sont confuses: Ex. DE LA CORBIÈRE, 12: « Les formes où se placent Mrs. les Ministres étoient plus avancées dans la nef, savoir dès la colonne où étoit la Tribune à celle qui est vis-à-vis de la chaire; les autres qui sont vis-à-vis étoient aussi dès la



PI. VI. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. A gauche, jouée des stalles hautes. A droite, jouée des stalles basses



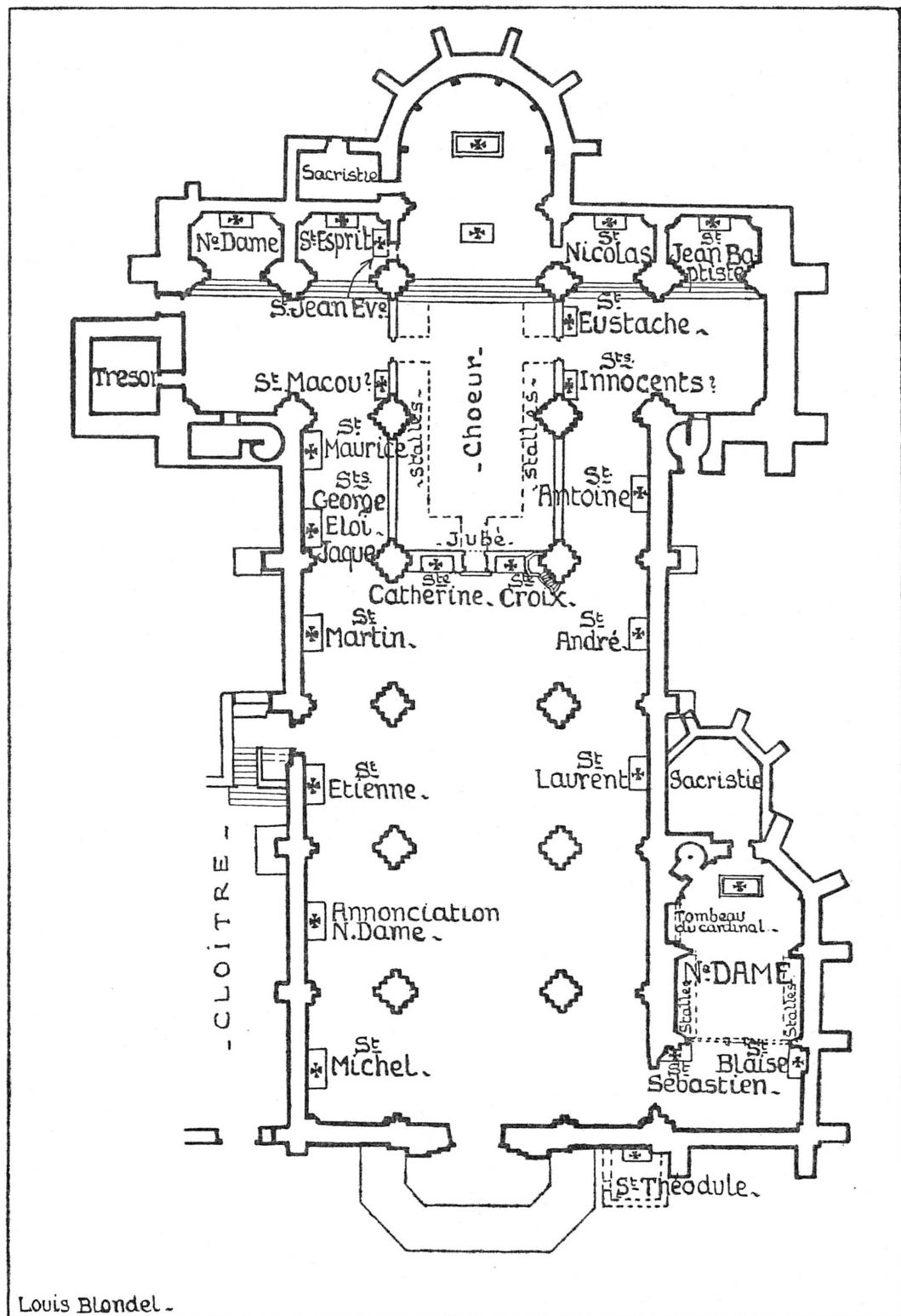


FIG. 1. — Plan de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève, avec les chapelles et le chœur capitulaire.

Blavignac a indiqué sur son plan, tout autour de l'abside, une double rangée de stalles, dont nous n'avons aucun témoignage<sup>1</sup>. Il y avait de plus, comme l'indiquent des textes<sup>2</sup>, quelques bancs isolés, à plusieurs places, pour les officiants.

Les stalles hautes étaient réservées aux chanoines; les habilités et autres prêtres occupaient les stalles basses<sup>3</sup>. Lors de la réception d'un chanoine, on lui désignait la stalle qu'il occuperait dans le chœur<sup>4</sup>.

La cathédrale devait assurément être de bonne heure pourvue de stalles, mais les plus anciennes mentions que nous en avons ne sont pas antérieures au début du XV<sup>e</sup> siècle.

#### A. STALLES MENTIONNÉES AVANT LA RÉFORME

1. *Stalles de Jean Prindale (1414)*<sup>5</sup>. — En 1414, le Chapitre en commande de nouvelles au sculpteur bruxellois Jean Prindale, qui achève la même année à

chaise à la colonne vis-à-vis de la dite Tribune, de sorte que l'on alloit librement par derrière; ces formes servoient aux Chanoines quand ils chantoiient, et c'est proprement ce que l'on appelle le Chœur dans les Eglises cathédrales et Collégiales, c'est-à-dire où il y a Chapitre. » — SÉNEBIER, *Essai*, 46 : « De chaque côté de la nef on trouvait le même nombre de formes; elles se prolongeaient depuis le pilier où la chaire est placée jusqu'au dernier pilier vers la porte; il en était de même pour le côté opposé. »

<sup>1</sup> *MDG.*, IV, 1845, pl.; 117, note 1; il place le maître-autel au centre de la croisée, donc à l'intérieur du chœur capitulaire, place « qui est indiquée d'une manière irrécusable par la surélévation de la voûte dans cette partie, et par la brisure de l'axe de l'église ». Il met le trône de l'évêque au fond de l'abside, dans l'axe, « place qui lui était anciennement consacrée, quoiqu'il soit très probable que lorsqu'au commencement du quinzième siècle on refit le chœur, cet ordre fut changé, que le maître-autel fut transporté dans l'abside, et que le trône de l'évêque vint occuper la place qui est vis-à-vis de la chaire actuelle ». — Sur l'emplacement du maître-autel dans l'abside, cf. *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 61, 72.

<sup>3</sup> MERCIER, *Le chapitre de Saint-Pierre de Genève*, 1890, 30, d'après les Statuts de 1483.

<sup>4</sup> Ex. Jacques d'Arcine (de Arsina), reçu chanoine en 1418, *MDG.*, XXI, 1882, 292, note 3; Reg. Chap. copie Chaponnière, 44 v<sup>o</sup>: « fuit receptum in canonicum et datum eidem stallum in choro et locus in capitulo ». — Guy d'Albi, reçu prévôt du Chapitre en 1424 : « Quibus visis, dicti DD. eundem receperunt in prepositum dicte ecclesie, stallum in choro et primum locum in Capitulo sibi per cantorem assignando »; *MDG.*, II, 1843, 202. — Jean Aimé de Bonivard, reçu chanoine en 1486 : « et dederunt sibi stallum in choro a parte sinistra introitus anterioris chori », *MDG.*, IV, 1845, 144, note 4. — 1491 : « assignavit stalum in choro a parte sinistra introitus magne porte illius », Reg. Chap. copie Chaponnière, 120.

<sup>5</sup> RIGAUD, *MDG.*, IV, 1845, 54, note 1; *Id.*, *RBA* (2), 45, note 1; BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119, note 3; *Id.*, *Description de l'église Saint-Pierre*, 21, note 3; *Id.*, *ibid.*, VI, 1849, 142, 103 (donne à tort la date 1418); GALIFFE, *GHA.*, 205; ARCHINARD, *ER.*, 229; *SP.*, a. c., I, 53 (date par erreur l'acte de 1444); RAHN, *GBK.*, 755; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 283; SCHEUBER, 76; MARTIN, *SP.*, 171-2; SK., s. v. Prindale; ROGGEN, *Jan (Hennequin) van Prindael of Prindale, Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, 1934, 206; *Id.*, *G.*, XIV, 1936, 103, 104 (traduction de l'article précédent); *LA.*, 181, note 2, réf.; *La vie catholique*, Genève, nov. 1944 (Ganter); TROESCHER, 148; REINERS, *Burgundisch-alemanische Plastik*, 1943, 95, 325, note 150; GANZ-SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, 1946, 89.

Genève le tombeau du cardinal de Brogny dans la chapelle des Macchabées, et qui travaille en Savoie pour le duc Amédée VIII, peut-être dès 1409, jusqu'en 1424<sup>1</sup>.

Selon l'acte que nous possérons<sup>2</sup>, les chanoines « confient, cèdent, transmettent en leur nom propre et au nom de ladite église au dit maître Jean Prindal, présent, et recevant la charge de fabriquer, construire et édifier et compléter leurs formes dans le chœur de ladite église de Saint-Pierre selon le modèle des stalles des frères mineurs de Romans, à l'exception près que c'est la vie de saint Pierre et non la vie de saint François qui doit être représentée dans ces stalles. Il est convenu que le dit maître Jean est tenu et doit construire et compléter les dites stalles aux conditions de la tâche transmise par Robert Vuerchuz pour autant que cela est contenu dans l'instrument de ladite tâche; et ce, pour le prix de 700 florins d'or bon poids... ledit maître Jean promet par serment... d'édifier et de compléter le dit travail reçu comme dessus, bien et honnêtement, dans l'espace de deux ans commençant à la date des présentes; et promet ledit maître Jean d'employer son premier commis pour l'achèvement et l'accomplissement de toutes et chacunes choses sudites... et ledit maître Jean de lui-même faire, construire, édifier etachever les dites stalles qu'il doit construire, édifier etachever au terme fixé ».

Que signifient les termes « aux conditions de la tâche transmise par Robert Vuerchuz pour autant que cela est contenu dans l'instrument de ladite tâche »? Il semble que la commande ait été conclue tout d'abord avec Robert Vuerchuz, en un acte qui précisait les détails de l'exécution. Ceux-ci sont en effet omis dans l'acte passé avec Prindale, et l'on s'y borne à référer aux conditions fixées antérieurement avec Vuerchuz. Pourquoi la commande a-t-elle été enlevée à celui-ci? Un procès civil de 1417 contient la déposition d'un Rolet Vuerchoz, « carpentator », soit charpentier, qui avait volé une somme d'argent dans la chapelle du cardinal d'Ostie en 1412, et l'avait dépensé à Paris où il s'était rendu « causa querendi operarios pro formis Sti Petri Gebenn. fiendis », pour y engager des ouvriers qui travailleraient aux formes de Saint-Pierre<sup>3</sup>. Sans doute s'agit-il du même personnage, et l'on comprendrait alors pourquoi les chanoines s'adresseraient à un autre exécutant, profitant de la présence à Genève de Jean Prindale.

Celui-ci s'engage à exécuter et à terminer les stalles dans un délai de deux ans; plusieurs imagiers sont à ses ordres, puisqu'il est fait mention de son premier commis, « primum ejus famulum »<sup>4</sup>, qui doitachever le travail. Les stalles devront s'inspirer

<sup>1</sup> ROGGEN, *G.*, XIV, 1936, 103-4.

<sup>2</sup> Il a été mentionné pour la première fois par Ed. Mallet, cf. RIGAUD, *MDG.*, IV, 1845, 54, note 1; BLAVIGNAC, *ibid.*, 119, note 3; publié intégralement par ROGGEN, *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, 1934, 211; traduit par M. GESENDORF, *G.*, XIV, 1936, 104.

<sup>3</sup> Procès civils, carton I, de 1417 (versé aux Procès criminels). Un Roletus Vuerchuz, Vurchuz, est syndic en 1413, *RC.*, I, 47, 48, 53, 54, 56; 109 (1429).

<sup>4</sup> MALLETT, *MDG.*, IV, 1845, 54, note 1; RIGAUD, *RBA* (2), 45, note 1; GALIFFE, *GHA.*, 205, note 1: « Prindal étant mort peu de temps après (comme le témoigne son inscription funé-

de celles de l'église des Frères Mineurs de Romans<sup>1</sup>, mais le sujet sera changé, et elles illustreront la vie de saint Pierre.

Les stalles ont-elles été taillées et achevées dans le délai prescrit, soit en 1416 ? Cela est vraisemblable, mais non certain<sup>2</sup>. Rien n'autorise à croire que le sujet ait été changé entre la commande et l'exécution<sup>3</sup>, hypothèse suggérée par l'identification des stalles de Prindale avec celles qui existent actuellement encore. Cette identification, admise jadis par certains auteurs<sup>4</sup>, a été rejetée par d'autres<sup>5</sup>, avec raison, car les stalles actuelles, non seulement représentent un sujet différent de celui qui avait été demandé à Prindale, mais datent de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et ont été transférées d'autres édifices.

Si les stalles de Prindale ont été exécutées, elles ont subsisté jusqu'à la Réforme, car il est peu vraisemblable de supposer qu'elles aient été remplacées après plus d'un siècle seulement. Ce seraient celles qu'en 1535 les petits enfants manient bruyamment, « en dérision des prêtres »; celles que l'on déplace en un « lieu plus commode », lors de la destruction du jubé en 1541<sup>6</sup>. Quel fut leur sort ultérieur ? Il paraît étrange que, disposant sur place de cet ensemble qui devait être considérable, on ait éprouvé le besoin de transférer à Saint-Pierre encore les stalles d'autres églises<sup>7</sup>, par exemple celles du couvent de Rive en 1544. Ont-elles été détruites entre 1541 et ce transfert ? Ont-elles subsisté pour être détruites plus tard ?<sup>8</sup> Il est impossible de le savoir.

Les stalles actuelles du collatéral S. et du chœur, plus d'une fois remaniées et restaurées, n'ont aucune homogénéité, et ne forment que des ensembles disparates,

raire trouvée dans la chapelle des Macchabées, *MDG.*, VIII, 15), l'œuvre fut continuée par son premier ouvrier, « per primum ejus famulum ». Ce n'est pas l'inscription funéraire de Prindale, qui a vécu longtemps après, mais celle du tombeau de Jean de Brogny, exécuté par cet artiste.

<sup>1</sup> GALIFFE, *GHA.*, 205, remarque que, puisque Prindale a dû s'inspirer des stalles de Romans, il conviendrait donc d'examiner celles-ci, « pour aider à trancher la question ».

<sup>2</sup> MARTIN, *SP.*, 172, notant que les stalles actuelles, de la fin du XV<sup>e</sup>, ne peuvent être celles de Prindale, ajoute : « Si l'on était certain que le travail ait été exécuté, on disposerait d'un argument très fort en faveur du transfert des stalles actuelles... Il serait étrange, en effet, que le mobilier du chœur ait été renouvelé deux fois dans l'espace de moins d'un siècle. »

<sup>3</sup> RIGAUD, *MDG.*, IV, 1845, 54, note 1 : « Il paraît que l'on avait renoncé à faire représenter sur les formes la vie de saint Pierre. » — GALIFFE, *GHA.*, 205.

<sup>4</sup> SÉNEBIER, 46; BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119; GALIFFE, *GHA.*, 205; ARCHINARD, *ER.*, 229 (qui suppose que les stalles auraient été commandées à Prindale par les Florentins, à cause de la présence sur les stalles actuelles du lis de Florence).

<sup>5</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 142 (a modifié son opinion précédente); RAHN, *GBK*, 755, etc.; sur cette question MARTIN, *SP.*, 171-2 : « On ne peut confondre ces stalles avec celles qui existent aujourd'hui... il faut donc reconnaître que les stalles commandées à Prindale ne sont pas celles qui existent encore aujourd'hui. »

<sup>6</sup> Voir plus loin, 63.

<sup>7</sup> Voir plus loin, 64.

<sup>8</sup> Sur ces destructions, voir plus loin, 65.



Pl. VII. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — N° 2, S. André. — N° 1, David



nous le verrons. Peut-être subsiste-t-il en elles quelques fragments des stalles de Prindale, sans que nous soyons à même de les identifier ?

Le Musée de Genève possède un relief en bois du XV<sup>e</sup> siècle, d'origine genevoise<sup>1</sup>. Troescher a été tenté de reconnaître dans cette Crucifixion, qui lui paraît être la répétition d'un Calvaire de Sluter, de la Chartreuse de Dijon, un fragment des stalles de Prindale et l'œuvre d'un collaborateur de cet artiste<sup>2</sup>. Ce n'est, dit Reiners<sup>3</sup>, qu'une hypothèse, et nous avons montré que la marque à feu qu'il porte le ferait plutôt attribuer à l'église de la Madeleine.

\*  
\* \*

2. *Tapis pour banc donné par Guy d'Albi.* — Guy d'Albi, chanoine, élu deux fois évêque de Genève en 1423 et 1426, mais non reconnu par le pape<sup>4</sup>, fait en 1426 divers dons à Saint-Pierre, parmi lesquels « unum bancquerium, cum tribus quarrellis, cum armis suis »<sup>5</sup>. Il ne s'agit pas d'un banc<sup>6</sup>, pourvu de trois coussins<sup>7</sup>, c'est-à-dire à trois places, analogue à celui d'Amblard Goyet<sup>8</sup>, mais d'un tapis<sup>9</sup>, avec trois compartiments<sup>10</sup>, pour recouvrir un banc qui existait déjà. Ce « bancquerium » est en effet énuméré dans la liste des étoffes données par Guy d'Albi. Le mot « banquier » « banchier », qui désigne ultérieurement un banc, signifiait aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles le tapis avec lequel on recouvrait un banc, la housse dont on l'habillait<sup>11</sup>.

\*  
\* \*

3. *Banc d'Amblard Goyet* (fin du XV<sup>e</sup> siècle). — Amblard Goyet, chanoine depuis 1490, vicaire général de l'évêché en 1494, mort en 1517<sup>12</sup>, donne à Saint-Pierre,

\*  
\* \*

<sup>1</sup> DEONNA, *Relief sur bois provenant peut-être de l'église La Madeleine*, G., XXI, 1943, 101, fig. 2, réf.

<sup>2</sup> TROESCHER, 148.

<sup>3</sup> REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, 1943, 325, note 150 : « Doch das alles ist hypothetisch. »

<sup>4</sup> Sur ce personnage, mort en 1430, *MDG.*, XXI, 1882, 43, note 2.

<sup>5</sup> *MDG.*, II, 1843, 232, XXIX; XXI, 1882, 226; ARCHINARD, *ER*, 298.

<sup>6</sup> DUCANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, s. v. *Banquerium*, *vide Bancus*, banc.

<sup>7</sup> DUCANGE, s. v. *Quarellus*, aussi équivalent de *pulvinus*, coussin.

<sup>8</sup> Voir plus loin, n<sup>o</sup> 3.

<sup>9</sup> MAIGNE d'ARNIS, *Lexikon manuale ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, éd. Migne, s. v. *Banquerium*, *vide Bancal*, *Bancale* : « tapis dont on recouvre les bancs et les sièges ».

<sup>10</sup> *Quarellus*, carreau, carré.

<sup>11</sup> HAVARD, *Dictionnaire de l'ameublement*, s. v. *Banc*, 243, ex.

<sup>12</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 80, note 1; NAEFF, *BHG.*, VII, 1939-42, 53, note 1; *PS.*, n<sup>o</sup> 477. — Sa dalle funéraire est conservée, *PS.*, n<sup>o</sup> 477.

Un autre Amblard Goyet est mentionné en 1527 parmi les chanoines, mais il sortit du

à une date qui n'est pas précisée, trois stalles, soit un banc à trois places<sup>1</sup>, placé près du maître autel, pour les officiants de la messe : « fecit fieri tres formas prope magnum altare pro dicentibus missam »<sup>2</sup>. Ses armoiries se voyaient encore au XVIII<sup>e</sup> siècle aux deux extrémités d'une rangée de stalles plus considérables, qui ont été détruites, et qui semblaient avoir été remaniées; peut-être provenaient-elles de ce banc<sup>3</sup>. Celui-ci n'existe plus, et l'hypothèse de lui attribuer un fragment de stalle avec l'image de la Vierge, provenant de Saint-Pierre, et actuellement dans l'église Notre-Dame, n'a aucun fondement<sup>4</sup>. Un autre banc liturgique à trois places portait le nom d'un autre membre de cette famille, Etienne Goyet<sup>5</sup>.

\*  
\* \* \*

#### 4. Autres mentions.

« Item libravit magistro Pietre pro duabus sedis positis in medio chori cum marchiis quam aliis laboribus vid. XIII l. IIII s. »<sup>6</sup>

« Item magistro Jacobo Quibleti pro una cassia ubi ponantur tapicia Rev. Dni Andree de Malvenda et tribus stalis, XXIII s. »<sup>7</sup>

« Item magistro Aymonis Poterii pro reparacione fib. (ou febr.) stalle III s. »<sup>8</sup>

« Item Jacobo Buerini pro removendo araneas verreriis retro maius altare et scobando formas »<sup>9</sup>

Même mention, « et scobando formas chori »<sup>10</sup>.

\*  
\* \* \*

5. *Stalles de la chapelle des Macchabées (1471).* — La chapelle Notre-Dame, dite des Macchabées, fondée en 1406 par le cardinal Jean de Brogny, était pourvue

clergé et en 1532 est qualifié de « nobilis », et de « seigneur de la Bâtie ». Etait-ce un fils ou un neveu du précédent? NAEF, *l. c.*

On relève encore parmi les chanoines mentionnés en 1527, Pierre Goyet, François Goyet (aussi mentionné comme chanoine en 1532). Seraient-ce les frères du précédent, et « sommes-nous en présence d'une de ces familles secrètes du clergé, comme il en existait tant »? NAEF, *l. c.* Il y avait donc en 1527 trois chanoines de ce nom, *ibid.* 62.

Pour Etienne Goyet, voir plus loin, 72, n<sup>o</sup> 7.

<sup>1</sup> Ex. de bancs à trois sièges pour les officiants, GANZ-SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, 1946, 13, 28, pl. 31, 59, 60, 103.

<sup>2</sup> MDG., XXI, 1882, 80; MARTIN, SP., 220, note 345; SCHEUBER, 76.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 68, n<sup>o</sup> 6.

<sup>4</sup> Voir plus loin, 121.

<sup>5</sup> Voir plus loin, 72, n<sup>o</sup> 7.

<sup>6</sup> Fabrique de Saint-Pierre, Comptes, 1498-99.

<sup>7</sup> Ibid., Comptes, 1499-1500.

<sup>8</sup> Ibid., Comptes, 1501-2

<sup>9</sup> Ibid., Comptes, 1500-1. — Scobare, nettoyer; DUCANGE, s. v. Scobare.

<sup>10</sup> Ibid., 1501-2.



Pl. VIII. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — N° 6, S. Jean l'Evangéliste. — N° 5, Zacharie.



de stalles<sup>1</sup>, sinon dès le début (nous l'ignorons), du moins dès 1471, où elles sont exécutées, en totalité ou en partie, par le « maître des formes », dont le nom est inconnu<sup>2</sup> :

« Item libr. in duabus parcellis in manibus d.p. Bochuti quam magistri formarum pro factura ipsarum formarum VV ff. »

## B. APRÈS LA RÉFORME

Pendant les troubles qui précédèrent l'adoption de la Réforme à Genève, en 1535, des enfans pénétrèrent dans Saint-Pierre lors du culte de vêpres. « Alors ces petits enfans poursuivent à fayre grand bruict, remuans les sièges des fourmes, out les Prestres se souloyent assoyer, et de frapper, baisser et relever ces sièges, en dérision des Prestres, tellement que tous furent estonnés ouans ce bruict. »<sup>3</sup> En 1541, pour adapter la cathédrale, devenue temple, aux exigences nouvelles de la prédication réformée, le Conseil décida la démolition du jubé du chœur capitulaire et le transfert de la chaire et des stalles en un lieu plus approprié :

« Que le grand jubilé (jubé) du cuer (chœur) soyt mis bas, et soyt faict une belle chère propice... et les formes soyent mises aut lieu plus commode. »<sup>4</sup>

La chaire, qui était comprise dans l'enclos du chœur contre le jubé<sup>5</sup>, fut déplacée en 1543, et c'est entre ces deux dates, 1541 et 1543, que le jubé et le chœur furent démolis, et que les stalles furent mises ailleurs<sup>6</sup>. Nous avons dit plus haut que ces stalles étaient vraisemblablement celles de Jean Prindale, et que nous en perdons désormais la trace.

\* \* \*

Depuis 1535, pendant plus d'une dizaine d'années, les églises et couvents furent systématiquement dépouillés de leur mobilier<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Leur emplacement présumé, BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, pl.; *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>2</sup> Macchabées, Comptes, n° 32, 1471. — *G.*, XVIII, 1940, 51; *LA.*, 181, note 3.

<sup>3</sup> FROMENT, *Actes*, éd. Fick, 1854, 144-5; cf. DOUMERGUE, *Jean Calvin*, II, 136.

<sup>4</sup> *RC.*, vol. 35, fo 301 (1<sup>er</sup> août); *G.*, XXIV, 1946, 52; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 286.

<sup>5</sup> Cf. plan, BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, pl.; *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>6</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 117, note 2; DOUMERGUE, 283.

<sup>7</sup> Je dois à M. L. Blondel plusieurs précieuses indications, extraites des *Archives d'Etat*.

L'église du couvent des Dominicains de Palais offrait des stalles pour les frères, dans son chœur fort vaste où de nombreux personnages se firent ensevelir<sup>1</sup>. Elles ne furent point détruites, mais enlevées en 1535<sup>2</sup>:

« Plus livré a Brif et aut minusier du Molard pour leurs jornés de ce qu'on az osté les formes de Palès. »

« Plus livré pour le port desdites formes poyer az Miché et as autre charroton, que pour d'arche amener de Palès »,

« Plus livré pour deux gagnie denier (manœuvres) qui on porter les formes et mis dedant, que pour le port de verrière et autre chose de Pallès.

« Plus livré au dit serrallion pour saz poenne de ce que il az osté les grosses appes (crampons en fer) dessus les formes de Palès ».

Entreposées dans la maison de Girard Moine, furent-elles de là apportées à Saint-Pierre, comme le suppose M. L. Blondel?<sup>3</sup> C'est possible, mais aucun texte ne permet de l'affirmer, et peut-être furent-elles vendues et détruites.

Nous ne possédons aucun renseignement sur ces stalles, les sujets qu'elles traitaient, leur valeur artistique<sup>4</sup>. Du moins, comme elles sont mentionnées dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, pouvons-nous dire qu'aucune des stalles ou fragments de stalles de Saint-Pierre ne révèle un style aussi ancien.

En 1538, ce sont les formes de Notre-Dame la Neuve que l'on dépose dans l'ancien couvent de Rive désaffecté<sup>5</sup>. Furent-elles aussi transportées à Saint-Pierre?<sup>6</sup>

Un an auparavant, en 1537, on paie des menuisiers pour avoir placé et réparé des formes dans le dit couvent de Rive<sup>7</sup>. Il ne peut s'agir des stalles que le couvent possédait avant la Réforme, mais bien de stalles d'autre provenance qui y ont été emmagasinées momentanément, « posées à Rive », et puisque certaines d'entre elles du moins se trouvaient « à l'école », installées dans le dit couvent<sup>8</sup>. S'agit-il des formes du couvent de Palais, ou d'autres encore ?

<sup>1</sup> BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, MDG., série 4<sup>e</sup>, V, 1919, 38. En 1403, Gérard de Saint-Germain demande à être enseveli près des formes dudit chœur du côté du vent; son frère Robert exprime le même désir en 1416.

<sup>2</sup> Reg. du trésorier, n° 13, fo 30 v<sup>o</sup> et 31; BLONDEL, *Les faubourgs*, 39; LA., 183, 186, note 6.

<sup>3</sup> BLONDEL, 39.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 39.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 39.

<sup>6</sup> Fortifications, comptes milit., 1, fo 6 v<sup>o</sup>, 18 janvier 1538; fo 7, « Formes de Notre-Dame la Neuve mises à Rive ».

<sup>7</sup> G, XXI, 1943, 100.

<sup>8</sup> Comptes milit. Fortifications, n° 1, 1537, fo 4 v<sup>o</sup>. « Pour les menuisiers qui ont posé les formes à Rive livré à deux gagnie-denier qui se sont aydé à porter les formes qui étaient à l'école, 2 s. ». — Livré pour des crochets « pour mettre a les formes de Rive »; « it: livré à mestre brief menuisier de 8 jorne de poze les formes à Rive. »

<sup>9</sup> Après la Réforme, une partie des bâtiments du couvent de Rive fut occupée par le vieux collège — de là vient le nom de rue du Vieux-Collège — avant la construction de l'actuel. *Etrennes genevoises*, 1928, 4.



Pl. IX. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — N° 8, S. Thomas. — N° 7, Osée



En 1544, le Conseil décide de transporter à Saint-Pierre les formes du couvent de Rive<sup>1</sup>, en précisant que « les formes dudit Rive soient réduictes pour s'en servir à Saint-Pierre »<sup>2</sup>, c'est-à-dire mutilées. Le registre ne dit pas si cette décision fut exécutée<sup>3</sup>, mais cela est vraisemblable, nous le verrons en étudiant les stalles S. conservées à Saint-Pierre.

Au printemps 1547, on paie des réparations faites aux formes de Saint-Pierre, consistant sans doute à « réduire » et adapter à leur nouvel emplacement celles que l'on a amenées d'ailleurs, ou les anciennes stalles de Prindale, déplacées, si celles-ci existaient encore :

7 avril 1547 : « Livré a Mr le Sr Chamœx pour les formes de St. Pierre demi cent grosses tâches de 3 den. pièce ».

Mai 1547 : « Compte de chapuis. Réparations aux formes de S. Pierre. <sup>4</sup>

En automne 1547, ce sont les stalles de la chapelle des Macchabées, sculptées en 1471<sup>5</sup>, qui subissent ce sort; on les transporte « toutes entières sans les défaire » pour les mettre « en la place nouvelle à Saint-Pierre » :

« 15 oct. 1547. P. Mallagniod que aussy pour oter les formes de la chapelle du cardinal et les mettre autre part a Saint Pierre. »<sup>6</sup>

« Mallagniod 2 nov. 1547. Plus pour donne a boire au chappuis et masson avec d'autre que aidèrent à tirer les formes de la chapelle du cardinal toutes entières sans les defaire et les mettre en la place nouvelle a Saint Pierre que fut en 2 foys, ff. 4 d. 6. »<sup>7</sup>

Quoi qu'en disent ces textes, il ne paraît pas que le transfert des stalles des Macchabées ait été intégral; quelques-unes furent sans doute laissées sur place, comme le prouveraient un fragment jadis à la Bibliothèque publique, un autre représentant La Vierge à l'enfant, aujourd'hui dans l'église Notre-Dame, peut-être le banc de Jussy, qui auraient cette provenance<sup>8</sup>.

\*

\* \*

<sup>1</sup> *RC.*, 38, 1544, fo<sup>1</sup> 170 (21 avril), 172 (24 avril).

<sup>2</sup> *Ibid.*, 187, 5 mai, « Orgues et formes de Rive »; cf. *MARTIN, BHG*, III, 1913, 128, note; *Id.*, *SP.*, 174, note 350.

On relève dans l'inventaire du couvent de Rive en 1535 : « deux tapis pour mettre sur les formes », *Etrennes genevoises*, 1928, 7.

<sup>3</sup> *MARTIN, BHG.*, III, 1913, 128, note.

<sup>4</sup> Comptes et mandats en portefeuilles.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 62, n<sup>o</sup> 5.

<sup>6</sup> Mandats en portefeuille, 15 oct. 1547.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 2 nov. 1547. Cf. Hôpital pestilentiel, comptes et mandats, 15 oct. 1547 : « Formes des Macchabées mises à Saint-Pierre. »

<sup>8</sup> Voir plus loin, 75, n<sup>o</sup> 9; 117, n<sup>o</sup> 13; 120, n<sup>o</sup> 14.

Il semble qu'avec l'année 1547 ces transferts soient terminés. Saint-Pierre possédait alors, autant qu'on peut le présumer sans certitude, les ensembles suivants :

*De Saint-Pierre même :*

- a) Les anciennes stalles de Prindale, déplacées?
- b) Les stalles de la chapelle des Macchabées, en entier ou en partie.

*Venant d'autres édifices religieux :*

- c) Stalles du couvent de Rive, soit les stalles que ce couvent possédait avant la Réforme, et peut-être d'autres qu'on y avait entreposées (N.-D. la Neuve, etc.).
- d) Stalles des Dominicains de Palais?
- e) Stalles de Notre-Dame la Neuve?

L'adaptation à leurs nouveaux emplacements ne put se faire, assurément, sans de grandes modifications. Si les stalles des Macchabées devaient être transportées entières, celles du couvent de Rive devaient être « réduites », et sans doute en fut-il de même pour d'autres.

A ce moment, les stalles étaient disposées comme suit :

- a) Une rangée contre le collatéral S. en face de la chaire, place que les stalles actuelles occupent encore.
- b) Une rangée à l'opposite, faisant pendant à la précédente, dans le collatéral N., dont l'existence est certifiée par les textes, mais qui fut détruite.
- c) Plusieurs rangées transversales dans le chœur, réduites en nombre ultérieurement.
- d) Peut-être quelques-unes contre les murs du chœur.
- e) Quelques-unes laissées dans la chapelle des Macchabées.

Les rangées S. et N. étaient réservées aux membres de la compagnie des Pasteurs<sup>1</sup>, celles du chœur aux autorités civiles.

\*  
\* \* \*

De provenances diverses, modifiées dans leurs dispositions originelles, réduites en nombre, les stalles de plus n'avaient pas échappé aux mutilations des iconoclastes de la Réforme, comme en témoigne le passage suivant :<sup>2</sup>

« St Pierre de Genève le temoisnera aux estrangers, ou i'ay veu de mes yeux comme ceste réformation, ayant laissé en leur entier les figures a demy bosse des Patriarches, Prophètes, et grands hommes de la loi Juisve, a esnazé, essorillé, devisagé, et desfiguré

<sup>1</sup> RIGAUD, *RBA* (2), 45-6; *MDG.*, VIII, 1852, 12.

<sup>2</sup> Les Et cætera de Du Plessis, parsemez de leurs qui pro quo.

Avec autres de l'orthodoxe mal nommé Rotan, Loque, Vignier, et quelques autres prétendus ministres. Le tout sur les pointes de la S. Messe, Eucharistie, etc...

A Monseigneur l'illusterrissime Cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, et Primat de Guyenne, par un prestre natif de Bourdeaux (le père Desbordes ou Bordes), Toulouse, 1600, in-16, p. 70-1 (XXXI, Et cætera).

toutes les Ymages des Apotres et autres Saincts de la foy Chrestienne, qui estoient en basse taille relevées a demy ès formes naguère au chœur de part et d'autre. Ce que n'ayant pu faire aux verrières de la mesme eglise, pour n'interesser trop leurs bourses, ils se contentèrent de noircir tous les nuds des mesmes saincts et sainctes de Jesus Christ, de faire des anges noirs et tenebreux au lieu des anges de lumière, clairs, blancs et beaux, que l'antiquité y avoit peint. »

Le fragment avec l'image de la Vierge debout portant l'enfant en est un exemple : on avait sauvagement supprimé le visage de la mère et l'enfant tout entier<sup>1</sup>.

\* \* \*

Ces stalles sculptées, que l'on avait conservées sans doute par économie, pour éviter la dépense de nouveaux bancs, inquiétaient toutefois l'orthodoxie des Réformés, parce qu'elles pouvaient susciter la vénération des catholiques et des actes du « papisme » abhorré :

« On voit dans la nef, derrière la chaire, les statues des douze apôtres en bois. Comme le temple est toujours ouvert, on y a quelquefois surpris des catholiques à genoux devant ces statues; et l'on dit même que l'évêque titulaire de Genève, qui réside à Annecy en Savoie, y va dire une messe basse une fois en sa vie. »<sup>2</sup>

Aussi, pour éviter ce scandale, la Vénérable Compagnie, le Vénérable Conseil et le Corps académique envoyèrent une délégation aux autorités pour leur faire observer, entre autres critiques, « que de plus les saints qu'on voit représentés aux sièges et vitres du dit temple sont un reste de papisme et causent de l'idolâtrie »<sup>3</sup>. Nous ne savons si cette démarche eut une suite, c'est-à-dire si l'on supprima quelques stalles jugées trop offensantes<sup>4</sup>. Mais en 1675 et 1695 les stalles des collatéraux S. et N. furent mutilées, du moins dans leur couronnement, lors de l'installation de galeries dans ces parties du temple<sup>5</sup>. La rangée de stalles du collatéral N. fut détruite vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Un plan des bancs, dans le dossier de « Divers

<sup>1</sup> Voir plus loin, 120, n° 14.

<sup>2</sup> BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Grand Dictionnaire géographique et critique*, 1737, article Genève; BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 150, note. — Il ne s'agit pas de statues, comme le dit l'auteur, mais des dorsaux des stalles de la rangée du collatéral N. derrière la chaire, avec les images des apôtres et des prophètes. Voir plus loin, 72, n° 8.

<sup>3</sup> Cf. GUILLOT, *S.*, *a. c.*, I, 1891, 85.

<sup>4</sup> Peut-être que non, car on a conservé les verrières, incriminées elles aussi.

<sup>5</sup> *MDG.*, VI, 1849, 144; elles « furent mutilées, en 1675, à l'occasion de l'établissement des tribunes que l'on construisit au-dessus ». — *SP.*, *a. c.* II, 1892, 117; GALIFFE, *GHA.*, 203; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 283, note 2; SCHEUBER, 76. — Nous avons indiqué plus haut que le couronnement de ces stalles fut utilisé pour l'abat-voix de la chaire, soit à ces dates, soit ultérieurement, 54.

<sup>6</sup> DE LA CORBIÈRE, *ms. Musée*, 88 : « Les autres qui estoient vis-à-vis, et que l'on a

plans relatifs à la réédification de Saint-Pierre en 1752 »<sup>1</sup>, montre, contre le collatéral N., à côté de bancs ordinaires, un banc de deux places, avec appuie-mains comme ceux des stalles, reste peut-être de cette série ou d'une autre. D'autres stalles dans le chœur, avec des scènes de l'histoire sainte, les armoiries d'Amblard Goyet, le nom d'Etienne Goyet, qui existaient encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été détruites après 1790<sup>2</sup>. Aussi Sénebier pouvait écrire en 1790<sup>3</sup> : « Il n'y a plus que les formes ou stalles dans lesquelles s'assoient les membres du Petit Conseil qui soient antérieures à la Réformation<sup>4</sup>, avec les bas-reliefs qui entourent les sièges attenant à la partie méridionale »<sup>5</sup>.

La suppression des galeries, faite en 1847<sup>6</sup>, dont l'installation au XVII<sup>e</sup> siècle avait entraîné la mutilation des stalles du collatéral S., nécessita la restauration de celles-ci. Elle fut exécutée en 1847 par Blavignac<sup>7</sup>; il leur apporta — ainsi qu'aux stalles du chœur — de nombreuses modifications, ajoutant par-ci, supprimant par-là; procédant à de nouveaux transferts et à de nouvelles combinaisons; dans ce chassé-croisé, divers fragments inutilisés furent, les uns déposés au Musée, les autres donnés, ou subtilisés — on en a retrouvé quelques-uns —; d'autres encore ont disparu et nous ne les connaissons plus que par des dessins. Nous y reviendrons<sup>8</sup>.

#### C. STALLES MENTIONNÉES APRÈS LA RÉFORME ET DÉTRUITES DEPUIS

6.— *Stalles du chœur.* — Sénebier<sup>9</sup> décrit en 1790 des reliefs, qui existaient encore en 1792, selon Rigaud, mais qui avaient disparu quand cet auteur écrivit en 1845 ses « Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève »<sup>10</sup> :

otées lors de la réédification »; BLAVIGNAC, *ms.* Musée : « Leur destruction date de l'époque où l'on restaura la façade occidentale »; ID., *MDG.*, VI, 1849, 144 : « les autres furent détruites au milieu du siècle dernier »; GALIFFE, *GHA.*, 203 : « vers le milieu du siècle suivant » (XVIII<sup>e</sup> s.); MARTIN, *SP.*, 176 : « au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. »; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 283, note 2; SCHEUBER, 76.

<sup>1</sup> Musée, *VG*, pl., n<sup>o</sup> 58.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 69, 72.

<sup>3</sup> SÉNEBIER, 49.

<sup>4</sup> Soit les bancs actuels du chœur, eux-mêmes modifiés depuis.

<sup>5</sup> Soit les stalles actuelles du collatéral S.

<sup>6</sup> *SP.*, a. c., II, 1892, 116-7 (236-7); voir plus haut, 53.

<sup>7</sup> BLAVIGNAC, *Restauration des stalles hautes de l'ancienne cathédrale de Genève*, *MDG.*, VI, 1849, 142 (date de la restauration, 150); *SP.*, a. c., II, 1892, 117.

<sup>8</sup> Voir plus loin, 77, n<sup>o</sup> 10; 122, n<sup>o</sup> 15.

<sup>9</sup> SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 1790, 134, 4 sept.; ID. *Essai sur Genève*, 49.

<sup>10</sup> *MDG.*, IV, 1845, 53 : « Les bas-reliefs dont je viens de parler existaient encore à Saint-Pierre en 1792... Ces bas-reliefs ne se retrouvent plus dans l'église. » — BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119 : « La plus grande partie des stalles a été détruite postérieurement à 1790. »

Sur ces reliefs, cf. encore *MDG.*, IV, 1845, 53-4; RIGAUD, *RBA* (2), 44; BLAVIGNAC,



Pl. X. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — N° 11, la Sibylle Erythrée. — N° 10, S. Jacques le Mineur



« Dans les bas-reliefs qui sont à la gauche des formes de Messieurs les Syndics, on voit des figures isolées assez grandes, sculptées, qui ont beaucoup souffert de l'intolérance des Réformés. On ne saurait au moins reconnaître les personnages qu'on a voulu représenter ; il n'en était pas de même des bas-reliefs placés au-dessus et au-dessous ; ils sont beaucoup mieux conservés, ils ne paraissent pas avoir excité la crainte des Réformateurs, ni fait soupçonner un sujet d'adoration. Ils ne représentaient pas un saint particulier, mais un trait de l'histoire sainte : on y voyait l'Annonciation, la naissance de J.-C., l'Adoration des Mages, la fuite de J.-C. en Egypte ; la conversion de saint Paul ; la Tentation d'Eve ; la pêche de saint Pierre.

On remarque encore aux deux extrémités du lieu où ces bas-reliefs sont placés deux places pour deux figures particulières, qui doivent avoir été tout à fait en dehors, et qui doivent avoir été brisées.

On y observe aussi les armoiries du chanoine Amblard Goyet, abbé de Filly, elles sont répétées aux deux bouts de cette décoration en bois où l'on a mis les reliefs que je viens de décrire. »<sup>1</sup>

« Il me semblerait que ces armoiries n'ont été mises là que pour honorer la mémoire de ce chanoine, qui avait sans doute orné de cette manière, à ses frais, le chœur de la cathédrale, mais on ne trouve rien qui nous apprenne plus disertement la générosité patriotique de cet ecclésiastique ; on ne voit même dans aucun acte que dans ce temps on ait réparé ou reconstruit les formes ou stalles du chœur. »

Antérieurement Flournois mentionne qu'on voit :

« A Saint Pierre, aux sièges de Messrs, au-dessus de l'effigie d'Eve, « Auctrix peti Eva », en lett. goth., et au-dessous de l'effigie de la Vierge Marie « Auctrix Vitae Maria ». <sup>2</sup>

ainsi que les armoiries du chanoine Amblard Goyet <sup>3</sup> :

« En deux endroits aux sièges de Messieurs, couvertes d'un chapeau à 4 houppes, et une crosse derrière l'escu. Ce qui fait voir que c'est apparemment cet abbé de Filly ou quelqu'un de sa maison qui a fait faire les sièges de noyer de Saint-Pierre et de Saint-Gervais. » « Elles sont encore en noyer au-dessus du contrevent de la porte qui regarde l'Evêché »<sup>4</sup>

Même mention chez Spon :

« On les voit encore gravées dans la chaire des conseillers, avec une crosse et un chapeau à quatre houppes. »<sup>5</sup>

*MDG*, VI, 1849, 149-150; *MDG*, XXI, 1882, 80, note 3; *ARCHINARD*, *ER.*, 234; *SCHEUBER*, 76; *NAEF*, *Les origines de la Réforme à Genève*, 265; *GANZ-SEEGER*, *Die Chorstühle in der Schweiz*, 1946, 90.

<sup>1</sup> *GANZ-SEEGER*, 90, attribue à tort ces stalles à « Stefan Goyet ». Cf. n° 7.

<sup>2</sup> *FLOURNOIS*, 17; *BLAVIGNAC*, *MDG*, V, 1849, 149, note 1; *MARTIN*, *SP.*, 173, note 344.

<sup>3</sup> Armoiries : « une fasce engreslée accompagnée de trois étoiles » (Flournois). Elles se voient encore sur la dalle funéraire de ce chanoine, *PS.*, n° 477.

<sup>4</sup> *FLOURNOIS*, 6; *MARTIN*, *SP.*, 173; *PS.*, n° 477.

<sup>5</sup> *SPOON*, *Hist. de Genève*, éd. 1730, 4<sup>o</sup>, II, 356; *PS.*, n° 477.

C'est sans doute encore à cet ensemble que se rapporte le texte suivant, de 1691 :

« Formes du chœur du temple de Saint-Pierre. »

« Sur ce qui a été représenté par le Controlleur que les chapiteaux des dites formes tombent de caducité et peuvent causer quelque accident luy a este ordonné de les faire oster et serrer dans quelque endroit proche du temple. Et que cependant le Sr. Rurant menuisier fera un modèle pour continuer l'amphithéâtre. »<sup>1</sup>

Que déduire de ces textes peu explicites et parfois contradictoires ?

On voyait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un ensemble de reliefs appartenant à des stalles. Ils étaient placés dans le chœur, puisque les sièges réservés aux autorités civiles étaient en ce lieu. « A la gauche des formes de Messieurs les syndics », dit Sénebier, ce qui laisserait croire qu'ils formaient une série indépendante de celles-ci. Mais Flournois les met « aux sièges de Messieurs », et l'on ne peut douter qu'il n'ait en vue les mêmes reliefs que Sénebier, puisqu'il relève « au-dessus de l'effigie d'Eve » la légende « Auctrix peccati Eva », qui devait assurément se rapporter au relief de la « Tentation d'Eve » signalé par Sénebier. D'autre part, si Sénebier met les armes d'Amblard Goyet aux extrémités des reliefs, « à la gauche des formes de Messieurs les syndics », Spon et Flournois les mettent « dans la chaire des conseillers », « aux sièges de Messieurs ». Si les auteurs, les uns du XVII<sup>e</sup> siècle (Spon, Flournois), l'autre du XVIII<sup>e</sup> siècle (Sénebier), diffèrent quant à la situation de ces reliefs, serait-ce qu'une modification dans leur disposition serait survenue entre temps ? L'état de vétusté signalé par le contrôleur en 1691 a nécessité l'enlèvement des « chapiteaux des dites formes ». On supposerait alors qu'à l'origine cet ensemble, assez haut, avec dorsaux<sup>2</sup>, formait une ou plusieurs rangées transversales dans le chœur, ce qui justifierait l'indication de Flournois et de Spon « aux sièges de Messieurs ». On aurait enlevé en 1691 les parties élevées, dorsaux et reliefs, ne laissant que les sièges proprement dits avec leurs appuie-mains et leurs miséricordes. Les reliefs, ceux des dorsaux, des scènes de l'histoire biblique, des armoiries Goyet, auraient formé un nouvel arrangement<sup>3</sup>, placé « à la gauche des formes de Messieurs les syndics », soit contre le mur. Les rangs transversaux des stalles ainsi abaissés, on en aurait profité pour « continuer l'amphithéâtre », soit pour installer de nouveaux bancs en gradins derrière la rangée des syndics, disposition qui se voit encore sur la gravure de Durelli en 1830<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Registres de la Chambre des Comptes, 1691, vol. 9, 8 avril, fo 488.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 72 n<sup>o</sup> 8.

<sup>3</sup> Les termes de Sénebier, « cette décoration en bois où l'on a mis les reliefs que je viens de décrire », pourrait en effet faire supposer un tel remaniement. On remarquera qu'en décrivant ces reliefs, Sénebier ne parle pas de « formes », comme le font Spon et Flournois, ce qui fortifie l'hypothèse que les reliefs ont été détachés des formes, c'est-à-dire des sièges.

<sup>4</sup> SP., a. c., I, 108, pl. Voir plus loin D 12, stalles du chœur.

Quoi qu'il en soit, il y avait là un ensemble important. C'étaient « des figures isolées assez grandes », que les mutilations des Réformés avaient rendues méconnaisables, et qui devaient représenter des saints. Ornaient-elles les dorsaux de stalles hautes, comme les figures analogues des stalles des collatéraux S. et N.? Le texte de 1691, s'il concerne cet ensemble, laisse en effet supposer que ces stalles atteignaient une certaine hauteur, puisqu'on craint qu'en raison de leur vétusté, leurs « chapiteaux », soit leur couronnement, ne tombe et ne cause quelque accident; un tel risque n'eut pas été à redouter s'il s'était agi de sièges plus bas, de stalles basses. Les reliefs placés « au-dessus et au-dessous » des précédents nécessitaient aussi une certaine élévation, mais cette disposition insolite peut ne résulter que de l'arrangement présumé de 1691.

Ces reliefs illustraient des scènes de l'histoire biblique : l'Annonciation, la naissance de J.-C., la fuite en Egypte, la conversion de saint Paul, la tentation d'Eve, la pêche de saint Pierre. L'ensemble montrait à ses deux extrémités l'emplacement vide de deux images disparues, d'un autre type, « deux figures particulières, qui doivent avoir été tout à fait en dehors ». On y voyait aussi les armoiries d'Amblard Goyet, « encore répétées aux deux bouts de cette décoration en bois où l'on a mis les reliefs ».

On s'est demandé<sup>1</sup> si cet ensemble aux armes d'Amblard Goyet devait être identifié avec le banc à trois places donné à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, par ce chanoine, qui portait aussi ses armes<sup>2</sup>. Le nombre des reliefs, hautes figures de saints, scènes d'histoire sainte, laisserait plutôt croire à une série plus importante de stalles. Etait-elle aussi un don d'Amblard Goyet<sup>3</sup>? Les armoiries de ce chanoine auraient-elles été transportées de son banc, disparu, à l'arrangement nouveau où l'on aurait inséré les reliefs? Ceux-ci provenaient-ils des stalles de diverses origines que l'on transporta à Saint-Pierre après la Réforme<sup>4</sup>, ou même des stalles de Jean Prindale que l'on avait alors déplacées et dont nous ignorons le sort<sup>5</sup>? On ne peut, en l'absence de précisions, qu'émettre des hypothèses.

Il n'est pas possible de rapporter à cet ensemble disparu aucun des fragments de stalles encore conservés.

<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 172 : « Ces descriptions ne sont malheureusement pas assez précises pour nous permettre de décider si les stalles en question formaient un ensemble important, ou si, comme la présence des armoiries d'Amblard Goyet semble l'indiquer, elles constituaient tout simplement la série des trois sièges commandés par ce chanoine à la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour asseoir les célébrants près de l'autel. »

<sup>2</sup> Voir plus haut, 61 n<sup>o</sup> 3.

<sup>3</sup> Noter qu'on voyait encore les armoiries de ce chanoine, sculptées « en noyer au-dessus du contrevent de la porte qui regarde l'Evêché » (Flournois). Peut-être était-ce un fragment de stalle?

<sup>4</sup> Voir plus haut, 63, B.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 58, n<sup>o</sup> 1. Remarquer parmi ces reliefs une « pêche de saint Pierre ». Les stalles de Prindale devaient représenter les scènes de la vie de saint Pierre.

\* \* \*

7. *Banc d'Etienne Goyet.*

« A quoi on peut ajouter qu'en chacun des trois sièges qui sont près de la porte de Saint-Pierre par où Messieurs entrent, il y a

Ω Ω  
IHS MA  
D  
STEFAN GOYTI

dit Flournois<sup>1</sup>. Il s'agit sans doute d'un banc liturgique à trois places, analogue à celui qu'un membre de la même famille, Amblard Goyet, avait donné pour les officiants de la messe<sup>2</sup>; Etienne Goyet est en 1528 seigneur de Copponay, « dominus Stephanus Goyeti, dominus de Copponay »<sup>3</sup>.

\* \* \*

8. *Stalles du collatéral N.* — Jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle elle fut détruite<sup>4</sup>, une série de stalles était appuyée contre le mur du collatéral N., à l'opposite de celles du collatéral S. qui existent encore<sup>5</sup>. Nous ne les connaissons que par Flournois († 1693), qui a énuméré les figures représentées, avec les légendes de leurs phylactères<sup>6</sup>. Ces figures ornaient les dossier de stalles hautes. Flournois n'a mentionné que les reliefs, à cause de leurs sujets, et non les sièges eux-mêmes, qui pouvaient être disposés en une ou deux rangées de stalles hautes et basses, avec miséricordes sculptées, comme au collatéral S.<sup>7</sup>.

1. *Sibylle Albunée* : « Nascetur Christus in Bethleem et annuciabitur in Nazareth. »

<sup>1</sup> FLOURNOIS; 7; cf.; MARTIN, *SP.*, 173; *PS.*, 222, n<sup>o</sup> 477; DEONNA, *Coll. arch. et hist. Moyen age et temps modernes, Musée de Genève*, 1929, 16.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 61, n<sup>o</sup> 3.

<sup>3</sup> *RC.*, XI, 151, nov. 1528; XII, 364; NAEF, *BHG.* VI, 1939-42, 53, note 1.

<sup>4</sup> Voir plus haut, 67.

<sup>5</sup> Voir plus loin, 80, n<sup>o</sup> 11.

<sup>6</sup> FLOURNOIS, *Inscriptions modernes de Genève*, ms., 16; BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 144, note 2; GALIFFE, *GHA.*, 203; ARCHINARD, *ER.*, 330, B.; MARTIN, *SP.*, 171. — Nous transcrivons les légendes sans leurs abréviations, qui sont données par Flournois, Archinard, Martin, et en partie par Blavignac.

<sup>7</sup> MARTIN, *SP.*, 171, suppose que « l'on pourrait reconnaître dans les sièges actuels du chœur » les formes basses de cette série N. Voir plus loin, 116, à propos des stalles du chœur.



Pl. XI. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — Rang supérieur, miséricordes, N°s 1, 2



La Sibylle Albunée, ou de Tibur, annonça en effet à Auguste la naissance de Jésus-Christ<sup>1</sup>. Lors des fêtes célébrées à Genève à l'occasion de l'entrée de Béatrix, fille du roi de Portugal, qui avait épousé le duc de Savoie Charles III en 1521<sup>2</sup>, une femme, déguisée en Sibylle tiburtine, placée devant la chapelle de Notre-Dame du Pont, s'adressait en vers à la duchesse :<sup>3</sup>

*La tienne suys sibille tiburtine  
Qui pour thouster toute suspicion,  
Ay obtenu pour toy chose divine  
Cest que de Dieu hauras la vision  
Lieve les yeulx et voys la au giron  
De la virge qui ca bas nous le apporte  
Adoure le en grand devotion  
Et de ses cieulx il te ouvrera la porte. »*

allusion non seulement à l'enfant divin tenu par sa mère, que l'on voyait sculptés au-devant de la chapelle<sup>4</sup>, mais à l'enfant que la duchesse portait en son sein, et qu'elle devait peu après mettre au monde<sup>5</sup>. Un peu plus loin, devant la maison de Ville, « la maistresse des Sibilles » l'accueillait, la remerciait d'être venue, et se mettait à son service<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> MALE, *L'art religieux du XVe siècle en France*, 269. — Cette prophétie, « Nascetur », etc., lui est attribuée par Barbieri (fin du XVe s.), *ibid.*, 275, n° XI, mais ne se trouve pas, semble-t-il, dans LACTANCE, *ibid.*, 271, note 4. A Ulm, la Sibylle de Tibur est accompagnée d'un autre texte, *ibid.*, 270. En France, les paroles « Nascetur » sont données à la Sibylle Phrygienne, *ibid.*, 280, note 1. Les prophéties attribuées aux Sibylles par Barbieri, empruntées aux Oracles Sibyllins, diffèrent entièrement de celles que leur donne Lactance, *ibid.*, 276. Voir plus loin, 88.

<sup>2</sup> RC., IX, 304, note 1, et passim (cf. tables, Savoie, Charles III); COINDET et CHAPONNIÈRE, *Récit des fêtes célébrées à l'occasion de l'entrée à Genève de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie*. MDG., I, 1841, 135; GALIFFE, GHA., 313. — Sur ces entrées, LA., 180, notes 6, 7, réf.; SIMONE WINKLER, BHG., VI, 933-8, 188.

<sup>3</sup> MDG., I, 1841, 191-2; VI, 1849, 146.

<sup>4</sup> Pour cette occasion, la statue de la Vierge avait été revêtue d'une robe de velours cramoisi prêtée par M<sup>me</sup> de Ballyson, qui fut abîmée par la pluie et dut être réparée aux frais de la commune. RC., IX, 320, 8 oct. 1523 : De veste accomodata per Jo. Balli et per eum reparata; GALIFFE, GHA., 314.

<sup>5</sup> RC., IX, 333, nov. 1523 : « De processionibus occasione partus domine ducisse. — Fuit eciam conclusum quod illico pervento partu illustrissime domine ducisse, fiant processiones qua hora sit ille et fiat advisamentum apud dominos de capitulo. » — 334 : « Exposuit quemadmodum illustrissima d. ducissa sua begnitate ad hanc accessit civitatem pregnans ut hac in civitate, dante Domino, puerum quem gestat parturiat, etc. »; *ibid.*, 336 : « ut fiat processio sollempnis dum puerperium illu. domine ducisse appropincabit ». L'enfant naquit en décembre 1523; *ibid.*, 343.

<sup>6</sup> MDG., I, 1841, 202 :

*« La maistresse des Sibilles »  
« Dame de toutes vertus plaine  
Des Sibilles suys la maistresse*

2. *Sophonias* : « Ascendam ad vos in judicio et ero testis velox » (Malachie, III, 5).<sup>1</sup>
3. *Saint Philippe* : « Inde venturus judicare vivos et mortuos. »
4. *Joël* : « Effundam de spiritu meo super omnem carnem » (Joël, II, 28).
5. *Saint Berthélémy* : « Credo in spiritum sanctum. »
6. *Salomon* : « Communicabit mecum de bonis » (Sap. VIII, 9).
7. *Saint Matthieu* : « Sanctam ecclesiam catholicam sanctorum communionem. »<sup>2</sup>
8. *Michée* : « Deponet omnes iniquitates nostras dominus » (Michée, VII, 19).
9. *Saint Simon* : « Remissionem peccatorum. »
10. *Ezechiel* : « Educam vos de sepulcris vestris popule meus » (Ezéchiel, XXXVII, 13).
11. *Saint Thaddée* : « Carnis resurrectionem. »

A chaque extrémité de cette rangée de stalles, les jouées étaient ornées, comme celles du collatéral S., du lis de Florence, ayant ici pour supports deux lions d'or<sup>3</sup>.

Nous avons déjà noté que le couronnement de ces stalles a été utilisé pour l'abat-voix de la chaire, peut-être déjà au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

*Qui vous mercie de la peine  
que prenes... etc.*

Au même lieu, un berger la conseillait pour sa route; *ibid.*, 201 :

*Si y alles Dieu vous convoye  
Car le chemin est difficile  
Vous avez prou biens en Savoie  
Laisses le trou de la Sibille. »*

<sup>1</sup> Comme partout ailleurs l'image du prophète est accompagnée d'un passage tiré de son livre, il se pourrait que Flournois se soit trompé et que le prophète représenté était Malachie, non Sophonie.

<sup>2</sup> Le Musée de Genève possède un panneau en bois avec l'image de saint Matthieu en relief, tourné, à droite, dont le phylactère porte la même inscription, et qui appartenait à un « Credo » analogue; on lit sur la console qui supporte le saint, «Matheus». Le dais qui la surmonte est presque identique à celui des stalles de la rangée S. à Saint-Pierre, par suite de la rangée N., de la même série; toutefois, il a été reconstitué : on voit nettement la ligne de démarcation entre la partie ancienne et la partie nouvelle, qui comprend le haut des trilobes; donc, rien ne dit qu'à l'origine le motif était tel. La provenance de ce relief est inconnue, il se trouvait dans d'anciens dépôts, sans numéro. Il n'est en tout cas pas possible de le rapporter à cette série genevoise, car les caractères sont autres que ceux des stalles S., en petite gothique, et le style diffère. Pour M. de Mandach, il « fait penser au Christ de la Pêche miraculeuse de Conrad Witz ». Sans doute travail allemand de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En deux endroits du panneau, marque à feu, A. P. en lettres romaines. DE MANDACH, *GBA.*, 1918, I, 315, fig. 320; DEONNA, *Coll. hist. et arch. Moyen Age et temps modernes*, 12, n° 6887.

<sup>3</sup> FLOURNOIS, 17 : « Aux deux bouts de ces sièges sont aussi les armes de Florence et pour supports deux lions d'or. » — Noter que l'on retrouve ces mêmes armoiries, avec les mêmes supports, sur les jouées des stalles de Saint-Gervais.

<sup>4</sup> Voir plus haut, 54.

Ces 11 figures, soit 5 prophètes, 5 apôtres, 1 Sibylle, appartenaient au même ensemble que les stalles conservées du collatéral S., démembré lors de la Réformation ; nous en préciserons plus loin l'origine, le thème et la reconstitution

\* \* \*

9. *Fragment de stalle provenant de la chapelle des Macchabées (?)*. — Un relief représentant un gardeur de pourceaux était conservé jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque publique de Genève, où on l'avait déposé au XVII<sup>e</sup> siècle, et aurait été un fragment des stalles de la chapelle des Macchabées<sup>1</sup>.

Il est mentionné par Pictet dans une lettre qu'il adresse à Lenfant en 1711<sup>2</sup> et dans un manuscrit de la Bibliothèque publique de Genève, où sont analysées diverses dissertations datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle environ<sup>3</sup> :

« On a donné à la Bibliothèque un bas-relief en bois représentant J. de Brogni gardant les pourceaux. Il y en a un à peu près semblable à Jussi. L'un et l'autre ont été tirés de la chapelle des Macchabées. »

Selon Jean de la Corbière :

« Dans les formes de bois qui étaient dedans (la chapelle), il y avait une même sculpture qui est aujourd'hui à la Bibliothèque et que l'on ôta en 1670 lorsque M. J. R. Chouet étant professeur de philosophie, l'on fit un plancher. »<sup>4</sup>

Une variante du même auteur indique les transformations faites à la chapelle :

« Lorsqu'on fit un plancher dans le temps que M. Jean Robert Chouet était professeur de philosophie, environ l'an 1670. Dans les formes de bois qui étaient dedans avant 1670, il y avait une même sculpture qu'on a mise à la Bibliothèque lorsqu'on fit le plancher ci-dessus. »<sup>5</sup>

Sénebier écrit en 1791 :

« Un bas-relief en bois représentant Jean de Brogny, gardant les pourceaux, retiré de la chapelle des Macchabées. »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> G., II, 1924, 303, c, et notes 1 sq., réf., 318; DEONNA, *Coll. arch. et hist., Moyen âge et temps modernes, Musée*, 1929, 17; LA., 181, réf.

<sup>2</sup> LENFANT, auteur d'une *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714.

<sup>3</sup> Ms. Bibl. Publique, A, 40, p. 225; G., II, 1924, 303.

<sup>4</sup> Jean Robert Chouet, professeur, syndic, né en 1642, mort en 1741.

<sup>5</sup> Ms. Bibl. Publique, 141 bis, p. 63; G., II, 1924, 303.

<sup>6</sup> Notice de quelques curiosités de la Bibliothèque Publique, 1791; Ms Bibl. Publique, A., 38; G., II, 1924, 303; DEONNA, *Hist. des coll. arch. de la ville de Genève*, 1922, 11, note 3.

Rigaud et les auteurs postérieurs ne font que répéter les renseignements précédents : <sup>1</sup>

« Il (Jean de Brogny) avait fait sculpter en bois sur les sièges de sa chapelle des Macchabées un jeune pâtre conduisant un cochon. On le voyait encore dans cette chapelle avant 1670. » <sup>2</sup>

On en perd la trace depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Bibliothèque a déposé ses « curiosités » au Musée Académique en 1820, sur la proposition de M. Boissier. Il n'est pas mentionné dans la liste des objets qui ont été remis au Musée, dressée en 1820, pas plus que dans « l'état de la collection d'objets d'art et de statistique du Musée », dressé en 1825 par M. Du Pan. On n'en trouve aucune mention dans les registres des assemblées de MM. les directeurs de la Bibliothèque, de 1734 à 1825, ni dans le « Variae suppellectilis catalogus », réunissant divers objets exposés à la Bibliothèque, écrit en fin du « Catalogus Bibliothecae genevensis » <sup>3</sup>. Il résulte de ces recherches que ce relief, entré à la Bibliothèque vers 1670, en a disparu entre 1791 et 1820.

Ce fragment, comme celui de Jussy qui est conservé et qui représente le même sujet, <sup>4</sup> provenaient-ils de la chapelle des Macchabées ? La Corbière donne des précisions qui permettraient de le croire. Nous avons signalé <sup>5</sup> que les stalles des Macchabées ont été transférées, « toutes entières sans les défaires », en 1547 à l'intérieur de Saint-Pierre, mais peut-être, si l'on accepte les assertions des auteurs précités, que quelques stalles étaient demeurées en place jusqu'en 1670.

Il se pourrait toutefois — ces assertions ne datant que du XVIII<sup>e</sup> siècle — que l'attribution à la chapelle des Macchabées ait été suggérée par le sujet, où l'on voulait reconnaître un épisode de l'enfance du cardinal Jean de Brogny. Nous avons dit <sup>6</sup>, à propos du relief en pierre sur la façade de la chapelle, où l'on voit un même gardeur de pourceaux, qu'il s'agit d'une légende d'origine iconographique, sans relation avec la vie réelle du cardinal. De plus, les stalles des Macchabées ont été sculptées en 1471, longtemps après la mort de celui-ci <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *G.*, I, 1924, 303, réf.

<sup>2</sup> RIGAUD, *RGA* (2), 31, d'après Sénebier.

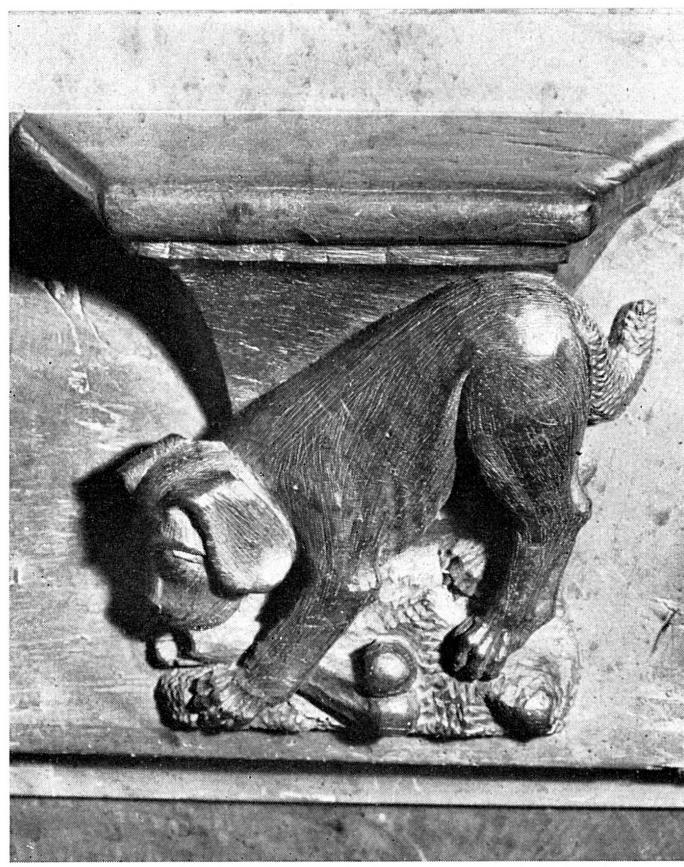
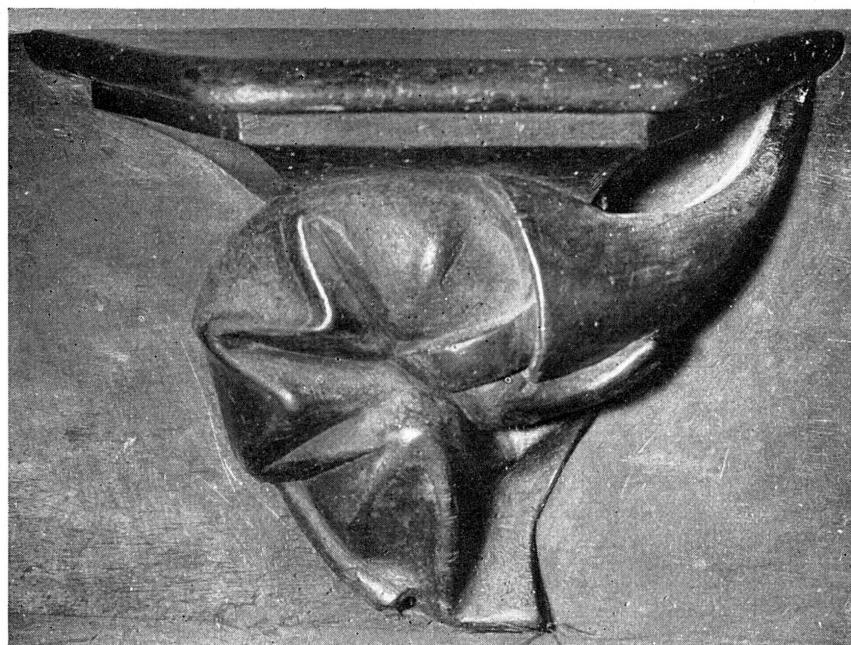
<sup>3</sup> *G.*, II., 1924, 303-4, réf.

<sup>4</sup> Voir plus loin, 117. — Il paraîtrait curieux que les stalles des Macchabées aient représenté deux fois le même motif du ménologe.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 65.

<sup>6</sup> *G.*, XXVII, 1949, 212.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 62, stalles A, n<sup>o</sup> 5. A vrai dire, on peut se demander si les stalles de 1471 n'avaient pas été précédées par de plus anciennes, datant de la construction de la chapelle au début du XV<sup>e</sup> siècle ?



Pl. XII. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — Miséricordes. Rang supérieur, N° 11. Rang inférieur, N° 17



Le sujet du gardeur de pourceaux, la « glandée », appartient à la série des travaux des mois, si fréquente dans l'iconographie des cathédrales<sup>1</sup>, et caractérise les occupations des mois d'automne, octobre<sup>2</sup> ou novembre<sup>3</sup>.

Le fragment disparu appartenait sans doute à la jouée d'une stalle<sup>4</sup>.

\* \* \*

#### 10. *Dessins de fragments disparus.*

Nous avons retrouvé, dans les archives du Musée, trois dessins au crayon, par Blavignac, de reliefs qui ornaient des jouées de stalles et qui représentent des travaux des mois. L'un, avec un paysan ramassant du bois, reproduit un fragment conservé au Musée<sup>5</sup> (*Pl. XXV*), mais avec le trilobe qui le surmontait et qui, depuis, a été supprimé. Ce fragment provient de Saint-Pierre, et cette provenance doit être admise pour les deux autres fragments, dessinés, qui ont disparu. En effet, le trilobe qui les surmonte, avec lobe médian surbaissé, est partout identique<sup>6</sup>. On le retrouve de plus tout pareil sur les deux jouées du banc de Jussy, qui illustrent elles aussi des travaux de l'année<sup>7</sup>. Cette série, comprenant le fragment du Musée, les deux fragments dessinés et disparus, les deux jouées du banc de Jussy, appartenait donc à un même ensemble, qui décrivait les labeurs des mois, soit sans doute aux jouées laté-

<sup>1</sup> MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 85 sq.; ENLART, *Manuel d'arch. française*, I, 2<sup>e</sup> éd., 809; LE SÉNÉCAL, *Les occupations des mois dans l'iconographie du moyen âge*, *Bull. Soc. Antiquaires de Normandie*, XXXV, 1924, 1; G., II, 1924, 317; G. BELLONCI *Sur la trace de l'hiver en Italie*, Italia, hiver 1941-2, 6; JAMOT, *Travaux et fêtes au moyen âge*. Les douze mois de l'année. Reproductions des miniatures du Bréviaire Grimani, 1936; O. KOSE, LEFF, *Representations of the months and zodiacal Signs in Queen Mary Psalter*, GBA., 1942, nov. 77; VAN MARLE, *Iconographie de l'art profane*, I. *La vie quotidienne*, 375 sq.; WEBSTER, *The labors of the months in antique and mediaeval art*, Princeton, 1938.

Ex. : Chartres, MARRIAGE, 30 sq.; façade Ouest, portail latéral de gauche; 176, porche N.; BÉGULE, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, 161, portail central; *Annales archéologiques*, 17, 1857, 199 (Venise, palais ducal, chapiteaux, XIV<sup>e</sup> s.); mosaïque d'Aoste, XII<sup>e</sup> siècle, *Annales archéologiques*, 17, 1857, 265; cathédrale de Lausanne, Bach, 248 (rose), etc.

<sup>2</sup> Chartres, façade Ouest, porte latérale de gauche, M. et F. MARRIAGE, *Les sculptures de la cathédrale de Chartres*, 1909, 30 sq.; rose de la cathédrale de Lausanne, BACH, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, II, *La Cathédrale de Lausanne*, 1944, 249, n° 17 (reconstitution moderne).

<sup>3</sup> Chartres, porche N. début du XIII<sup>e</sup> s., MARRIAGE, 176; Paris, Chartres, MALE, *L'Art religieux du XIII<sup>e</sup> s. en France* (3), 1910, 95; Abondance, Haute-Savoie, DEONNA, *L'Abbaye d'Abondance*, 73, fig. 14; G., II, 1924, 317; v. MARLE, *Iconographie de l'art profane*, *La Vie quotidienne*, 417, fig. 416 sq.

<sup>4</sup> Comme au banc de Jussy, voir plus loin.

<sup>5</sup> Inv. G. 944. Voir plus loin, 122.

<sup>6</sup> Le trilobe est partout incomplet, mutilé sur les côtés, ce qui témoigne d'un ancien remplacement.

<sup>7</sup> Voir plus loin, 117.

rales de plusieurs rangs de stalles basses. Comme l'existence de ces reliefs à Jussy est attestée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, cet ensemble, qui se trouvait à Saint-Pierre, soit avant, soit après la Réformation <sup>2</sup>, a donc dû être démembré avant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Décrivant en 1845 les stalles du collatéral S., Blavignac écrit que « les faces latérales des stalles basses sont ornées, les uns de panneaux dont les fonds sont peints en bleu, les autres de figures qui représentent généralement des travaux agricoles » <sup>3</sup>. D'autre part, rappelant la restauration qu'il fit des stalles basses du chœur, il signale que certains morceaux « qui faute d'emploi dans l'église seront déposés au Musée, représentent des agriculteurs vaquant aux travaux de la campagne et dont les images sont autant de documents à consulter pour l'histoire du costume populaire du moyen âge » <sup>4</sup>. S'agit-il, dans l'un et l'autre passage, des mêmes reliefs? Peut-être, car, ajoute Blavignac, les stalles basses du chœur « ont été restaurées et placées dans la nef », c'est-à-dire sans doute incorporées — mais en partie seulement, car certaines sont encore en place dans le chœur — aux stalles du collatéral S., lors de la restauration de celles-ci. Ou bien ces dernières possédaient-elles déjà des reliefs analogues, car nous conservons quelques fragments, avec travaux de l'année, d'un autre type que les précédents <sup>5</sup>? Les descriptions de Blavignac sont malheureusement trop sommaires et même confuses, pour en tirer des déductions certaines. Mais, quoi qu'il en soit, il en ressort bien que les fragments en question ornaient avant les restaurations les stalles du chœur.

Des trois fragments dont nous avons les dessins, l'un est bien entré au Musée. Quant aux deux autres, soit :

- a) Un semeur, tourné à gauche, se penche en avant, porte la main gauche à une sacoche suspendue à la hauteur de la ceinture par une corde qui traverse obliquement sa poitrine, et tend le bras droit pour répandre la semence. Travail du mois d'octobre <sup>6</sup>, parfois du mois de novembre <sup>7</sup>. *Fig. 2.*

<sup>1</sup> Voir plus haut, n° 9, à propos du relief avec le gardeur de pourceaux, provenant de la chapelle des Macchabées.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 64, les transferts de stalles faits après la Réforme.

<sup>3</sup> *MDG.*, IV, 1845, 119.

<sup>4</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12.

<sup>5</sup> Voir plus loin, 122. Les encadrements sont en effet différents. Les stalles du collatéral S. ne montrent plus aucun sujet de ce genre; les reliefs qui les représentaient ont donc été éliminés lors de la restauration de ces stalles.

<sup>6</sup> *MALE*, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 95 (Paris, Chartres); *MARRIAGE*, *Les sculptures de la cathédrale de Chartres*, 1909, 176 (Chartres, porche N.); *Annales archéologiques*, 17, 1857, 26 (mosaïque d'Aoste, XII<sup>e</sup> s.). Ex. de ce motif, v. *MARLE*, *Iconographie de l'art profane*; I, La vie quotidienne, 392, fig. 392, 391, fig. 391, 401.

<sup>7</sup> *MALE*, 96 (Amiens).

b) Un personnage debout, tourné de trois quarts à gauche, porte la main gauche à sa ceinture, et sa droite levée tient une fleur. Elle évoque le printemps, et c'est le mois d'avril<sup>1</sup> ou celui de mai<sup>2</sup>. *Fig. 3.*



FIG. 2.  
Fragment perdu. Semeur.



FIG. 3.  
Fragment de jouée, transformé en miséricorde.

Le premier (*a*) est perdu; le second (*b*) a été utilisé par Blavignac, lors de ses restaurations, pour orner une miséricorde de la rangée inférieure des stalles basses S. (n° 18): le personnage, privé de son encadrement de trilobe, y a été placé horizontalement et, de debout, est devenu couché! *Pl. XXI.*

\* \* \*

<sup>1</sup> MALE, 92 (roi trônant, tenant une jeune branche en main, ou adolescent couronné de fleurs); MARRIAGE, 30 sq. (Chartres, façade ouest, personnage couronné, tenant les branches d'un arbre fleuri); *Annales archéologiques*, 17, 1857, 19 (Venise, palais ducal, XIV<sup>e</sup> s., chapiteau, chapelet de fleurs); *ibid.*, 265 (mosaïque d'Aoste, fleurs et nid d'oiseau).

<sup>2</sup> MALE, 94 (le personnage du mois de mai tient le plus souvent une branche ou une fleur); *Annales archéologiques*, 17, 1857, 199 (Venise, couronné de roses, tient une rose en main).

V. MARLE, *Iconographie de l'art profane*, I, La vie quotidienne, 380 (mars, avril).

Sur la planche qu'il a donnée des stalles du collatéral S.<sup>1</sup>, Blavignac a reproduit quelques motifs des miséricordes, que l'on retrouve à Saint-Pierre, à l'exception d'un, sous le panneau de David : un homme et une femme, nus, prennent un bain dans un cuveau de bois et s'embrassent amoureusement<sup>2</sup>. Cette scène d'étuves, dont on connaît d'autres exemples<sup>3</sup>, a sans doute été supprimée lors de la restauration de 1847; serait-ce parce qu'elle a paru trop licencieuse? Mais qu'est devenu ce fragment?

\* \* \*

#### D. STALLES ET FRAGMENTS DE STALLES QUI EXISTENT ENCORE

##### 11. *Stalles du collatéral S.<sup>4</sup>. Fig. 4 et pl. V.*

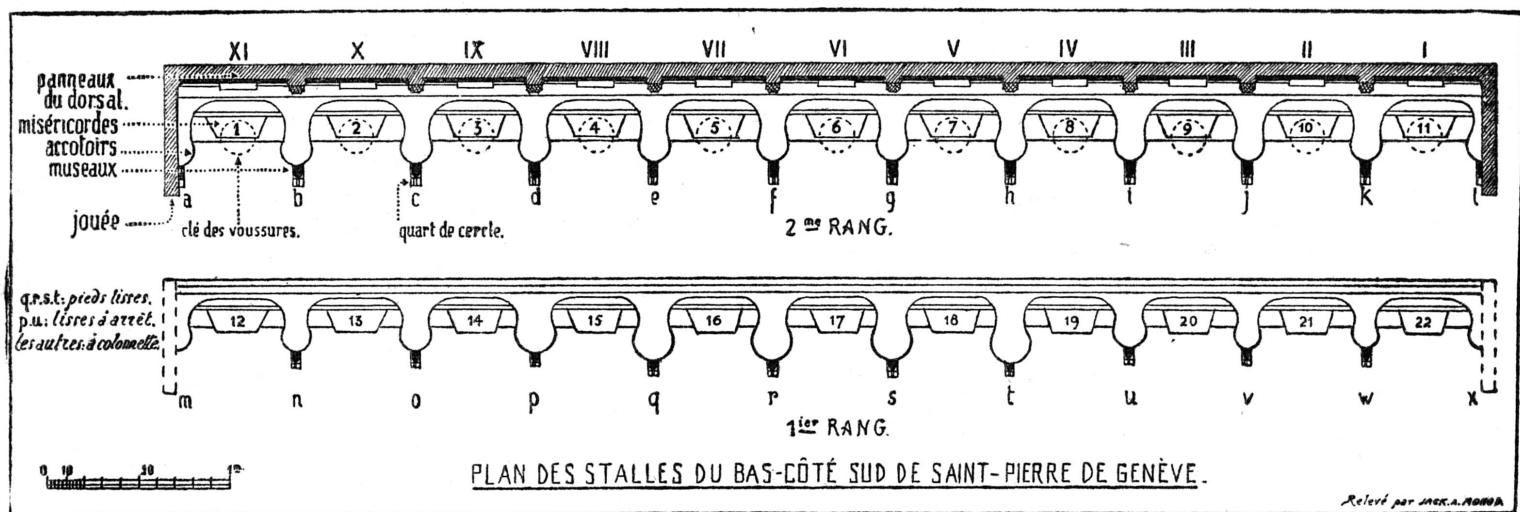


FIG. 4. — Plan des stalles du collatéral S.

Adossées au mur de la 5<sup>e</sup> travée, dans le collatéral S., elles comportent deux rangées, de 11 sièges chacune, une de stalles hautes, une de stalles basses, soit un

<sup>1</sup> *MDG.*, VI, 1849, pl. La planche ne donne que 5 fig. sur 11.

<sup>2</sup> *Ibid.*, à droite. — On remarquera que les autres motifs ne sont pas placés dans l'ordre qu'ils ont aujourd'hui; l'arrangement de Blavignac semble donc fantaisiste.

<sup>3</sup> Ex. MAETERLINCK, *Le genre satirique dans la peinture flamande* (2), 1907, 175, fig. 173 (poutres de l'Hôtel de Ville de Damme); GANZ-SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, 1946, pl. 19, 1 (miséricorde de stalles, cathédrale de Bâle).

<sup>4</sup> Pour la bibliographie, voir plus haut, 55.



Pl. XIII. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — Accoudoirs. Rang supérieur, g, j



total de 22 sièges <sup>1</sup>. Les stalles hautes sont couronnées d'un dais à galerie ajourée, qui vient buter aux deux extrémités contre des jouées pleines. Leurs dossiers à panneaux sont ornés de figures; ils sont séparés les uns des autres par des colonnettes à facettes, qui reçoivent les nervures des petites voûtes du dais; ils sont limités à leur partie supérieure par un arc en anse de panier orné de remplages <sup>2</sup>. La rangée des stalles basses est limitée latéralement par des jouées en panneaux rectangulaires, et, devant, par une balustrade pleine <sup>3</sup>.

\* \* \*

a) *Dais.*

« Le dais qui couronne les stalles hautes est formé d'une série de petits voûtains, de nombre égal à celui des panneaux à figures, et d'une galerie ajourée divisée de même en 11 compartiments. Les voûtains ont des nervures diagonales dont les clefs sont ornées du lis de Florence, peint en rouge <sup>4</sup>. Les divisions de la galerie sont marquées par des montants verticaux, flanqués de pinacles. Dans la partie inférieure, des arcs en accolade enrichis de redents, de crosses et de fleurons très finement travaillés, relient les montants. Ils empiètent en partie sur la rangée de petites arcatures ajourées, qui constitue le second étage du couronnement <sup>5</sup> ». La décoration du sommet de la galerie, composée de festons découpés, séparés par de petits pinacles, est l'œuvre de Blavignac <sup>6</sup>.

voir p. 55

\* \* \*

<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 167.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Cf. vue d'ensemble, *ibid.*, pl. XLII, n° 1.

<sup>4</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119, note 1, « les armoiries des clefs sont peintes sur papier collé contre le bois; j'ai remarqué dans d'autres monuments exécutés à Genève à peu près à la même époque l'emploi du papier argenté dans des décorations du même genre ».

On constate que le dais a été recoupé par endroits à sa partie inférieure, à la retombée des nervures des voûtains, qui s'y appliquent mal.

<sup>5</sup> MARTIN, *SP.*, 169; BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 118; *Id.*, *Description*, 20: « Le dais travaillé avec beaucoup d'art se compose d'une suite d'arcs en talon subtrilobés, dont l'extrados est orné de feuilles finement découpées, qui se réunissent à la pointe de l'arc, puis s'épanouissent contre une élégante balustrade qui aujourd'hui est la dernière partie du dais... Sans nuire à l'unité, il règne une grande variété de formes dans cette balustrade, de même que dans les feuilles ou crochets des arcs qui sont dorés et qui imitent des feuilles de chêne, d'érable, de vigne, etc. »; *ibid.*, 119: « on voit sur chaque stalle une clef pendante inclinée qui porte les mêmes armoiries que les faces latérales, « de sable au lys épanoui et florencé de gueules ».

<sup>6</sup> *MDG.*, VI, 1849, 151; MARTIN, *l. c.*, pl. XLIII. 3 — La partie supérieure du dais avait en effet été supprimée lors de l'installation des galeries au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir plus haut, 53-54.

b) *Jouées des stalles hautes.*

Les jouées, entièrement pleines, très endommagées par le temps, ont été fortement restaurées<sup>1</sup>.

*Face intérieure.* — « La seule partie restée à peu près intacte est la face intérieure, occupée par un grand panneau rectangulaire, surmonté d'un petit arc aveugle plus étroit orné de remplages. Le grand panneau lui-même est divisé en plusieurs compartiments par des arcs grands et petits, de formes diverses.<sup>2</sup> » A la partie inférieure du panneau, sur chaque jouée, deux cerfs d'or, dressés, supportent un écu ovale, au lys de Florence, de gueules<sup>3</sup>; les couleurs ne sont plus visibles aujourd'hui, mais ont été relevées jadis par Blavignac. *Pl. VI, à gauche.*

*Face extérieure.* — La face extérieure des jouées n'a aucune ornementation à sa partie inférieure. Le couronnement est une restauration de Blavignac en 1847; il reproduit le motif de la galerie; l'arc en accolade est encadré par des figures d'anges tenant, l'un un écu écartelé aux armes de Genève et de Florence, l'autre une inscription relative à la construction et à la restauration des stalles<sup>4</sup>. Aux angles, des clochetons qui abritent les statuettes de saint Pierre et de saint Paul, d'un côté, d'Elie et de saint Jean-Baptiste de l'autre, sont aussi des adjonctions de Blavignac<sup>5</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 169. — La jouée de droite a des parties restaurées à mi-bois, sans doute pour remplacer des parties pourries.

<sup>2</sup> MARTIN, *SP.*, 169.

<sup>3</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 119: « on voit sur chaque stalle une clef pendante inclinée qui porte les mêmes armoiries que les faces latérales: « de sable au lys épanoui et florencé de gueules »; les écussons des faces sont soutenus par deux cerfs d'or »; *ibid.*, note 2: « il est possible que le champ originairement d'argent ait tourné au noir par l'action du temps »; MARTIN, *l. c.*, pl. XLII, 2; *LA.*, 185, fig. 146.

<sup>4</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 151: « Ce motif est retourné dans les faces latérales, dans les arcs desquelles sont placées deux figures d'anges coloriées, tenant, l'une un écu écartelé aux armes de Genève et de Florence, l'autre une courte inscription en lettres d'or, rappelant l'époque première de la construction et celle de la restauration. » MARTIN, 170: « Le couronnement actuel est moderne. Il reproduit le motif de la galerie: l'arc en accolades encadre des figures d'anges tenant, l'un un écu écartelé aux armes de Genève et de Florence, l'autre une inscription relative à la construction et à la restauration de stalles. Ces motifs nouveaux, relégués dans l'ombre, n'ont guère altéré l'aspect de l'ensemble. »

<sup>5</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 151: « Deux clochetons, terminés par un globe d'azur cintré et surmonté de la croix triomphale, ont été placés aux angles; quatre petites statues de saints et de prophètes sont appliquées contre les clochetons; ces figures représentent à l'une des extrémités des stalles, les apôtres saint Pierre et saint Paul, patrons de la ville de Genève; le premier tient à ses pieds l'écusson parti à la clef et l'aigle et presse sur son cœur la clef, symbole de la puissance conférée par Christ à ses disciples; saint Paul s'appuie sur le glaive, instrument de son martyre, et de la gauche tient un philactère d'azur où se lit la devise de Genève: « Post Tenebras Lux ». Le second angle des stalles est décoré des figures d'Elie et du saint Précurseur; ce dernier, patron de la ville de Florence, en porte l'écusson d'une main, et de l'autre tient la croix, à laquelle flotte l'étendard de la résurrection. La devise « Dei Virtus est

c) *Jouées des stalles basses.* — Les jouées rectangulaires des stalles basses sont décorées extérieurement de remplages aveugles, de style flamboyant et de types différents<sup>1</sup>. *Pl. VI, à droite.*

d) *Balustrade.* — La balustrade devant la rangée de stalles basses, à panneaux décorés de serviettes gothiques, et à dragons en ronde bosse tenant un écu aux armes de Genève, à chaque extrémité, est une création de Blavignac.

\* \* \*

e) *Dossiers.* — Les reliefs des dossiers<sup>2</sup> font alterner des apôtres, tous nimbés, et des prophètes, debout sur des consoles. Leurs banderoles portent, pour les premiers, un article du Credo apostolique; pour les seconds, un passage de l'Ancien Testament, préfigure du Nouveau. Les noms des prophètes sont inscrits sur leurs consoles; ceux des apôtres font défaut, à l'exception de saint Thomas<sup>3</sup>.

Ce sont, de droite à gauche (*plan, fig. 4*) :<sup>4</sup>

1. *David*, tourné à sa droite, en costume royal, couronné, sceptre dans la main gauche, la harpe à sa droite. *Pl. VII.*

Sur le phylactère qu'il tient des deux mains : « Dominus dixit ad me filius meus est tu ego hodie genui te » (Psaumes, II, 7).

Sur la console : « Davit ».

*MDG.*, VI, 1849, pl. (à droite); *MARTIN, SP.*, 167, n° 11, pl. *XLI*, n° 11; *LA.*, 182, fig. 143. — Plan, n° 1.

2. *Saint André*, tourné à sa droite, vêtu d'une draperie à l'antique, tient devant lui, de la main droite, la croix en X, instrument de son supplice, et un filet conique, d'où sortent les têtes et les queues de poissons.

Sur le phylactère qu'il tient de la main gauche : « Et in Jhesum Christum filium eius unicum dominum nostrum ». *Pl. VII.*

« nobis » est écrite sur le phylactère d'Elie; de riches dais mitrés, semés de croix d'or couvrent ces quatre figures, dont plusieurs détails sont peints et dorés. »

*MARTIN*, 170 : « Ces additions lourdes et disgracieuses sont mal reliées aux éléments de l'ancienne décoration. Elles choquent l'œil d'autant plus qu'elles se trouvent placées à côté des fines dentelures des galeries du XV<sup>e</sup> siècle. »

<sup>1</sup> *MARTIN*, 170, pl. *XLII*, 1 (jouée de gauche); *LA.*, 184, fig. 185; *SCHEUBER*, pl. V (jouée de droite). Fond bleu, ornements dorés.

<sup>2</sup> Dimensions des panneaux : Haut. 1,40; larg. 0,49-50.

<sup>3</sup> On ne sait pour quelle raison le nom de saint Thomas est seul mentionné. Les autres inscriptions auraient-elles été supprimées, mais dans ce cas, pourquoi avoir conservé celle-ci?

<sup>4</sup> *MARTIN, SP.*, 167 sq., pl. *XLI-XLII*; *SCHEUBER*, 35, 71; *ARCHINARD, ER.*, 329; *MDG.*, VI, 1849, 145, note 1, pl.; *GANZ-SEEGER*, pl. 28. — Nous n'indiquons pas les lettres gothiques des inscriptions, ni leurs abréviations; C. Martin a donné les transcriptions en lettres romaines, avec les abréviations en italiques.

*MDG.*, VI, 1849, pl. (2<sup>e</sup> fig. à partir de la droite); *MARTIN, SP.*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 10; *LA.*, 182, fig. 143; *BOUFFARD, L'Art gothique en Suisse*, éd. Mazenod, 1948, pl. n<sup>o</sup> 65. — Plan, n<sup>o</sup> II.

3. *Esaïe*, tourné à sa droite, vêtu d'une robe à larges plis verticaux, et à longues manches pendantes, doublées de vair, que serre une ceinture à laquelle un poignard est suspendu. Il y porte la main gauche, et de la droite levée tient l'extrémité du phylactère. Sa tête est coiffée d'une sorte de capuchon.

Sur le phylactère : « Ecce virgo concepit et pariet filium et iubeo nomen eius Hemanuel » (*Esaïe*, VII, 14). Sur la console : « Isayas ».

*MDG.*, VI, 1849, pl. (3<sup>e</sup> fig. à partir de la droite); *MARTIN, SP.*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 9; *BOUFFARD, L'art gothique en Suisse*, éd. Mazenod, 1948, pl. n<sup>o</sup> 65. — Plan, n<sup>o</sup> III.

4. *Saint Jacques Le Majeur*, tourné à sa droite. Il est vêtu en pèlerin, coiffé du bonnet à coquille caractéristique; de la main droite il s'appuie sur un long bâton, et de la gauche tient un livre.

Sur le phylactère : « Qui conceptus est de spiritu sancto natus ex Maria virgine ».

*MDG.*, VI, 1849, pl. 4<sup>e</sup>, fig. à partir de la droite); *MARTIN*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 8. — Plan, n<sup>o</sup> IV.

5. *Zacharie*, tourné à sa gauche. Il est vêtu d'une robe à grands plis verticaux, que serre une large ceinture de cuir; sa tête est coiffée du bonnet conique des grands prêtres juifs. Sa main droite s'appuie sur une sorte de large cimeterre; l'index tendu de sa main gauche semble faire un signe. *Pl. VIII*.

Sur le phylactère : « Aspiciunt omnes ad me quem confixerunt » (*Zach.* XII, 10)

Sur la console : « Zacharias ».

*MARTIN*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 7. — Plan, n<sup>o</sup> V.

6. *Saint Jean l'évangéliste*, entièrement de face, imberbe comme d'habitude, alors que tous les autres apôtres et prophètes portent barbes et moustaches, traitées avec grande variété, ou tout au moins une moustache (*Saint Thomas*). Il est drapé à l'antique; sa main droite, ramenée à la hauteur de sa poitrine, tient un stile; sur sa main gauche, qui relève un pan de la draperie, repose un livre. *Pl. VIII*.

Sur le phylactère : « Passus sub Poncio Pilato crucifixus mortuus et sepultus ».

*MARTIN*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 6. — Plan, n<sup>o</sup> VI.

7. *Osée*, tourné à sa gauche, est vêtu d'un grand manteau à pèlerine et à capuchon, et coiffé d'un bonnet. Sa main droite passe par dessus le phylactère dont sa main gauche tient une extrémité. *Pl. IX*.

Sur le phylactère : « O mors ero mors tua morsus ero inferne » (*Osée*, XIII, 14).

Sur la console : « Osias ».

*MARTIN*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 5. — Plan, n<sup>o</sup> VII.

8. *Saint Thomas*, de face. Il est vêtu d'une robe à longs plis verticaux, que serre une ceinture, par dessus laquelle est jeté un manteau qui revient obliquement sur l'épaule gauche, et dont son bras gauche, pendant, tient un pan; sa main droite est levée, ouverte, paume en avant. Comme nous l'avons dit (n<sup>o</sup> 6), il n'a pas de barbe, mais seulement une moustache.

Sur le phylactère : « Descendit ad inferna tercia die resurexit a mortuis ».

Sur la console : « Thomas ».

*MARTIN*, 168, pl. XLI, n<sup>o</sup> 4. — Plan, n<sup>o</sup> VIII.



Pl. XIV. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — Accoudoirs. Rang inférieur, n, o



9. *Amos*, tourné de profil à sa droite. Il porte un ample manteau à larges plis, qui recouvre presque entièrement sa robe, et sa tête est coiffée d'un bonnet pointu. Au lieu de la longue barbe des autres apôtres et prophètes, il n'a qu'une petite barbiche pointue. Le phylactère qu'il tient de sa main droite est d'une autre forme que les autres, plus court et plus large, où l'inscription s'étage sur deux lignes. Sa main gauche, qui sort de la draperie, tient un court objet indéterminé.

Sur le phylactère : « *Hedifficavit ascensionem suam in celo* » (Amos, IX, 6).

Sur la console : « *Amos* ».

MARTIN, 168, pl. XLI, n° 3. — Plan, n° IX.

10. *Saint Jacques le Mineur*, tourné à sa droite. Vêtu d'une ample draperie, il tient de sa main gauche une massue, long bâton noueux dont l'extrémité renflée repose à terre, et de la droite le bout du phylactère. *Pl. X.*

Sur le phylactère : « *Ascendit ad celos scedit ad dexteram dei patris omnipotentis.* »

MARTIN, 169; pl. XLI, n° 2. — Plan, n° X.

11. *La Sibylle Erythrée*. De face, amplement drapée d'une robe et d'un manteau agrafé sur sa poitrine, la tête coiffée d'étoffes plissées, elle tient de la main gauche un livre ouvert, rappelant les livres sibyllins, et lève sa main droite fermée. *La Sibylle Erythrée* paraît sur les fresques de l'Hôtel de Ville de Genève, dues à un auteur inconnu d'après 1488.<sup>1</sup> *Pl. X.*

Sur le phylactère : « *Unde deum servent incredulus atque fidelis.* »<sup>2</sup>

Sur la console : « *Sibillia eritra.* »

MDG., VI, 1949, 146, pl. (dernière figure à gauche); MARTIN, 168, pl. XLI, n° 1. Elle porte « un livre ouvert où se voient des caractères inconnus », dit Blavignac; on ne les distingue plus aujourd'hui. — Plan, n° XI.

\* \* \*

Ce thème, qui associe par couples apôtres et prophètes, et fait réciter par chacun des premiers une des vérités du Credo, soit du Symbole des apôtres<sup>3</sup>, par chacun des seconds un verset de leur livre annonçant et confirmant ces vérités<sup>4</sup>, a été conçu au XIII<sup>e</sup> siècle déjà, mais a surtout été traité avec faveur par les artistes du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Outre Genève, les stalles de la Suisse romande montrent le double Credo apostolique et prophétique à Fribourg, Romont, Hauterive, Moudon, Estavayer,

<sup>1</sup> En dernier lieu, sur ces peintures, DEONNA, *Peintures murales du XV<sup>e</sup> siècle*, G, XXI, 1943, 102 (Sibylle Erythrée, 104, 105, 109).

<sup>2</sup> Nous ne retrouvons pas ce texte dans les paroles attribuées à la Sibylle Erythrée. MALE, *L'art religieux du XV<sup>e</sup> siècle en France*, 271 et note 4, 274, V, 284.

<sup>3</sup> Liste des apôtres et de l'article qui est attribué à chacun d'eux, CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s. v. Apôtres, 50; MALE, *L'art religieux à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en France*, 260, note 2.

<sup>4</sup> Liste des paroles des prophètes, CAHIER, s. v. Prophètes, 718 (d'après les stalles de Genève, et un ms. anglais); MALE, 261, note 5; SCHEUBER, 34 sq.

<sup>5</sup> MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 192; ID., *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, 259 sq.

Yverdon<sup>1</sup>; aux environs, celles de Saint-Claude<sup>2</sup> (Jura) sont l'œuvre d'un artiste genevois, Jean de Vitry. Apôtres et prophètes sont disposés selon une règle usuelle<sup>3</sup>, qui toutefois comporte quelques variantes<sup>4</sup>.

Ce double Credo décorait une tapisserie donnée en 1426 à Saint-Pierre de Genève par Guy d'Albi et son frère Jean<sup>5</sup>:

« Item unum pannum de opere attrabatensi ubi sunt ymagines 12 prophetarum et 12 apostolorum, et in pede dicti pagni est exposicio et approbacio 12 articulorum fidei, tam per antiquum Testamentum quam per novum, et exposicio in latino et gallico. »

Dans l'église de Saint-Gervais, des stalles aujourd'hui disparues montraient aussi les douze apôtres.<sup>6</sup>

\* \* \*

Les stalles du collatéral S. appartenaient au même ensemble que celles du collatéral N., détruites<sup>7</sup>; leur total demeure toutefois incomplet. Chaque série ne comprenant en effet que 11 figures (5 apôtres, 5 prophètes, 1 Sibylle), le total de

<sup>1</sup> SCHEUBER, 30 sq.; 34 sq., donne en une table la liste des figures et leur correspondance d'une localité à l'autre; l'auteur a toutefois ignoré pour Genève la série disparue du collatéral N., et sa liste genevoise est par suite incomplète; BACH, *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, canton de Vaud*, II, La cathédrale de Lausanne, 1944, 290, note 2; GANZ-SEEGER, 70;

Fribourg : SCHEUBER, 42; GANZ-SEEGER, 99, pl. 21; Fribourg artistique, 9, 1898, pl. I-V; Romont, SCHEUBER, 49; GANZ-SEEGER, 107, pl. 20; Hauterive, SCHEUBER, 53; GANZ-SEEGER, 100, pl. 25; Fribourg artistique, 7, 1896, pl. II-V; Moudon, SCHEUBER, 62; E. BACH et M. STEINMANN, *L'église Saint-Etienne à Moudon*, 1930; GANTNER, *Kunstgesch. d. Schweiz*, II, 371, fig. 328; GANZ-SEEGER, 104, pl. 42; Estavayer, SCHEUBER, 62, GANZ-SEEGER, 99, pl. 58; Yverdon, SCHEUBER, 79; GANZ-SEEGER, 111.

Dates : Fribourg, Saint-Nicolas, 1462-4, par Antoine de Penney et son neveu Claude; Romont : 1466-9, par Rodolphe Potter, ses fils et le menuisier Bernard dou Bos; Hauterive, vers 1480; Moudon, 1501-2, par Pierre Vuarser et son fils Jean Mattelin; Estavayer, 1522-6, par Jean Mattelin Vuarser; Yverdon, vers 1416, par Bon Boctelier. A Lausanne, faute de place, seul le Credo apostolique est représenté, SCHEUBER, 35 h; 82; BACH, 291 sq.; GANZ-SEEGER, 101, pl. 43-4.

<sup>2</sup> LA., 187, note 2, réf.; GONTHIER, II, 217.

<sup>3</sup> Concordance des apôtres et des prophètes, MALE, *L'art religieux du XVe siècle*, 261, note 5 (liste); SCHEUBER, 34 sq. (Suisse romande).

<sup>4</sup> CAHIER, s. v.; Apôtres, 50-1; s. v.; Prophètes, 719, note 2, 712; MALE, 260, 266-7; MARTIN, SP., 169.

<sup>5</sup> MDG., II, 1843, 232; XXI, 1882, 226; ARCHINARD, ER., 298; G; XXVI, 1948, 102.

<sup>6</sup> Reg. du Comité des immeubles du 13 août 1805 : « Les ornements des formes des douze apôtres au temple de Saint-Gervais sont décloués. » Cf. GUILLOT, *Le temple de Saint-Gervais à Genève*, 1903, 25; SCHEUBER, 77.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 72 n° 8.

celles qui font partie du Credo est de 10 apôtres, 10 prophètes, au lieu de 12 apôtres et 12 prophètes. Il manque donc à chaque série un couple d'un apôtre et d'un prophète, illustrant deux articles du Credo. Cette suppression a été nécessitée par l'emplacement que l'on a donné à ces stalles après la Réforme, et pour lequel elle n'était pas destinée. Elles remplissent en effet presque exactement l'intervalle entre les deux piliers du collatéral, débordant même quelque peu sur ceux-ci. Ce sont le premier (série S.) et le dernier (série N.) couples, soit le premier et le dernier article du Credo que l'on a supprimé, assurément, parce que la suppression en ces points facilitait le travail d'adaptation.

*Série S.* Elle commence par David et par S. André, couple qui est partout affecté au 2<sup>e</sup> article du Credo : « *Et in Jhesum Christum, filium eius unicum, dominum nostrum* »<sup>1</sup>. Il manque donc le premier couple, qui est presque partout le prophète Jérémie, placé en tête, et suivi par l'apôtre saint Pierre, porteur du 1<sup>er</sup> article : « *Credo in Deum, patrem omnipotentem, creatorem coeli et terrae* »<sup>2</sup>.

*Série N.* Il manque, après S. Thaddée, le dernier couple, relatif au dernier article du Credo : « *vitam aeternam* ». Celui-ci est généralement attribué à l'apôtre Saint Mathias<sup>3</sup> et au prophète Daniel, avec ces paroles : « *E vigilabunt alii in vitam aeternam, alii in opprobrium* »<sup>4</sup>, qui correspondent avec celles du Credo.

<sup>1</sup> Sénebier, dans la description qu'il donne des stalles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit : « David est le premier, saint Pierre le second », *Essai sur Genève*, 47. Il a confondu saint André, qui suit David, avec saint Pierre, parce que tous deux sont des pêcheurs, et que saint André porte le filet. Sénebier, du reste, témoigne d'une certaine incompréhension des thèmes représentés : « On ne peut savoir précisément le nom de chacun, parce que le nom de quelques-uns est absolument effacé, parce que leurs attributs ne sont pas assez caractéristiques pour les faire connaître, et parce que la sentence en lettres d'or, qui devrait les indiquer, n'est pas toujours assez signifiante. » Cependant, les noms des prophètes inscrits sur les consoles, les textes et les attributs sont suffisamment caractéristiques pour que Sénebier eût pu identifier les personnages, s'il l'avait voulu.

Flournois, qui relève la liste des stalles S. à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, débute par David. La suppression du couple Jérémie-Saint Pierre est donc antérieure à cette date.

<sup>2</sup> MALE, *L'art religieux du XV<sup>e</sup> siècle en France*, 261, note 5, n<sup>o</sup> 1; SCHEUBER, 34, n<sup>o</sup> 1-2. A Estavayer, Jérémie est remplacé par Joël; *ibid.*, E. Comme celui-ci a déjà sa place dans la série N., on ne peut le supposer ici.

<sup>3</sup> CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s. v. Apôtres, 50; MALE, 261, note 5, n<sup>o</sup> 11; SCHEUBER, 42-3. — A Hauterive, Moudon : Thaddée, SCHEUBER, 42, n<sup>o</sup> C, D; à Estavayer, Simon, *ibid.*, 43, E. Comme Simon et Thaddée sont déjà placés dans la série N., avec les articles précédents du Credo, on ne peut les supposer ici. MARTIN, *SP.*, 171; ARCHINARD, *ER.*, 331, n<sup>o</sup> 12.

<sup>4</sup> Daniel, XII, 2. — CAHIER, s. v. Prophètes, 719; ARCHINARD, *ER.*, 331, n<sup>o</sup> 11. — Daniel est associé à Mathias, à Romont, SCHEUBER, 42, B.; à Hauterive, Moudon, à Thaddée, *ibid.*, C. D.; à Estavayer, à Simon, *ibid.*, E. — Ailleurs ce passage de Daniel est donné à Ezéchiel, qui accompagne Mathias, MALE, 261, note 5, n<sup>o</sup> 12; CAHIER, s. v. Prophètes, 719, SCHEUBER, 42, A, à Fribourg. — Mathias, Simon, Ezéchiel ayant déjà leur place antérieure dans la série N., ne peuvent être retenus ici.

Nous pouvons donc recomposer l'ensemble des apôtres et des prophètes, comme suit<sup>1</sup> :

<i>Série S.</i>	<i>Prophètes</i>	<i>Apôtres</i>	<i>Articles du Credo</i>
	1. (Jérémie)	2. (Saint Pierre)	Credo in Deum omnipotentem, creatorem coeli et terrae.
	3. <i>David</i>	4. <i>Saint André</i>	Et in Jhesum Christum, filium eius unicum dominum nost- rum.
	5. <i>Esaïe</i>	6. <i>Saint Jacques le Majeur</i>	Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria vir- gine.
	7. <i>Zacharie</i>	8. <i>Saint Jean l'évangéliste</i>	Passus sub Poncio Pilato, cri- cifixus, mortuus et sepultus.
	9. <i>Osée</i>	10. <i>Saint Thomas</i>	Descendit ad inferna, tertia die resurrexit a mortuis.
	11. <i>Amos</i>	12. <i>Saint Jacques le Mineur</i>	Ascendit ad coelos, sedet ad dexteram patris omnipotentis.
<i>Série N.</i>	13. <i>Sophonie</i>	14. <i>Saint Philippe</i>	Inde venturus est judicare vivos et mortuos.
	15. <i>Joël</i>	16. <i>Saint Barthélemy</i>	Credo in Spiritum sanctum.
	17. <i>Salomon</i>	18. <i>Saint Mathieu</i>	Sanctam Ecclesiam, catholicam, sanctorum communionem.
	19. <i>Michée</i>	20. <i>Saint Simon</i>	Remissionem peccatorum.
	21. <i>Ezéchiel</i>	22. <i>Saint Thaddée</i>	Carnis resurrectionem.
	23. (Daniel)	24. (Saint Mathias)	Vitam aeternam.

\* \* \*

Aux apôtres et aux prophètes, les stalles du collatéral S. ajoutent la Sibylle Erythrée, et les stalles disparues du collatéral N. avaient la Sibylle tiburtine<sup>2</sup>.

Connues dès le XIII<sup>e</sup> siècle — Vincent de Beauvais en énumère 10 d'après Varron — l'art du moyen âge n'a représenté tout d'abord que ces deux Sibylles ou même une seule<sup>3</sup>. Ce n'est que dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle que les Sibylles multiplient partout leur image et leur nombre<sup>4</sup>, grâce surtout à l'influence exercée

<sup>1</sup> Nous mettons entre parenthèses les figures supprimées.

<sup>2</sup> Voir plus haut 72.

<sup>3</sup> Sur les Sibylles, MALE, *L'art religieux du XV<sup>e</sup> siècle en France*, 269 sq.; ID., *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle* (3), 1910, 391; BARBIER DE MONTAULT, *Iconographie des Sibylles*, 1874; MALE, *Quomodo Sibyllas recentiores artifices repraesentaverunt*, 1899; L. DARNEDDE, *Deutsche Sibyllen-Weissagung*, Greifswald, 1933.

<sup>4</sup> A Ulm, les stalles de Georges Syrlin, de 1469-74, montrent 9 Sibylles, avec leurs prophéties, la plupart empruntées à « l'Institution divine » de Lactance, MALE, 270-1; 271, note 4,



Pl. XV. — Saint-Pierre. Stalles du collatéral S. — Accoudoirs. Rang inférieur, u, w



sur l'art par l'ouvrage du Dominicain Filippo Barbieri <sup>1</sup>, publié en 1481, qui rapproche les Sibylles des prophètes et, par symétrie, porte leur nombre à 12 <sup>2</sup>. Après 1481, associées aux prophètes, les Sibylles sont fréquemment représentées en France et en Italie <sup>3</sup>. Puis, comme les prophètes sont eux-mêmes unis aux apôtres, on tente d'unir les trois séries des 12 sibylles, des 12 prophètes et des 12 apôtres, les oracles sibyllins prédisant les textes correspondants de l'Ancien et du Nouveau Testament, et à côté de chaque Sibylle, on représente un prophète et un apôtre <sup>4</sup>.

Les stalles de Genève ne montrent que les deux Sibylles, les plus anciennement représentées et les plus typiques <sup>5</sup>; elles paraissent toutefois dénoter l'influence de Barbieri, puisque les paroles de la Sibylle de Tibur sont celles que cet auteur lui donne <sup>6</sup>. L'une, celle de Tibur, annonce la naissance du Fils de Dieu <sup>7</sup>, comme le font les premiers prophètes et apôtres, David, Saint André, Esaie, Saint Jacques le Majeur (stalles S., n° 1-4). L'autre, la Sibylle Erythrée <sup>8</sup>, qui souvent symbolise à elle seule toutes les autres <sup>9</sup>, la plus célèbre aussi, prédit le Jugement dernier <sup>10</sup>, auquel fait allusion saint Philippe (série N., n° 3).

Elles sont à une extrémité de chacune des séries N. et S., qui ont été disjointes de l'ensemble originel. Mais, en réunissant celles-ci en un tout continu, la Sibylle Erythrée serait au milieu, après les six premiers couples de prophètes et d'apôtres, qui décrivent la naissance, la vie, la mort, la résurrection du Christ, et avant les six derniers couples qui évoquent le Jugement dernier, et la vie éternelle des élus. Ce serait bien là sa place logique, et celle de la Sibylle de Tibur, annonciatrice de la naissance du Christ, serait, non pas comme elle l'était, selon Flournois, avec les

texte des prophéties sibyllines de Lactance; Lactance les a demandées aux « Oracles Sibyllins », œuvre de Juifs d'Alexandrie vers le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, plus tard remaniées par les chrétiens, *ibid.*, 272.

<sup>1</sup> MALE, 273, liste des Sibylles et des prophètes qui leur correspondent. Les paroles attribuées aux Sibylles par Barbieri diffèrent de celles de Lactance, *ibid.*, 276. — KÜNSTLE, *Ikoneographie d. christlichen Kunst*, I, 1928, 303; *Die Propheten und Sibyllen*.

<sup>2</sup> Barbieri ajoute à la liste des 10 Sibylles de Varron la Sibylle Agrippa, et la Sibylle Europe, MALE, 275.

<sup>3</sup> MALE, 277 (Italie); 280 (France); associées aux prophètes, 278, 291 (Italie); 291 (France).

<sup>4</sup> MALE, 292.

<sup>5</sup> MARTIN, SP., 169: « L'auteur des stalles de Genève reste fidèle à l'ancienne tradition, et représente encore des Sibylles isolées, mais il les associe déjà aux prophètes qui annoncent le Sauveur. »

<sup>6</sup> MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 275, n. XI. — Ces paroles sont données à la Sibylle de Phrygie, dans les Heures de Laval, d'avant 1489, *ibid.*, 288, note 1.

<sup>7</sup> MALE, 269; *Id.*, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 395, note 1.

<sup>8</sup> MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, 392.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 394, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle; 395: « Au XIII<sup>e</sup> siècle, en France comme en Grèce, on ne représente qu'une seule Sibylle, la Sibylle Erythrée, les autres n'apparaîtront que plus tard. »

<sup>10</sup> Barbieri lui attribue cependant des paroles qui ne se rapportent pas au Jugement dernier, MALE, *L'art religieux du XV<sup>e</sup> siècle*, 274, n° V; 281, note 4.

articles de la série N., mais au début de la série S., soit au début du Credo. Y aurait-il eu, lors de l'installation de ces stalles à Saint-Pierre après la Réforme, non seulement suppression de quelques panneaux, mais déplacement et interversion d'autres? <sup>1</sup> Mais peut-être que ces deux Sibylles étaient dès l'origine — comme celle de Tibur l'était dans la série N. détruite, comme l'est encore la Sibylle Erythrée dans la série S. — placées au début et à la fin de la suite des prophètes et des apôtres, comme deux points initial et final, comme l'introduction et la conclusion de la pensée que déroulent les paroles des prophètes et des apôtres, de la naissance à la Passion, à la Résurrection du Christ, puis à sa venue pour juger les vivants et les morts.

Le total des stalles était donc de 26, soit pour chaque rangée 6 apôtres, 6 prophètes, 1 sibylle <sup>2</sup>. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres Sibylles, et que l'on en ait supprimé, qui eussent été intercalées entre les prophètes et les apôtres, pour n'en garder que deux ; cette triple association des 12 sibylles aux 12 apôtres et aux 12 prophètes est tardive, ultérieure, paraît-il, à la date à laquelle ces stalles ont été sculptées. Mais le Credo était-il seul représenté ? Y avait-il d'autres figures illustrant des thèmes différents <sup>3</sup>, et donnant à l'ensemble un plus grand développement ? Il n'est pas possible de le dire, dans l'ignorance où nous sommes de la disposition originelle.

\* \* \*

f) *Miséricordes.* — Les tablettes des miséricordes sont de deux types : à coins arrondis et à pans coupés ; plusieurs ont été refaites, de même que quelques sculptures ; les motifs des n<sup>o</sup>s 3 et 18 sont anciens, mais ont été rapportés d'ailleurs, et il pourrait en être de même pour d'autres. Les planchettes et le fond des sièges sont

<sup>1</sup> A la cathédrale de Lausanne, lors du transfert des stalles de Montfaucon en 1578 dans le bas-côté S. de la nef, l'ordre de plusieurs dossiers fut interverti, et l'ordre normal ne fut rétabli qu'avec le retour des stalles à leur emplacement primitif en 1914. *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Vaud, II, BACH, La cathédrale de Lausanne*, 283, note 1. — Aux vitraux de la sainte Chapelle de Riom, de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, qui représentent apôtres et prophètes, des restaurations ont bouleversé l'ordre des personnages, et les textes ne leur correspondent plus, *MALE, L'art religieux du XV<sup>e</sup> siècle*, 265 ; cf. aussi aux vitraux de Saint-Serge, Angers, et de Saint-Maclou, Rouen, *ibid.*, note 8.

<sup>2</sup> Selon ARCHINARD, *ER.*, 331, ce chiffre de 26 aurait représenté la valeur numérique du nom de Jéhovah. Ce n'est là qu'une appréciation fantaisiste.

<sup>3</sup> MARTIN, *SP.*, 171 : « Il est même possible qu'à la série des apôtres et des prophètes aient été ajoutés d'autres personnages, comme on peut le voir encore aujourd'hui à Fribourg (Saint-Nicolas), Hauterive, Aoste (cathédrale), etc. Quoi qu'il en soit, un fait ne peut être mis en doute, les deux corps de stalles eurent à l'origine un plus grand développement qu'aujourd'hui. »

Cf. SCHEUBER, 45 (Fribourg) ; 51 (Hauterive) ; à Fribourg, 6 panneaux avec la Création précédent le Credo ; à Hauterive, la suite des apôtres et des prophètes est interrompue par d'autres sujets, évêques, saint Paul, Trinité, saint Jean-Baptiste, saint Bernard, *Fribourg artistique*, 9, 1898, pl. II-V (Fribourg) ; 7, 1896, pl. II-V (Hauterive).

pour la plupart modernes. Les dossiers de trois sièges qui se suivent au rang supérieur portent gravé le trigramme JHS<sup>1</sup>. Martin, Scheuber n'ont signalé que quelques motifs<sup>2</sup>, et la plupart n'ont pas encore été reproduits<sup>3</sup>.

*Rang supérieur, de gauche à droite :*

1. *Personnage imberbe, tourné de profil à gauche, vêtu d'une pèlerine, chaussé, accroupi, le bras gauche ramené à ses fesses, « cossim cacans ». Main gauche entaillée, avant-bras droit manquant.*<sup>4</sup> *Pl. XI.*

Ganz Seeger, pl. 29,2 (l'image est inversée) — Plan, n° 1.

2. *Chien tourné à gauche, mangeant une saucisse.* Tablette moderne. — Plan, n° 2.<sup>5</sup> *Pl. XI.*

3. *Jeune femme en pied, aux cheveux longs, le bras gauche allongé, la main droite levée, paume en avant. Les pieds reposent sur une petite console, attestant qu'elle devait être vue dans la position debout, et non couchée. Comme le personnage masculin n° 18, dans la même attitude insolite, elle provient d'un relief que les restaurateurs ont adapté aux miséricordes.* *Pl. XXI.*

Ganz-Seeger, pl. 29, n° 4. — Plan, n° 3.

4. *Branche de rosier, avec feuille et grande fleur épanouie.* — Plan, n° 4.

5. *Tête imberbe, encapuchonnée, au nez cassé, tournée de trois quarts à gauche.* Sculpture et tablette modernes. — Plan, n° 5.

6. *Oiseau, ailes éployées, debout sur un nid de forme conique, qui contient une rangée de quatre corps arrondis, soit quatre oisillons, dont les têtes sont brisées, comme celle de l'oiseau.*

Est-ce une autruche, couvant ses petits par la force de son regard<sup>6</sup>? Non, mais le pélican, symbole de la résurrection, qui ressuscite ses petits au troisième jour en s'ouvrant la poitrine et en les arrosant de son sang<sup>7</sup>; on en distingue encore l'extrémité du bec attaché à la poitrine. — Plan, n° 6.

<sup>1</sup> Sous *Zacharie*, plan, n° V; sous *saint Jean*, plan, n° VI; sous *Osias*, plan, n° VI.

<sup>2</sup> MARTIN, *SP.*, 170; SCHEUBER, 72-3.

<sup>3</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, pl.; GANZ-SEEGER, pl. 29; CHAPONNIÈRE, *Genève*, 1942, pl. 35.

<sup>4</sup> Motif fréquent dans l'antiquité, de sens prophylactique; il n'est pas rare non plus dans l'art du moyen âge.

Exploration arch. de Délos, XVIII, DEONNA, *Le mobilier délien*, 361, n° 181, réf.; dans l'ornementation des cathédrales, *Rev. arch.*, 1853, X, 649; CABANÈS, *Mœurs intimes du passé*, III, 38, note 2; 95, 96; CAGNAT-CHAPOT, *Manuel d'arch. romaine*, II, 197.

<sup>5</sup> Cf. la locution « ne pas attacher ses chiens avec des saucisses ». LITTRÉ s. v. « Saucisses ».

<sup>6</sup> SCHEUBER, 72; ce motif symbolique à Stein-am-Rhein, de MANDACH et MEYER-RAHN, *Bericht der Gottfried Keller-Stiftung*, 1931-1945, 2<sup>e</sup> Folge, 81, fig. (devant l'oiseau, trois œufs d'où éclosent des petits).

<sup>7</sup> CAHIER, *Nouveaux mélanges*, 1874, 121, 154; MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 59; DOERING, *Christliche Symbolik*, (2), 1940, 124, fig. 78 (miséricorde de

7. *Tête imberbe*, de face, coiffée d'un bonnet en bourrelet; elle est posée sur une grande feuille découpée, et de chaque côté du visage une grappe de raisins remplace la chevelure. — Plan, n° 7.

8. *Tortue*<sup>1</sup>. — Plan, n° 8.

9. *Buste* de face, d'un personnage masculin imberbe, aux cheveux découpés sur le front et soigneusement peignés; il est vêtu d'une pèlerine à capuchon, et joue d'une cornemuse qu'il tient des deux mains devant lui. Visage en partie mutilé; tablette moderne.

Plan, n° 9.

10. Ange *musicien*, en buste, la tête un peu inclinée sur son épaule gauche; il tient verticalement devant lui, des deux mains, une tablette au bord supérieur horizontal, aux côtés échancrés, soit un psaltérion.

MARTIN, SP., 170 (« un ange tenant un livre sacré »); Scheuber, 72 (ange jouant de la cithare); MDG., VI, 1849, pl. (à gauche); Ganz-Seeger, pl. 29, n° 3. — Plan, n° 10.

11. *Personnage* accroupi, tourné à droite, entièrement recouvert d'un ample manteau et d'un capuchon pointu qui cache son visage vers lequel il ramène ses bras. (2<sup>e</sup> fig. à partir de la gauche<sup>2</sup>). Pl. XII.

MDG., VI, 1849, pl. — Plan, n° 11.

*Rang inférieur*, de gauche à droite :

12. *Tête imberbe*, de face, grimaçant, coiffée d'un bonnet. Nez cassé. Tablette moderne. — Plan, n° 12.

13. *Tête imberbe*, encapuchonnée, tournée de trois quarts à droite. Tablette et sculpture modernes. — Plan, n° 13.

14. *Buste masculin*, de face, avec moustache, les cheveux en touffe de chaque côté, maintenus par un bandeau. Tablette moderne. — Plan, n° 14.

15. *Fruit rond*, soit un *radis*, surmonté de feuilles.

Scheuber, 72 (Rettich). — Plan, n° 15.

16. *Tête masculine*, barbue et moustachue, de face. Sculpture et tablette modernes. Plan, n° 16.

stalle, XIV<sup>e</sup>); MIGNE, Patrol, t. 177, HUGUES DE SAINT-VICTOR, 29, *De Bestiis*, 74, De pelican-natura. Ce motif aux stalles de Magdenau, GANZ-SEEGER, pl. 4; aux stalles de la collégiale Saint-Sulpice, à Diest, SQUILBECK, *Bull. Musées royaux d'art et d'histoire*, Bruxelles, XI, 1939, 134, fig. 7. Motif de lutrins, SQUILBECK, Le lutrin-pélican de Bornival, *ibid.*, 126 (ex. divers); LAURENT, *ibid.*, III, 1931, 171, fig. 8-9.

<sup>1</sup> Ex. GANZ-SEEGER, pl. 47, 4, Moudon.

<sup>2</sup> On dirait presque un grotesque de Breughel, ex. WRIGHT, *Hist. de la caricature* (2), 286, fig. 158. — Est-ce une sorte de Croque-mitaine ? Cf. dessins de Goya, MALRAUX, *Saturne. Essai sur Goya*, 1950, 140, fig.; 141, fig.



Pl. XVI. — Saint-Pierre. Stalles du chœur. — Joué, côté S.



17. *Chien*, tourné à gauche, *rongeant un os*. *Pl. XII*.

Ganz-Seeger, pl. 29, n° 1; Chaponnière, *Genève*, 1942, pl. 35. — Plan, n° 17. <sup>1</sup>

18. *Personnage masculin*, en costume du temps, la main gauche à la ceinture, la main droite levée tenant une fleur. Sa position couchée est insolite, comme celle de la femme, n° 3; nous avons indiqué plus haut que cette figure a été détachée d'une jouée de stalle et utilisée par les restaurateurs pour orner cette miséricorde. Tablette moderne. *Pl. XXI*.

Plan, n° 18. — Cf. 79 b, *fig. 3*.

19. *Serpent* enroulé en spirale. Tablette moderne. — Plan, n° 19.

20. *Ecrevisse*, placée horizontalement. Tablette moderne. — Plan, n° 20 <sup>2</sup>.

21. *Feuillage*. — Plan, n° 21.

22. *Tête masculine*, imberbe, de face, grimaçant et riant, coiffée d'une sorte de turban. Plan, n° 22.

\* \* \*

g) *Accoudoirs*. — Les parcloses, soit les cloisons verticales séparant les sièges, sont sculptées sur leurs tranches de colonnettes et de volutes de types différents — nous y reviendrons — et sur leurs accotoirs des motifs figurés suivants :

*Rang supérieur*. — Les n°s a et l, appuyés contre les jouées, sont en haut-relief, les autres en ronde bosse.

- a) Contre la jouée de gauche, *tête féminine* encapuchonnée.
- b) *Tête féminine* à chaperon en forme de turban.
- c) *Protomé d'animal*, au museau effilé, aux ailes membranées, aux pattes griffues, penché en avant.
- d) *Tête féminine*, à chaperon d'un autre type que celui du n° b).
- e) *Tête féminine* à chaperon d'un autre type.
- f) *Buste à tête grotesque*, encapuchonnée, les deux bras portés à la bouche.
- g) *Buste d'un personnage barbu*; il est coiffé d'un bonnet en forme de turban, qui couvre ses yeux, et qui détache un grand pan vertical à gauche, tenu par la main gauche ramenée en travers de la poitrine. Cette coiffure est celle des prêtres juifs, telle que la porte par exemple Zacharie sur l'un des dossiers (cf. dossiers, e, n° 5); la cécité est ici symbolique, comme celle de la Synagogue aux yeux bandés. *Pl. XIII*.
- h) *Tête de lion*.

<sup>1</sup> Cf. les locutions : « Jamais à bon chien il vient un bon os... Voilà bien des chiens après un os », etc. LITTRÉ, s. v. os.

<sup>2</sup> Même motif, stalles de Bâle, *Basler Münsterphotographien*, éd. Wolff, série 11, pl. 148.

- i) *Tête à chaperon*, dont les deux profils sont différents : l'un masculin et barbu à gauche, l'autre féminin et imberbe à droite.
- f) *Personnage nu* à longue chevelure, assis sur l'accotoir, penché en avant, enfouissant sa tête dans un sac qu'il tient des deux mains devant lui, et ses jambes dans un autre sac. On retrouve le même motif sur un accotoir du rang inférieur (n° w), et sur un accotoir du chœur, où toutefois le personnage est vêtu. *Pl. XIII.*
- k) *Protomé d'animal*, au museau effilé (cf. n° c); une aumonière pend à gauche, attachée à une ceinture<sup>1</sup>.
- l) Contre la jouée de droite, *tête imberbe* encapuchonnée, analogue à celle de la jouée opposée (n° a).

*Rang inférieur.* — Les accotoirs *m* et *x* contre les jouées, qui ont été rapportées, n'ont pas de motif.

- m) Aucun motif.
- n) *Personnage masculin*, imberbe, vêtu d'une jaquette courte à longues manches, la tête coiffée d'un bonnet à plis transverses, attaché sous son cou, les cheveux courts, peignés, se tient à cheval sur l'accotoir, auquel il se retient de chaque main. *Pl. XIV.*  
Chaponnière, Genève, 1942, pl. 19.
- o) *Personnage barbu*, vêtu d'une robe de moine, assis sur la pente de l'accotoir, et tenant des deux mains devant lui sur ses genoux un objet indistinct en partie mutilé (livre ouvert?). *Pl. XIV.*
- p) *Protomé d'animal* grimaçant.
- q) A l'intérieur d'une volute, du côté gauche une tige de *feuillage* trilobé, du côté droit un *masque humain* imberbe, à chevelure striée, formant arc de cercle sur le front.
- r) A l'intérieur d'une volute, du côté gauche, une *rosace florale* à cinq pétales, du côté droit un *masque humain* barbu, avec bonnet.
- s) Volute, avec *tige végétale* de chaque côté.
- t) Volute, avec *rosace florale* à dix pétales de chaque côté.
- u) Un *escargot* à coquille striée, de laquelle sort un petit quadrupède, sans doute un chien<sup>2</sup>. *Pl. XV.*
- v) Tête *masculine* barbue, aux cheveux bouclés, avec feuillage découpé sortant de sa bouche.

<sup>1</sup> Est-ce un renard? Cf. à Lausanne, renard avec froc, prêchant, *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Vaud*, II, BACH, La cathédrale de Lausanne, 294, fig. 288. Les travestissements analogues de maître Renard sont fréquents au moyen âge, WRIGHT, *Hist. de la caricature* (2), 76 sq.

<sup>2</sup> Cf. aux stalles de Lausanne, renard froqué sortant d'un escargot, BACH, 294, fig. 287; GANZ-SEEEGER, pl. 46, 3; moine sortant d'un escargot, GANZ-SEEEGER, pl. 46, 4. — Personnage luttant contre un escargot, ms. XVI<sup>e</sup> siècle. VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, III, 458, fig. 431.

- w) *Personnage nu*, à longue chevelure, penché en avant, sa tête enfouie dans un sac qu'il tient des deux mains, ses pieds dans un autre sac. Même motif que le n° *j* du rang supérieur, et que celui d'un accotoir du chœur. <sup>1</sup> *Pl. XV.*  
x) Aucun motif.

\* \* \*

h) *Polychromie*. — Blavignac a relevé des traces de polychromie en 1845, puis lors de ses restaurations ultérieures <sup>2</sup>. Les lettres des phylactères étaient d'or sur fond azuré. Les nimbes des apôtres étaient de pourpre; la couronne de David d'or, et ses souliers rouges; le bonnet d'Esaïe, rouge; d'une façon générale, les vêtements et les chairs étaient peints ou vernis. Les arcs du dais étaient dorés. Aux clefs de voûtes, les armes de Florence montraient le lys de gueules sur champ de sable, sans doute originellement d'argent <sup>3</sup>, et les mêmes armoiries des jouées hautes répétaient ces émaux, avec comme supports des cerfs d'or. Les fonds des jouées des stalles basses étaient bleus. On a noté aussi des traces d'or et de couleur sur les jouées des stalles du chœur <sup>4</sup>.

\* \* \*

i) *Modifications, restaurations*. — Les stalles du collatéral S. et du chœur subirent de nombreuses mutilations et modifications lorsqu'on les installa après la Réforme à la place qu'elles occupent encore aujourd'hui; d'autres, quand on construisit au XVII<sup>e</sup> siècle au-dessus des premières une galerie qui les priva d'une partie de leur

<sup>1</sup> Est-ce le jeu de la course en sac, où l'on fait courir, pour un prix, des gens dont les bras et les jambes sont enfermés dans un sac? LITTRÉ, s. v. Sac, n° 1. Ou l'illustration de l'image « avoir la tête dans un sac », soit ne rien voir, ne rien entendre, être dans l'ignorance complète? *ibid.* La tête dans un sac, les pieds dans un autre, le personnage est dans l'incapacité complète de voir, entendre, agir, et c'est sans doute l'idée que ce motif veut exprimer.

<sup>2</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 118-9: « Les plus belles couleurs, l'or, l'azur, le vermillon, éclataient de toutes parts sur les stalles du chœur; des traces nombreuses de cette riche coloration s'aperçoivent dans celles de ces stalles qui existent encore, et qui se trouvent aujourd'hui, les unes dans le sanctuaire, les autres dans le collatéral de l'épître »; VI, 1849, 148; MARTIN, *SP.*, 172; SCHEUBER, 72.

<sup>3</sup> Cf. aux stalles de Saint-Gervais, ces mêmes armoiries; « le lis de Florence est répété plus de vingt fois, partout peint en vermillon, sur un champ d'argent », *MDG.*, VI, 1849, 148. Cf. GALIFFE, *GHA.*, 204: « Il n'est guère moins difficile de vouloir, après quatre siècles, juger, à coup sûr, des couleurs primitives d'un objet quelconque, et surtout d'un meuble qui paraît avoir été chargé d'applications dorées et argentées; on sait à quel point les couleurs et les émaux peuvent changer ou disparaître entièrement pour ne laisser voir que les premières couches préparatoires. »

<sup>4</sup> *MDG.*, IV, 1845, 118; VIII, 1852, 12.

## SAINT-PIERRE DE GENÈVE

### STALLES DU BAS-CÔTÉ SUD.

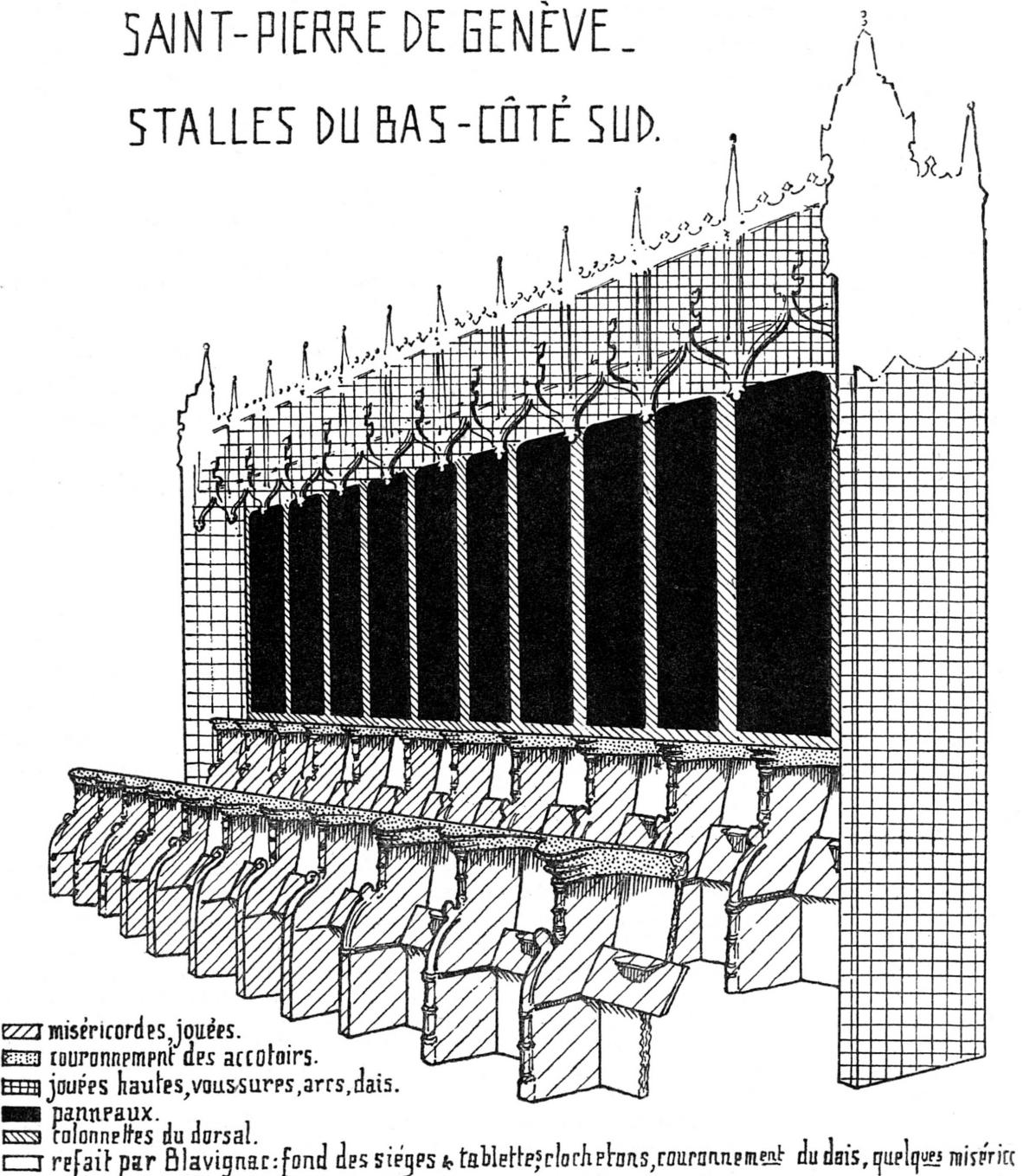


FIG. 5. — Stalles du collatéral S. Transformations et restaurations.



Pl. XVII. — Saint-Pierre. Stalles du chœur. — Joué, côté N.



couronnement<sup>1</sup>; d'autres encore, quand Blavignac les restaura en 1847<sup>2</sup>. Celui-ci a insisté sur les difficultés qu'il rencontra<sup>3</sup>, et qu'il dut vaincre « pour raccorder les parties neuves avec les anciennes », avec l'aide de M. Dufaux pour la sculpture des figures, de M. Barnier pour celle des feuillages, exécutés « avec un art qui rivalise avec celui des artistes dont le moyen âge se glorifie », de M. Jacquier pour celle des petits dais et des raccords de la sculpture et de la dorure<sup>4</sup>. On a loué jadis son œuvre : « Il serait difficile à l'œil le plus exercé de discerner la partie nouvelle de l'ancienne, tant il comprenait les tons, les formes du style ogival, ses découpages, ses clochetons et les écussons des statues propres à les décorer »<sup>5</sup>. Ces stalles « ont été restaurées avec un goût et un savoir-faire qu'on voudrait voir employer plus souvent au profit de nos anciens souvenirs nationaux »<sup>6</sup>. De nos jours toutefois, on exige des restaurateurs un respect plus scrupuleux du passé, et Blavignac a pris avec ces stalles de grandes libertés, ne se bornant pas à « restaurer », mais ajoutant des éléments nouveaux et inutiles, supprimant des éléments anciens, rapportant certains qui sont assurément anciens, mais d'une autre origine<sup>7</sup>. Il est regrettable aussi qu'il n'ait laissé de ce travail qu'une description sommaire et imprécise.

Il convient donc de discerner, autant qu'il est possible de le faire, non seulement les parties modernes, mais l'origine disparate des anciennes (*Fig. 5*).

1. *Eléments modernes.* — Ce sont : les festons et pinacles au sommet de la galerie du dais<sup>8</sup>; les retours d'angle de cette galerie, au haut des jouées, avec ses clochetons et ses statuettes<sup>9</sup>; l'extérieur des jouées hautes<sup>10</sup>; la balustrade devant le premier rang de sièges<sup>11</sup>; la plupart des planchettes et des fonds des sièges; plusieurs tablettes des miséricordes et quelques-unes de leurs sculptures<sup>12</sup>; au dossier, certains montants

<sup>1</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 150 : « Les dégradations des grandes stalles étaient en partie masquées par ces tribunes qui tenaient dans l'ombre le haut du monument; mais lorsqu'elles furent démolies, on vit que l'étendue du mal était tel qu'une restauration devenait indispensable. » Voir plus haut, 53.

<sup>2</sup> BLAVIGNAC, *Restauration des stalles hautes de l'ancienne cathédrale de Genève*, *MDG.*, VI, 1849, 142; SCHEUBER, 71.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 150-1 : « Ces travaux consistent dans la reprise de toutes les parties inférieures et et des faces latérales qui étaient vermolues ; dans le remplacement et la restauration des anciennes arcatures, enfin dans une décoration neuve appliquée aux sommets de la galerie et des faces latérales ».

<sup>4</sup> *Ibid.*, 152.

<sup>5</sup> FLEURY, in BLAVIGNAC, *La cloche*, XV.

<sup>6</sup> GALIFFE, *GHA.*, 203.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 77, C 10.

<sup>8</sup> Voir plus haut, 11, a).

<sup>9</sup> Voir plus haut, 11, b), face extérieure.

<sup>10</sup> Voir plus haut, 11, b).

<sup>11</sup> Voir plus haut, 11 d).

<sup>12</sup> Voir plus haut, 11, f).

verticaux à colonnettes séparant les panneaux à figures, et qui ont été refaits, les uns avec du bois neuf, les autres avec du bois vieux<sup>1</sup>; la tablette horizontale au bas de ces panneaux; le revers du couronnement, où les prie-Dieu ont été supprimés, et remplacés par une moulure horizontale; enfin de nombreux raccords et autres détails moins importants.

2. *Eléments anciens supprimés* par Blavignac. Blavignac a supprimé dans sa restauration un motif de miséricorde, avec un couple au bain<sup>2</sup>; vraisemblablement aussi d'autres fragments<sup>3</sup>.

3. *Raccords*. Un examen attentif des raccords entre les divers éléments des stalles S. atteste les nombreuses modifications qui y ont été apportées. En voici quelques exemples :

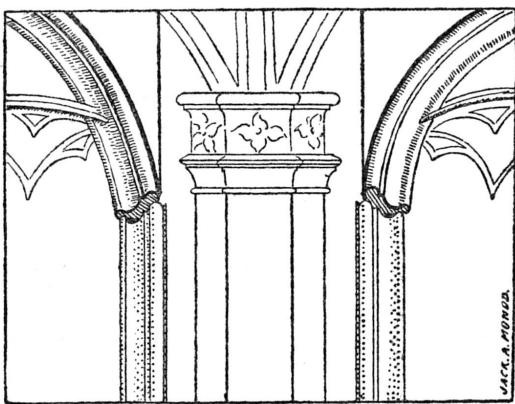


FIG. 6. — Raccords.

*Panneaux à figures*. Ils semblent avoir été démontés, et qu'il n'ait pas été possible, en les remontant, de donner aux moulures de l'encadrement leur exacte continuité. C'est ainsi qu'au-dessus de l'arc en anse de panier surmontant la tête des personnages, ces moulures se raccordent mal, et que parfois un saillant déborde sur le vide<sup>4</sup>; il en est de même pour l'arc en dos d'âne qui forme le dais en avant des figures. A chaque extrémité (Sibylle à gauche, David à droite), à la rencontre avec les jouées, les retombées des arcs

ont été coupées; il manque en ces endroits, paraît-il, une colonnette (Fig. 6).

*Jouées hautes*. Le panneau ogival qui surmonte le panneau rectangulaire aux armes de Florence est désaxé par rapport à celui-ci; aurait-il donc été mal rajusté?

*Jouées du rang inférieur*. Le raccord de ces jouées avec les sièges est défectueux; ces panneaux rectangulaires se dressent à angle vif dans le vide; ils ne sont décorés

<sup>1</sup> Dans les exemplaires anciens, le fond de la boiserie architecturale qui entoure les panneaux est d'une seule pièce avec eux, et les colonnettes sont prises dans la masse.

<sup>2</sup> Dans sa pl., *MDG.*, VI, 1849, il met ce motif au siège sous le panneau de David; toutefois la place qu'il donne à d'autres motifs de miséricordes ne correspond pas à celles qu'ils occupent actuellement, et l'un d'eux, un monstre à long cou, sous Esaïe, se voit, non aux stalles S., mais à celles du chœur. Il semble donc que l'arrangement de cette planche soit fantaisiste, et que par suite le motif du bain ait pu orner une des miséricordes du chœur et non du collatéral S.-Cf. 80.

<sup>3</sup> Peut-être que certains fragments, conservés au Musée, ont cette origine. Voir plus loin, 124, n° 6-8, motifs de miséricordes.

<sup>4</sup> Ceci est très perceptible au panneau du prophète Amos.

qu'à l'extérieur, mais non à l'intérieur, comme le sont les jouées supérieures où ce décor est au même niveau que les accotoirs des sièges et se relie avec eux. Ces jouées devaient être à l'origine encastrées dans une boiserie, et l'une porte une feuillure, attestant qu'il en était bien ainsi. Ces panneaux ont donc dû être rapportés d'ailleurs.

*Sièges.* — Au rang supérieur, le raccord des sièges avec les jouées est mauvais. Les dossier plaquent mal contre elles, et on a dû intercaler une planchette en biseau pour combler le vide. Les accotoirs y sont ornés d'un demi-motif<sup>1</sup>, mais celui-ci a été scié par le milieu, et devait être entier dans un autre ensemble. Le niveau de la corniche couronnant les sièges ne paraît pas être celui qui était prévu primitivement. Tout l'encastrement dans la jouée est défectueux.

Au rang inférieur, les accotoirs des extrémités n'ont aucun motif, appuyés qu'ils sont contre les jouées rapportées d'ailleurs.

On peut déduire de ces constatations et d'autres encore, que ces deux rangs de sièges ne formaient pas à l'origine un ensemble homogène avec les dossier et les jouées hautes, mais constituaient des stalles basses, qui ont été associées arbitrairement à ceux-ci; qu'il convient par suite de dissocier des sièges les parties hautes, dossier, jouées, baldaquin<sup>2</sup>.

4. *Eléments d'autre origine.* Blavignac a incorporé aux stalles S. des éléments qui appartenaient aux stalles du chœur, ainsi qu'il le reconnaît lui-même<sup>3</sup>; on voyait sur les jouées de celles-ci, dit-il, les travaux des mois<sup>4</sup>; l'un d'eux, dont nous conservons le dessin avec son encadrement trilobé, et qui représente un personnage tenant une fleur (mois de mai), a été utilisé, couché, comme motif d'une des miséricordes des stalles S.<sup>5</sup>; la jeune femme d'une autre miséricorde, en pareille position insolite, a peut-être même origine<sup>6</sup>.

Les jouées des stalles basses du chœur montraient aussi « des panneaux décorés de lignes architecturales, enrichies d'or et de couleur »<sup>7</sup>, qui seraient les jouées latérales actuelles des stalles basses S., mal raccordées, nous l'avons dit, avec les sièges.

\* \* \*

<sup>1</sup> Voir plus haut, 11, g), n° a, l.

<sup>2</sup> Ces sièges ont été sans doute pris aux rangées du chœur, plus nombreuses jadis, comme Blavignac semble le dire (voir note suivante).

<sup>3</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12 : « Les stalles basses qui se trouvaient en travers de l'abside... ont été restaurées et disposées dans la nef, c'est-à-dire dans le collatéral S. »

<sup>4</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12 : « représentant des agriculteurs vaquant aux travaux de la campagne. »

<sup>5</sup> Voir plus haut, 79, 93. — A Lausanne, des motifs appartenant aux miséricordes des stalles au XIII<sup>e</sup> siècle ont été remployés pour celles du XVI<sup>e</sup> siècle. *BACH*, 272, note 2.

<sup>6</sup> Voir plus haut, 91.

<sup>7</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12.

*Couronnements.* Examinons maintenant les sièges et leurs moulurations<sup>1</sup> (Fig. 7). Comme ils étaient facilement amovibles, ils ne se trouvent pas nécessairement à leur place primitive. Ils présentent plusieurs types de mouluration :

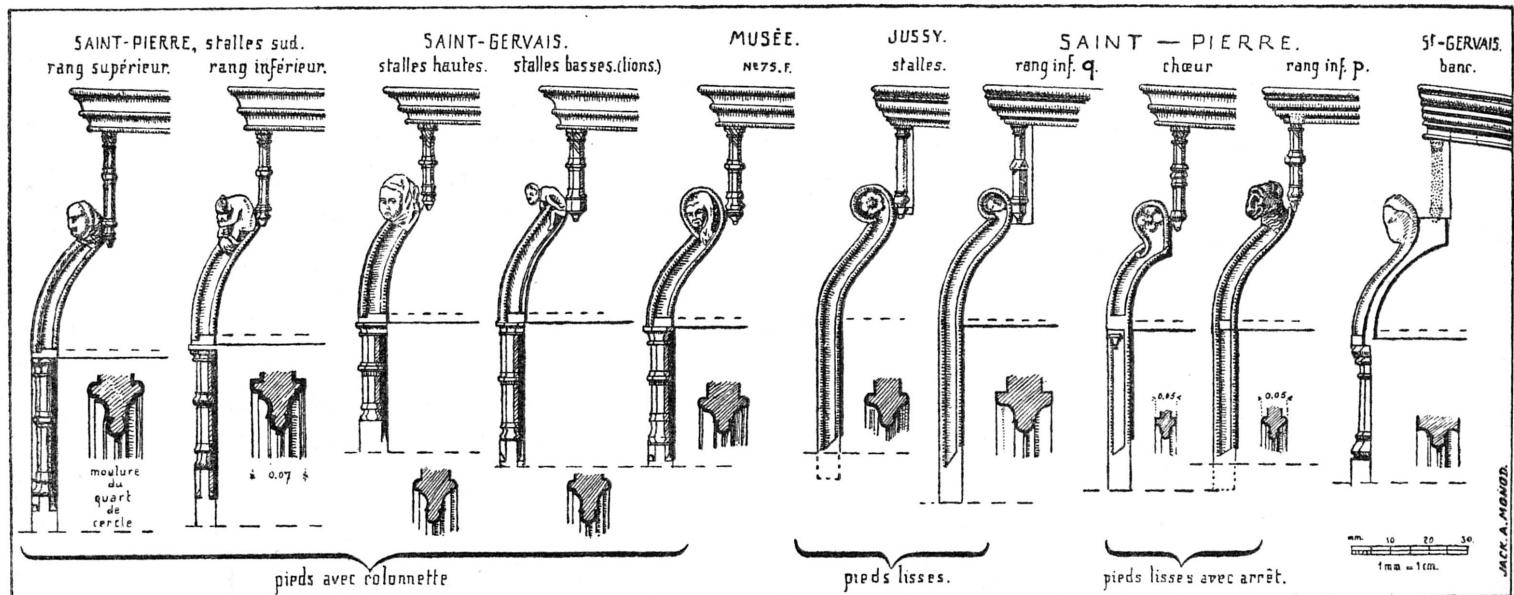


Fig. 7. — Moulurations.

a) Aux deux rangs, en général, un profil évasé, que l'on retrouve aux stalles du chœur, à un fragment de jouée provenant de Saint-Pierre au Musée<sup>2</sup>, aux stalles de Saint-Gervais. Au rang inférieur, les sièges *n-o* ont dû cependant avoir un autre couronnement, car les chapiteaux de leurs montants ont été amincis et même presque supprimés, pour être encastrés dans des couronnements qui n'étaient pas les leurs.

b) Un profil plus ramassé, avec moulures plus rapprochées les unes des autres, aux sièges du rang inférieur *p, q, r, s*, comme au banc de Jussy<sup>3</sup>. Le siège *p* ne devait

<sup>1</sup> MARTIN, *SP.*, 170 : « Les formes sont la partie des stalles dont les détails varient le moins d'un exemple à l'autre. Le profil des accoudoirs est presque partout le même. Une certaine variété se manifeste seulement dans la décoration des montants et des miséricordes. Les montants se composent de deux parties droites réunies par une courbe. Les parties droites sont tantôt flanquées de petites colonnettes à facettes, munies de bagues, tantôt simplement moulurées. Ces quelques observations s'appliquent aussi bien aux formes des stalles hautes qu'à celles des stalles basses, taillées, toutes deux, sur le même modèle. »

Voir le plan des stalles S., et la pl. donnant les détails des moulurations.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 122.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 118.



Pl. XVIII. — Saint-Pierre. Stalles du chœur. — Miséricordes, N<sup>o</sup>s 3, 4



pas avoir son couronnement actuel, car le chapiteau de la colonnette est engagé de 0,02 en lui.

c) Au banc à trois places de Saint-Gervais, un profil à mouluration peu saillante, paraît mieux conçu : il offre en effet une pente assez forte d'avant en arrière, qui donnait un bras au meilleur soutien et l'empêchait de glisser en avant, alors que la pente des profils *a* et *b* est peu marquée.

*Montants des sièges au-dessous du motif terminant la courbe des accotoirs.* On distingue quatre types :

*a)* A la partie inférieure, verticale, jusqu'à la hauteur des sièges, une colonnette octogonale engagée; au-dessus, la courbe est creusée d'une mouluration continue jusqu'au motif figuré des accotoirs : la plupart des sièges des deux rangs S., le fragment M 75 du Musée, quelques stalles de Saint-Gervais.

*b)* Même type que *a*, mais, à la partie inférieure, la colonnette est très évasée : banc à trois places de Saint-Gervais.

*c)* Il n'y a pas de colonnette, mais une mouluration continue de bas en haut, jusqu'au motif des accotoirs : sièges *q*, *r*, *s*, *t* du rang inférieur, banc de Jussy.

*d)* même type que *c*, mais la mouluration est interrompue par un arrêt horizontal à la hauteur des sièges : sièges *p*, *u* du rang inférieur; stalles du chœur.

*Montant des sièges, au-dessus du motif figuré de la courbure, entre lui et le couronnement.* — Deux types :

*a)* colonnette octogonale engagée : rang supérieur S., et la plupart des sièges du rang inférieur; chœur; fragment M 75 du Musée; stalles de Saint-Gervais.

*b)* colonnette entièrement dégagée, la moitié supérieure entièrement ronde, la moitié inférieure hexagonale : au rang inférieur, sièges *q*, *r*, *s*, *t*.

*c)* colonnette entièrement dégagée comme *b*, mais entièrement ronde : banc de Jussy, banc à trois places de Saint-Gervais. Toutefois, ces exemples ne sont pas certains, car la colonnette du banc de Jussy a été refaite, et celle du banc de Saint-Gervais manque, n'ayant laissé que la marque de son emplacement; il se pourrait donc que le type *c* soit identique au type *b*.

*Motifs des accotoirs.* — Au sommet de la courbe, les motifs des accotoirs sont en ronde bosse, aux exceptions suivantes :

*a)* Au rang supérieur, les motifs de chaque extrémité, originellement en ronde bosse, ont été sciés pour s'appliquer contre les jouées, ainsi que nous l'avons dit.

*b)* Au rang inférieur, aux quatre sièges *q*, *r*, *s*, *t*, la courbe moulurée se termine

par une volute, avec motif en relief dans l'œil; on retrouve cette disposition sur quelques stalles du chœur, sur le banc de Jussy.

*Accotoirs.* Au rang inférieur, les accotoirs entre les sièges *q, r, s, t* sont plus larges et plus saillants que les autres.

\* \* \*

En résumé, des sièges du collatéral S., ceux du rang supérieur<sup>1</sup> sont plus homogènes, et n'offrent pas de différences entre les couronnements, les montants, les motifs sculptés, pas de différence sensible entre la largeur et la profondeur des accotoirs. Il n'en est pas de même pour le rang inférieur, dont les dimensions<sup>2</sup> et, comme nous l'avons relevé, les moulurations de quelques-uns sont autres. Cette divergence affecte les sièges *q, r, s, t*, qui forment une série, et *p, u*, analogues, mais avec quelques autres détails. Elle porte sur la largeur des accotoirs (*q, r, s, t*) les couronnements (*p, q, r, s*), les montants (*q, r, s, t*), avec une variante pour *p, u*; les motifs des accotoirs (*q, r, s, t*). On peut donc affirmer qu'on a inséré au milieu du rang inférieur<sup>3</sup> six sièges (*p-u*) dont quatre pareils (*q-t*) et deux un peu différents (*p, u*). Sans doute proviennent-ils des rangées du chœur, puisque nous savons que Blavignac leur a emprunté des éléments<sup>4</sup>. Nous avons de plus déjà fait remarquer que les jouées latérales de ce rang ont été rapportées<sup>5</sup>.

On ne saurait donc, après tant d'altérations et de remaniements, étudier les stalles du collatéral S. comme un ensemble cohérent, ainsi qu'on l'a fait d'ordinaire, en proposant pour lui une solution unique. Il convient au contraire de dissocier les unes des autres les parties anciennes disparates, — abstraction faite des éléments modernes, des suppressions — qui l'ont constitué, soit après la Réforme, soit lors des restaurations de Blavignac :

1. Jouées hautes, baldaquin, qui portent les armes de Florence, panneaux à figures des dossiers. On y ajoutera la série pareille du collatéral N. qui a été détruite, qui complétait le thème du Credo, et qui portait elle aussi les armes de Florence<sup>6</sup>.

2. Deux rangs de sièges, qui ont une autre origine. Les sièges du rang supérieur n'ont pas été primitivement conçus pour des stalles hautes, mais pour des stalles basses. Les deux rangs, qui présentent quelques divergences entre eux dans les dimensions, ont peut-être chacun une origine différente.

3. Au rang inférieur quelques sièges d'une autre provenance encore.

4. Au rang inférieur, les jouées.

<sup>1</sup> Rang supérieur. Haut. totale des sièges, 1,13; larg. des accotoirs, 0,185-0,195; profondeur des sièges, 0,325-0,34; haut. du siège 0,47-0,485.

<sup>2</sup> Rang inférieur. Haut. totale 1,09; larg. des accotoirs 0,20-0,205.

<sup>3</sup> Les autres sièges de cette rangée sont analogues à ceux du rang supérieur (*m-o, w-x*).

<sup>4</sup> Voir plus haut, 99.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 99.

<sup>6</sup> Voir 74.

\* \* \*

j) *Provenance des stalles du collatéral S.* — S'il n'est pas aisé de dissocier les éléments disparates de cet ensemble, il ne l'est pas moins d'en déterminer la provenance, et l'on comprend cette difficulté, en se rapportant aux renseignements que nous avons donnés plus haut sur les stalles qui se trouvaient à Saint-Pierre avant la Réforme<sup>1</sup>, sur celles qui à la Réforme ont été amenées d'ailleurs<sup>2</sup>, sur celles qui depuis ont disparu<sup>3</sup>, difficulté encore accrue par les remaniements qu'ont subis ultérieurement celles qui ont subsisté.

Ces stalles — ou certains éléments qui les composent — se trouvaient-elles à l'origine à Saint-Pierre? Proviennent-elles de celles qui ont été commandées en 1414 à Jean Prindale, qui existaient encore en 1535, et qui furent déplacées « en un lieu plus commode » en 1541?<sup>4</sup> Certains auteurs l'ont admis, mais d'autres, avec plus de raison, ont rejeté cette hypothèse, et leur sort demeure inconnu. Nous avons suggéré que tout au plus quelques fragments conservés pourraient en garder le souvenir, sans qu'il soit possible de les préciser. Il ne saurait s'agir des panneaux à figures dont le sujet (apôtres, prophètes) est autre que celui qui fut commandé à Jean Prindale, et dont le style est de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais peut-être de quelques motifs accessoires, de miséricordes, d'accotoirs, de jouées, dont certains paraissent plus anciens que d'autres, et pourraient remonter au début du XV<sup>e</sup> siècle.

On admet toutefois que les stalles conservées — que ce soient celles du collatéral S. ou du chœur<sup>5</sup> — proviennent de celles qui ont été transférées d'autres édifices<sup>6</sup> à Saint-Pierre, à la Réforme. Ces transferts ont été nombreux<sup>7</sup>, et la difficulté est de déterminer l'édifice qui les possédait tout d'abord. Il semble que l'on puisse préciser l'origine du moins de certains éléments, grâce à un motif caractéristique, le lys de Florence. Mais les conclusions qu'on peut en tirer ne sont pas valables pour l'ensemble disparate; elles ne le sont que pour les parties qui montrent des lis, soit les jouées hautes, le dais, encadrant les panneaux à figures du collatéral S.

<sup>1</sup> Voir plus haut, 58.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 63.

<sup>3</sup> Voir plus haut, 68.

<sup>4</sup> Voir plus haut, 60, 63.

<sup>5</sup> Les sièges du collatéral S. et du chœur appartenaient, du moins en partie, à de mêmes ensembles. Nous avons vu que certains d'entre eux, placés dans le chœur, ont été transférés par Blavignac au collatéral S.; d'autre part, on retrouve le même motif, celui d'un personnage enfouissant sa tête dans un sac, deux fois aux miséricordes du collatéral S., une fois à celles du chœur.

<sup>6</sup> MARTIN, *SP.*, 172-3, discussion sur cette question: « ... en définitive, rien ne nous permet d'affirmer que les stalles actuelles ont été faites pour Saint-Pierre; au contraire, les arguments que nous avons examinés sont plutôt favorables à la thèse du transfert. »

<sup>7</sup> Voir plus haut, 63.

et pour les mêmes parties détruites du collatéral N., mais non pour les sièges eux-mêmes.

*Les armoiries au lis.* — Aux stalles S., elles se voient à la face intérieure des deux jouées hautes, où leurs tenants sont des cerfs, et aux voûtains du dais<sup>1</sup>; elles ornaient, avec des lions pour supports, l'extrémité des jouées des stalles N., disparues<sup>2</sup>. On les retrouve plus nombreuses encore<sup>3</sup> aux stalles de Saint-Gervais<sup>4</sup>: sur les jouées, avec comme supports tantôt deux lions (face intérieure), tantôt un seul (face extérieure); tenues plusieurs fois par des anges, par saint Jean-Baptiste et Elie, sur les dorsaux<sup>5</sup>; enfin peintes sur les voûtains du dais.

On n'a pas manqué de relever ces analogies, jusqu'à penser que les stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais provenaient d'un même ensemble<sup>6</sup>. Malgré cette parenté que l'on ne saurait nier, il y a entre elles des divergences qui ne permettent pas d'accepter cette hypothèse, comme l'a déjà relevé C. Martin<sup>7</sup>. Du moins les ressemblances et la présence du lis florentin autorisent à penser que les deux séries ornaient un même édifice, d'où elles ont été transférées à la Réforme, l'une à Saint-Pierre, l'autre à Saint-Gervais<sup>8</sup>.

Ces armoiries sont évidemment celles des donateurs, ou de l'édifice auquel les stalles étaient destinées<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, 81, 82.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 74.

<sup>3</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 148: « Sur les stalles hautes seulement, le lis de Florence est répété plus de vingt fois, partout peint en vermillon sur un champ d'argent et ayant pour support tantôt un, tantôt deux lions. »

<sup>4</sup> Sur les stalles de Saint-Gervais: BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 142-3, 148-150; GUILLOT, *Le temple de Saint-Gervais à Genève*, 1903, 36; SCHEUBER, 73; DEONNA, *Musée d'art et d'histoire, Moyen âge et temps modernes*, 15, note 1, réf.; ID., *LA.*, 184, note 4, réf.; ID., *G.*, XXI, 1943, 99; GANZ-SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, 1946, 100, pl. 30.

<sup>5</sup> *LA.*, 188, fig. 149; *GBA.*, 1913, II, 296-7, fig.; GANZ-SEEGER, pl. 30.

<sup>6</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 143, qui les attribue toutes deux à la chapelle des Florentins (Notre Dame du Pont); GALIFFE, *GHA.*, 203, qui proposait de réunir les stalles de Saint-Gervais à celles de Saint-Pierre.

<sup>7</sup> MARTIN, *SP.*, 172: « Ces deux séries présentent trop d'analogie pour ne pas provenir d'un même atelier; cependant elles ne se complètent pas l'une l'autre »; SCHEUBER, 73. — Il n'y a pas lieu de relever ici ces différences; elles le seront dans l'étude complète des stalles de Saint-Gervais, qui reste encore à faire.

<sup>8</sup> J'ai montré ailleurs, *G.*, XXI, 1943, 98, *Nouveaux aménagements au temple de Saint-Gervais, orgues et stalles*, les difficultés que suscite l'étude des stalles de Saint-Gervais, difficultés analogues à celles des stalles de Saint-Pierre. Les unes et les autres ont subi des remaniements, des suppressions. D'autre part, si ces stalles ont été transférées à Saint-Gervais lors de la Réforme, nous savons que cette église en possédait, qui avaient été commandées par l'évêque de Corneto, lors de sa visite de 1446. Arch. d'Etat, *PH.*; GUILLOT, 24-5; SCHEUBER, 77; *G.*, XXI, 1943, 100; GANZ-SEEGER, 90. « In capella sancti Spiritus fiant formae de bono nemore cum duobus lectionariis... infra tres annos. »

<sup>9</sup> A Lausanne, les armoiries de l'évêque Aymon de Montfaucon et celles de ses parents,



Pl. XIX. — Saint-Pierre. Stalles du chœur. — Miséricordes, N<sup>o</sup>s 6, 7



On a jadis pensé<sup>1</sup> qu'elles étaient celles du chanoine André de Malvenda, mort en 1499 : « une fleur de lis accostée de trois pointes, deux en chef et une en pointe »<sup>2</sup>. Mais sur les stalles ce n'est pas la fleur de lis simple, fréquente dans l'ornementation religieuse et laïque, comme dans l'héraldique, dont les origines remontent fort haut<sup>3</sup>.

C'est celle qui est caractéristique de la ville de Florence : « d'argent à la fleur de lis épanouie de gueules »<sup>4</sup>.

Ce lis ne pourrait-il pas être attribué à d'autres qu'aux Florentins eux-mêmes ?<sup>5</sup> De Mandach le pense, et formule diverses hypothèses. Serait-ce celui de la maison de Savoie, protectrice du couvent de Rive<sup>6</sup>? Serait-ce celui du couvent de Rive, qui l'aurait adopté comme emblème héraldique ?<sup>7</sup> Le sceau du couvent porte bien une fleur de lis entre deux oiseaux opposés, à la tête retournée, mais elle est simple,

sur les stalles qu'il fait exécuter en 1509; BACH, fig. 278-81; SCHEUBER, 85; GBA., 1913, II, 295. — A Saint-Claude, où des anges tiennent des écussons armoriés comme à Saint-Gervais, GBA., 1913, II, 282, pl., 291, fig., aigle de l'Empire, dont se réclamait la terre de Saint-Claude, *ibid.*, 290.

<sup>1</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 46, 48; PS., 212.

<sup>2</sup> Ces armoiries sont visibles sur la dalle funéraire de ce chanoine, et sur le vitrail à l'image de saint Jacques le Majeur qu'il donna à Saint-Pierre vers 1487, PS., n° 474, réf.; comme sur un fragment de porte provenant du couvent de Rive, G., XIV, 1936, 12, fig. 7; LA, 148, note 7.

<sup>3</sup> DEONNA, *La vie millénaire de quelques motifs décoratifs*, G., VII, 1929, 205; NAEF, *De la fleur de lis et de la perspective dans le mobilier suisse*, *ibid.*, VIII, 1930, 246.

<sup>4</sup> PALLIOT, *La vraye et parfaite science des armoiries*, réimpression en fac-similé, 1895, I, 311, « d'argent à une fleur de lis épanouye de gueules »; FORAS, *Le blason*, 1883, s. v. Fleur de lis épanouie. « Ce terme est presque exclusivement réservé à la disposition de la fleur de lis de la ville de Florence, « d'argent à la fleur de lis épanouie de gueules », c'est-à-dire chargée d'arabesques que l'on représente d'une foule de manières »; *ibid.*, s. v. Epanoui, 187, fig. « Le type de la fleur de lis épanouie est celle de la ville de Florence... ses fleurons, au lieu d'être pleins, ainsi que dans la fleur de lis ordinaire, se développent en arabesques variées, comme s'ils paraissaient s'épanouir; on en voit avec des espèces de tiges, mises entre les fleurons, se terminant en points arrondis ou boules, ou même par une espèce d'efflorescence ou réunion d'étamines »; JOUFFROY D'ESCHAVANNES, *Armorial universel*, 1844, 177 : « d'argent à la fleur de lis épanouie et ouverte de gueules ».

<sup>5</sup> Le lis florentin est utilisé par quelques familles, cf. PALLIOT, I, 311, s. v. Espanouy (Bonaguri de Rome, milord d'Igby).

<sup>6</sup> GBA., 1913, II, 293-4 : « Le lys de Florence figure sur plusieurs monnaies de Savoie frappées sous les règnes d'Amédée V et d'Aymon (1271-1343). Le revers de l'une d'elles figure saint Jean-Baptiste portant la croix de Savoie. Or ce même saint apparaît deux fois sur les stalles de l'église Saint-Gervais. Il y tient une croix munie d'une oriflamme sur laquelle se détache une fois de plus le lys. Serait-il possible de rattacher cet emblème à la maison de Savoie, protectrice du couvent de Rive ? Si plausible que soit une telle supposition, elle ne peut se défendre par des arguments irréfutables, d'autant plus que durant le XV<sup>e</sup> siècle les Savoie adoptaient le plus souvent la croix lorsqu'ils voulaient imprimer aux œuvres d'art un signe de leur souveraineté. »

<sup>7</sup> GBA., 1913, II, 295 : « Peut-être le lys de Florence avait-il été choisi par le couvent de Rive qui pouvait avoir adopté un emblème héraldique au même titre que celui de Saint-Claude. »

petite, montée sur une longue tige<sup>1</sup>. Ce lis figurait-il dans les armoiries de l'abbé qui était en fonction à l'époque où ces formes furent exécutées?<sup>2</sup> Autant de suppositions à éliminer.

*Les Florentins à Genève.* — Ce lis évoque assurément les Florentins qui furent donateurs de ces stalles. Ils ont joué un rôle actif dans la Genève commerçante du XV<sup>e</sup> siècle. Francesco Sassetti, associé de Cosme de Médicis, homme de confiance de Laurent le Magnifique, y a ses comptoirs, est en relation d'affaires avec le Conseil de 1457 à 1461. Il enrichit de ses dons la chapelle de Notre-Dame au bas de la Cité, dite Notre-Dame du Pont, ou Notre-Dame des Florentins<sup>3</sup>. Francesco Nori, les Gadagni, banquiers florentins, acquièrent des propriétés à Genève<sup>4</sup>. Pierre Foysseau, ou Foyssiaz, de Chambéry, bourgeois de Genève en 1485, est comme Sassetti facteur de la banque des Médicis à Genève; il favorise le couvent des Dominicains<sup>5</sup>.

A quel édifice les Florentins ont-ils destiné ces stalles? A la cathédrale Saint-Pierre, où elles devraient être identifiées avec celles de Jean Prindale, dont les Florentins auraient fait les frais?<sup>6</sup> Non, puisque les stalles ont été commandées à Prindale par le chapitre lui-même, qu'elles traitaient un autre sujet, et puisque les stalles des collatéraux S. et N. n'étaient pas à l'origine à Saint-Pierre, mais proviennent d'ailleurs. A la chapelle dite Notre-Dame des Florentins, au bas de la Cité?<sup>7</sup> Cette hypothèse a été rejetée par Galiffe<sup>8</sup>, Archinard<sup>9</sup>, et, avec de meilleures raisons, par C. Martin, qui, dans une étude décisive, a démontré que cette chapelle était trop modeste pour avoir pu recevoir un mobilier aussi important<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> *Etrennes genevoises*, 1928, 13, 27, fig.; BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, 15, fig. (sceau de 1525). Le lis avec oiseaux affrontés se voit sur le pommeau d'une dague du XIV<sup>e</sup> siècle, au Musée de Genève, d'un type propre à la Bourgogne. G., XI, 1933, 107, pl. VIII, en bas, à gauche; XII, 1934, 189; le lis sur des armes, *ibid.*, 1934, 190.

<sup>2</sup> GBA., 1913, II, 295. « Cette dernière hypothèse, ajoute de Mandach, est après tout la plus plausible. » — Remarquer que le couvent de Rive n'avait pas à sa tête un abbé, mais un « gardien », élu chaque année par le chapitre. *Etrennes genevoises*, 1928, 13.

<sup>3</sup> VULLIETY, *Francesco Sassetti de Florence*, BHG., III, 1906-1913, 103; C. MARTIN, *La chapelle des Florentins*, *ibid.*, III, 1908-1913, 117; A. WARBURG, *Francesco Sassetti, Letzwillige Verfüigung, Festchr. Schmarsow*; NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, 271; BLONDEL, *Les faubourgs*, 39, note 1. — Son portrait par Ghirlandaio, collection J. Pache, New-York, *Ciba Rundschau*, n° 68, 1946, 2502, fig.

<sup>4</sup> BLONDEL, *Les faubourgs*, 34.

<sup>5</sup> BLONDEL, 39, note 1; G., XIII, 1935, 242; NAEF, 271. — La dalle funéraire de Pierre Foysse, provenant de la chapelle des Macchabées, PS., n° 489.

<sup>6</sup> GALIFFE, GHA., 204; ARCHINARD, ER., 229, 234; cf. MARTIN, SP., 172.

<sup>7</sup> BLAVIGNAC, MDG., VI, 1849, 143; RAHN, GBK., 755, note 2; cf. MARTIN, SP., 172.

<sup>8</sup> GALIFFE, GHA., 203-5, identifie les stalles avec celles de Prindale, et rejette toute participation des Florentins.

<sup>9</sup> ARCHINARD, ER., 234.

<sup>10</sup> MARTIN, *La chapelle des Florentins*, BHG., III, 1904-13, 127, note 4; ID., SP., 173; SCHEUBER, 78.

*Les Florentins et le couvent de Rive.* — Suffisamment d'arguments plausibles permettent de croire que les stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais proviennent du couvent des Franciscains ou Cordeliers de Rive, auquel elles ont été données par des Florentins<sup>1</sup>, et il n'est pas exact de dire, comme le fait de Mandach<sup>2</sup> — qui toutefois admet la provenance de Rive —, que les Florentins n'avaient aucune raison de le faire. Les marchands florentins y avaient fondé une chapelle après 1471<sup>3</sup>, c'est-à-dire avaient plutôt doté une chapellenie, car à vrai dire, aucun document ne mentionne une chapelle proprement dite qui ait été construite par eux<sup>4</sup>.

L'origine florentine des donateurs, la provenance du couvent de Rive, expliquent non seulement la présence du lis de Florence sur les stalles de saint-Pierre et de Saint-Gervais<sup>5</sup>, mais, sur ces dernières, son association avec l'image de saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des Frères mineurs, ou Franciscains<sup>6</sup>. Le couvent de Rive était le sien; il y avait de plus une chapelle spéciale fondée avant 1483 par Pierre de Saint-Michel, chancelier de Savoie<sup>7</sup>. Son image ornait la cloche du couvent, la « Colette », qui fut à la Réforme transportée à Saint-Pierre<sup>8</sup>. Une peinture y montrait saint François comme un cep de vigne d'où sortaient des sarments habillés en Cordeliers, avec cette inscription « Ego sum vitis vera, vos autem palmites », donnée en 1470 par Claude de Pesmes<sup>9</sup>.

Mais un argument décisif atteste la provenance de Rive: le texte qui men-

<sup>1</sup> Cette attribution : MARTIN, *SP.*, 173-4; ID., *BHG*, III, 1904-13, 127, note 4; DUBOIS, in Doumergue, *Genève calviniste*, 283, notes; ROUILLER, « Un étrange problème d'archéologie, les stalles de Saint-Gervais », *Vie protestante*, 3 oct., 1941; G., XXI, 1943, 99, note 2; SCHEUBER, 78.

<sup>2</sup> *GBA.*, 1913, II, 294. « Pour quelle raison ces hommes d'affaires auraient-ils édifié des sièges dans une église des Cordeliers qui leur était, en définitive, indifférente? Il n'y avait là pour eux ni œuvre de piété à exercer, ni gloire à chercher »; ID., *GBA*, 1918, I, 305 : « stalles du couvent de Rive (celles de Saint-Pierre); 320 : « provenant du couvent de Rive » (celle de Saint-Gervais).

<sup>3</sup> Fondation mentionnée dans un acte de vente faite par les vénérables religieux de Grandson à la Magnifique Nation de Florence; cf. MARTIN, *SP.*, 173 et note 348.

<sup>4</sup> MARTIN, *SP.*, 173 : « Malgré ces réserves, nous admettons parfaitement que les stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais puissent provenir de Rive, et même qu'elles sont dues à la munificence des marchands florentins. »

En 1505 meurt un « nobilis Thomas Florentus », qui fonde dans le dit couvent une messe à dire sur l'autel des saints Crispin et Crispinien; *Obituaire des Cordeliers de Rive*, Mém. Acad. Salésienne, 1904, 248 : « fundavit unam missam magnam omni die martis in altari SS. Crispini et Crispiniani ». Ce nom « Florentus » rappellerait-il une origine florentine?

<sup>5</sup> MARTIN, *SP.*, 174 : « La libéralité dont ils avaient fait preuve à l'égard d'un couvent situé à Genève n'a donc rien d'extraordinaire. Nous avons d'autant plus de raisons de l'admettre, que l'on ne saurait expliquer autrement la présence sur les stalles des lys de Florence. »

<sup>6</sup> *LA.*, 187, fig. 148; ARCHINARD, *ER.*, 235; MARTIN, *SP.*, 173.

<sup>7</sup> Etrennes genevoises, 1928, 9.

<sup>8</sup> Voir plus loin, *Cloches*.

<sup>9</sup> RIGAUD, *RBA* (2), 35; *PS.*, n° 390, réf.; *LA.*, 201, note 5, réf.; NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, 271; *Etrennes genevoises*, 1928, 6.

tionne en 1544 le transfert à Saint-Pierre des stalles du couvent de Rive, indiquant qu'elles devront « être reduictes pour s'en servir à Saint-Pierre »<sup>1</sup>. Il est vraisemblable qu'à cette occasion une partie des stalles du couvent fut transportée à Saint-Gervais.

\* \* \*

Un fragment de jouée de stalle, conservé au Musée de Genève<sup>2</sup>, donne la preuve que le couvent de Rive a aussi alimenté l'église Saint-Gervais. On y voit, dans un encadrement de trilobe, un arbre auquel est suspendu un écu, avec les initiales N. G., réunies par un cordon noué, dont les extrémités se terminent par des houppe. Flournois en a donné la provenance :

« Aux sièges de Saint-Gervais, il y a un écu pendu à un arbre sur lequel sont ces deux lettres N. G., c'est-à-dire apparemment Nicolas Goët ou Goyot, lequel était marchand et bourgeois de Genève et maître des monnaies qui s'y battaient en 1490, comme le dit Guichenon, *Hist. de Savoie*, p. 101. »<sup>3</sup>

Il s'agit, en effet, de Nicolas Gat — le nom est orthographié différemment —, Guat, Gact, Gactz, Gaxt, Guatz, Guati, Gapt, Gat, Gati, Gaty —, originaire de Carmagnole, et maître de la monnaie de Savoie à Genève, vidome de Genève, reçu bourgeois de Genève en 1485<sup>4</sup>, dont le nom paraît dans divers actes et textes<sup>5</sup>. Il mourut le 19 mai 1511 :

« 19 (mai), anno Dni 1511 et decima nona mensis maii que fuit die lune et festum S. Yvonis confessoris, hora quinta de mane obiit quidam nobilis et probus Dnus Nycolaus Gat sic nuncupatus, hujus yncelite civitatis burgensis et magister monetarum et generalis earum qui tantum ordinem B. Francisci dilexit ac conventum istum quod nec solum in habitu mori voluit ac sepeliri, verum etiam et multa bona nobis fecit, prout videtur hodie, que hic cause brevitatis obmittuntur : Cujus anima cum beatis in pace requiescat. »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Voir plus haut, 65.

<sup>2</sup> Inv. F., 77. Haut. 0,91; larg. 0,29; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 15; LA., 184, note 7.

<sup>3</sup> FLOURNOIS, 7; PS., 222.

<sup>4</sup> COVELLE, *Le livre des bourgeois*, 95, 13 sept. 1484 : « Nob. Nycolaus Gaty, de Carmagnola, magister monetarum Sabaudie, 16 fl. »; RC., III, 426.

<sup>5</sup> RC., IV, 183, 225, 244, 1489; 258, 259, 1490; 323, 355, 391, 410, 411, 412, 431, 1491; 448, 1492; V, 166, 219, 1494; 331, 350, 354, 1496; 355, 380, 406, 1497; VI, 244, 1505; VII, 39, 1508; 90, 92, 96, 1509. — GALIFFE, *Matériaux généalogiques*, 1<sup>re</sup> série, vol. II, f° 55 (Arch. d'Etat, Ms Galiffe 41). — Prête serment aux syndics le 14 mars 1485; 1495, lettre au Conseil où il exprime ses remerciements pour les bontés qu'il en a reçues, etc.

<sup>6</sup> GONTIER, *Obituaire des Cordeliers de Genève*, Mém. Doc. Acad. salésienne, t. 27, 1904, 246.



Pl. XX. — Saint-Pierre. Stalles du chœur. — Accoudoirs, N<sup>o</sup>s 8, 9



Ce texte nous apprend que Nicolas Gat se fit ensevelir dans l'habit de l'ordre au couvent de Rive qu'il avait favorisé de ses bienfaits<sup>1</sup>. L'indication de ceux-ci est malheureusement omise, « *causa brevitatis* ». On peut donc penser que, parmi ses dons au couvent, il avait fait sculpter pour celui-ci des stalles, qui furent après la Réforme transportées à Saint-Gervais; le fragment qui y a été retrouvé, et qui date donc de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en faisait partie.

\* \* \*

En résumé, à Saint-Pierre certaines parties des stalles du collatéral S.,<sup>2</sup> et du collatéral N., détruites, comme les stalles de Saint-Gervais, proviennent du couvent de Rive, auquel elles furent données par des Florentins. Mais, vu certaines divergences entre elles, elles constituaient deux séries distinctes, nous l'avons déjà dit, et la conclusion de C. Martin est toujours à peu de chose près valable<sup>2</sup>:

« L'histoire de ce mobilier pourrait donc être résumée de la façon suivante. Les marchands florentins firent don au couvent de Rive de deux séries de stalles. L'une, la plus importante, celle dont un fragment se trouve aujourd'hui à Saint-Pierre, était probablement destinée à l'église du couvent. L'autre, celle de Saint-Gervais, qui ne comporte que des rangées de quatre sièges, se trouvait peut-être dans une chapelle. »

\* \* \*

k) *Date, auteurs, style.* — Les stalles du collatéral S., par le style des figures qui ornent les dossier et les jouées, par divers détails de leur mouluration<sup>3</sup>, peuvent être datées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Toutefois, comme elles ne constituent pas un ensemble homogène, il se pourrait que quelques-uns de leurs éléments, en particulier des sièges, soient plus anciens.

<sup>1</sup> Vente par Nicolas Gat au couvent de Rive d'un cens de 15 florins annuels. Arch. d'Etat, Couvents divers, 1, fo<sup>o</sup> 73.

<sup>2</sup> Avec la réserve que nous avons déjà indiquée, qu'il ne s'agit pas de la totalité des stalles, mais des parties qui portent les armoiries de Florence, et des dossier à figures. D'autres parties pouvant avoir des provenances diverses.

<sup>3</sup> MARTIN, *SP.*, 220, note 332 : « Il est intéressant de noter ici un petit détail de mouluration, lequel a son importance au point de vue de la fixation de la date de construction des stalles. Dans certains encadrements, les baguettes des profils sont entrecroisées aux angles; de même, les meneaux des remplages traversent la console sur laquelle sont posés les cerfs. Ces détails ne se rencontrent qu'à la fin de l'époque gothique. »

<sup>4</sup> *Ibid.*, 174-5; RAHN, *GBK.*, 755; BACH, *La cathédrale de Lausanne*, 291, note 1 (date les stalles de Saint-Gervais du milieu du XV<sup>e</sup> siècle); Tröescher date les stalles de Saint-Pierre du début du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui est erroné, comme le fait remarquer Reiners, qui ne les fait pas remonter avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Bien que le Chapitre ait commandé en 1414 des stalles à un étranger, Jean Prindale, profitant sans doute de sa présence à Genève, cette ville possède au XVe siècle des « huchiers » de mérite<sup>1</sup>. Quelques-uns sont connus, tels Pierre Mochet, qui sculpte en 1498 les stalles de l'église de Saint-Jean de Maurienne<sup>2</sup>; Jean de Vitry, reçu bourgeois de Genève en 1445, qui taille de 1449 à 1465 celles de Saint-Claude<sup>3</sup>. Leur réputation est assez grande pour qu'ils soient appelés à travailler au dehors; mais leur activité a dû aussi s'exercer dans leur propre cité, et lorsque la République de Berne veut en 1522 doter sa collégiale de stalles, elle charge ses artistes de s'inspirer des modèles genevois<sup>4</sup>.

On a relevé les analogies, mais aussi les différences — et celles-ci empêchent de les attribuer aux mêmes artistes genevois — que les stalles de Genève présentent avec celles de Saint-Jean-de-Maurienne<sup>5</sup>, de Saint-Claude<sup>6</sup>, comme avec celles de la cathédrale d'Aoste<sup>7</sup>, œuvre vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle de Jean Vion de Samoens et de Jean de Chetro (sans doute de Chiètres en Suisse), qui les ont signées et s'y sont représentés<sup>8</sup>; avec celles de l'église Saint-Pierre et Saint-Ours de la même ville d'Aoste<sup>9</sup>, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, attribuées sans raisons suffisantes à Pierre Mochet<sup>10</sup>. Les différences sont encore plus marquées avec les stalles contemporaines de la Suisse romande<sup>11</sup>. En résumé, les auteurs des stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais demeurent inconnus.

<sup>1</sup> *LA.*, 181, *La sculpture sur bois et la menuiserie*; *GBA.*, 1913, II, 292-3.

<sup>2</sup> *SKL*, s.v. *MOCHE*; *BHG.*, V, 1925, 67 (ms. Dufour); *GBA*, 1903, I, 138; 1913, II, 292; *MARTIN*, *SP.*, 174-5; *Mém. Acad. Belles-Lettres, sciences et arts de Savoie*, X, 1903, 603; *GANZ-SEEGER*, 48 (donne à tort à cet artiste le prénom de Jean); *THIEME-BECKER*, s. v. *Mochet* (Pierre).

<sup>3</sup> *DE MANDACH*, *Les stalles de Saint-Claude*, *GBA.*, 1913, II, 281, *LA.*, 187, et note 2, réf., fig. 152; 193; *MARTIN*, *SP.*, 174; *G.*, XIII, 1935, 241.

<sup>4</sup> *HAENDKE* et *MÜLLER*, *Das Münster in Bern*, 1894, 134; *GBA*, 1913, II, 293; *LA.*, 193, note 3.

<sup>5</sup> *MARTIN*, *SP.*, 175.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *TOESCA*, *Aosta, Catalogo delle cose d'arte e d'antichità d'Italia*, 1911, 13 sq.; *GBA*, 1903, I, 136, fig.; 1913, II, 293.

<sup>8</sup> *TOESCA*, 19, fig.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 84 sq.

<sup>10</sup> Cette attribution: *MARTIN*, *SP.*, 174, 221, note 353, mentionne l'opinion du chanoine Gal, mort en 1867, qui donnait ces stalles à Pierre Mochet; *GBA*, 1903, I, 136; 1907, XXXVII, 132; *TOESCA*, 85, qui les rapporte à l'art suisse de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sans doute sous le priorat de Georges de Challant (1469-1509). — Elles pourraient être, selon une autre hypothèse, de Jenin Braye, qui exécuta les stalles d'Issogne, de 1494 à 1504. Cf. *L'insigne collégiale d'Aoste*, en souvenir du XIV<sup>e</sup> centenaire de Saint-Ours, Ivryée, 1929, 54-5; *G.*, XXI, 1943, 101, et note 1.

<sup>11</sup> *MARTIN*, *SP.*, 175: « Les monuments qui présentent le plus d'analogie avec ce mobilier se trouvent dans les régions situées au sud de Genève: Savoie, Piémont. Enfin, bien que très marqués, ces rapports d'analogie ne sont pas assez décisifs, surtout en ce qui concerne les figures sculptées, pour que l'on puisse attribuer à l'un des artistes connus les stalles de Saint-Pierre.

Si l'on a noté surtout des ressemblances avec l'art de la Savoie et du Piémont<sup>1</sup>, on en a relevé d'autres avec l'école du Haut-Rhin, représentée à Genève par le retable de Conrad Witz<sup>2</sup>. Les apôtres et les prophètes, leurs banderoles, aux stalles de Saint-Pierre, rappellent à Troescher une suite de miniatures d'un psautier que Beauneveu a peint pour le duc de Berry, à la Bibliothèque Nationale de Paris; le sculpteur ne se serait pas inspiré directement d'elles, mais de stalles exécutées dans le cercle de Beauneveu<sup>3</sup>. Ganz reconnaît ici le style composite habituel à Genève depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, formé d'éléments italiens, français, etc., que l'on retrouve sur les vitraux de Saint-Pierre et sur le retable de Conrad Rup.<sup>4</sup> Dans cette ville cosmopolite qu'est déjà la Genève du XV<sup>e</sup> siècle, les artistes et les artisans ont des origines très diverses. Jean Prindale, auteur des stalles de 1414, est de Bruxelles; Robert Vuerchuz, qu'il remplace, va chercher des ouvriers à Paris<sup>5</sup>.

\* \* \*

12. *Stalles du chœur.* — La rangée de stalles basses placée transversalement dans le chœur comporte dix sièges entre deux jouées<sup>6</sup>.

a) *Jouées.* — Alors que les jouées du rang inférieur au collatéral S. — rapportées d'ailleurs<sup>7</sup> — sont privées de leur couronnement, celles-ci ont conservé le leur, fait de volutes opposées dont l'œil est sculpté de chaque côté. La face extérieure des jouées seule est ornée.

*Jouée de droite* (côté S.). — Fenestrage aveugle, à deux arcatures surmontées d'un trilobe. Même motif sur les quatre yeux des deux volutes : feuille à éléments découpés en dards. *Pl. XVI*.

*Jouée de gauche* (côté N.). — Dans une arcature trilobée, un saint militaire est debout sur une console, tourné à droite<sup>8</sup>. Sa tête juvénile — le visage est mutilé —

Les pièces de mobilier conservées dans la Suisse romande sont d'un style assez différent. Seules les stalles de Romont, exécutées de 1468 à 1469 par maître Rodolphe Pottu et ses fils, ont un dais dépourvu de saillies, qui rappelle un peu celui de Saint-Pierre. Ici, cependant, les ornements ont un caractère plus sec. D'une façon générale d'ailleurs, l'œuvre est plus rustique que celle de Genève. »

<sup>1</sup> MARTIN, *l. c.*; DE MANDACH, *GBA*, 1913, II, 293.

<sup>2</sup> DE MANDACH, *GBA.*, 1918, 1 (stalles de Saint-Gervais).

<sup>3</sup> TROESCHER, 35 sq., fig., 35-8; 147, 449, fig. 59-61; REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, 1943, 97, et note 151; 325, note 152.

<sup>4</sup> P. GANZ, *La peinture en Suisse avant la Renaissance*, 1925, 67.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 59.

<sup>6</sup> MARTIN, *SP.*, 170.

<sup>7</sup> Elles proviennent sans doute du chœur; voir plus haut, 99, 115.

<sup>8</sup> MARTIN, *SP.*, 170; *LA.*, 183; fig. 144; GANZ-SEEGER, 100, attribue à tort ce motif au collatéral S. (« ein Heiliger der thebaischen Legion »).

à l'épaisse chevelure bouclée et courte, porte un nimbe dont la circonférence est gravée de points et de feuilles de trèfle. Il a revêtu une cotte de mailles, et par-dessus un corselet, des brassards, des jambières. L'épée suspendue au côté gauche, il tenait dans sa main gauche relevée un attribut, dont il subsiste encore un tronçon au-dessus et au-dessous du poing fermé, sans doute la hampe d'un gonfanon ou d'une lance, qui descendait obliquement entre les pieds, et dont il semble qu'on perçoive encore le tracé. Sa main droite tient un écu, concave, avec profonde échancrure sur le côté<sup>1</sup>, et nervure médiane verticale. C'est sans doute un saint de la légion thébaine, et les trèfles du nimbe, s'ils sont plus qu'un simple ornement, pourraient faire allusion à la croix tréflée du monastère d'Agaune<sup>2</sup>; l'écu était peut-être à l'origine peint de cette croix<sup>3</sup>.

Duquel de ces saints s'agit-il<sup>4</sup>. Vraisemblablement du principal d'entre eux, saint Maurice. Il avait à Saint-Pierre une chapellenie dans la chapelle de Saint-Théodule, extérieure à la façade, qui avait été fondée par Girard Tavel en 1365<sup>5</sup>, et qui fut probablement transférée après 1491 à l'autel de ce saint, contre le pilier formant l'angle avec le transept N.<sup>6</sup>, autel que le chanoine Antoine Piochet favorisa de ses dons<sup>7</sup>. L'autel de Saint-Maurice en contenait des reliques<sup>8</sup>, et en 1534, les chanoines firent transporter à Viry une châsse avec les reliques des martyrs d'Agaune<sup>9</sup>. Il y avait une chapelle de Saint-Maurice dans l'église de Saint-Victor<sup>10</sup>, et le couvent de Rive possédait sa statuette en argent<sup>11</sup>. D'autres saints militaires étaient aussi vénérés à Saint-Pierre, Saint-Georges<sup>12</sup>, Saint-Michel<sup>13</sup>.

L'armure est caractéristique du dernier quart du XVe siècle<sup>14</sup>. *Pl. XVII.*

<sup>1</sup> On sait qu'elle servait à l'appui et au maniement de la lance.

<sup>2</sup> On la voit sur la cuirasse et le gonfanon des saints de la légion thébaine, aux stalles de Lausanne, BACH, 283, fig. 275; GANZ-SEEGER, pl. 45. — La croix tréflée de Saint-Maurice ne remonte guère plus haut qu'Amédée VIII, pape sous le nom de Félix V (1439-1449), mort en 1451, qui fonda en 1434 l'ordre de chevalerie de Saint-Maurice. BLAVIGNAC, *AS.*, 40; CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s. v. Armes, armures, 76, note 6, 77.

<sup>3</sup> Voir la polychromie des stalles, 95.

<sup>4</sup> L'un d'eux, saint Victor, était spécialement vénéré à Genève, où il avait son église et un prieuré. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève*, 73 sq.

<sup>5</sup> G., XXIV, 1946, 57, 70; XXVI, 1948, 93.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 53, fig. 1, plan, 58; MARTIN, *SP.*, 29.

<sup>7</sup> Mort avant 1467, *MDG.*, XXI, 1882, 212, 268, note 2.

<sup>8</sup> BESSON, 81; MARTIN, *SP.*, 30.

<sup>9</sup> Copie de l'abbé Jeanneret; TH. DUFOUR, *Le secret des textes*, 1925, 39; G., XXVI, 1948, 87.

<sup>10</sup> BLONDEL, *Les faubourgs*, 78.

<sup>11</sup> Inventaire de 1535; TURRETTINI et GRIVEL, 115; *Etrennes genevoises*, 1928, 7.

<sup>12</sup> G., XXIV, 1946, 57, 71; MARTIN, *SP.*, 28. — Une chapelle de Saint-Georges au couvent de Rive, *Mém. Doc. Acad. salésienne*, 1904, 248; à l'église de Saint-Victor, BLONDEL, 78.

<sup>13</sup> G., XXIV, 1946, 70, 71; MARTIN, *SP.*, 30. — Saint Michel est représenté sur une console sculptée de Saint-Pierre, G., XXVII, 1949, 223, n° 24; il l'était sur un vitrail du chœur.

<sup>14</sup> Comme veut bien me le confirmer M. le Dr H. Schneider, conservateur des armures au Musée national suisse.



Pl. XXI. — En haut : stalles de Jussy. — En bas : Saint-Pierre, Stalles du collatéral S. Miséricordes, rang supérieur, N° 3; rang inférieur, N° 18



Les volutes du couronnement montrent : du côté intérieur, à gauche, une large feuille découpée; à droite, un petit trèfle; du côté extérieur, à gauche, une tête d'animal, à droite une feuille aux éléments en dards, comme celle de l'autre jouée.

b) *Miséricordes.* — Les tablettes sont de deux types, à coins arrondis (n° 1, 2, 5), et à pans coupés, comme au collatéral S. De gauche à droite :

1. *Bœuf* sur un terrain, passant à droite.
2. *Tête imberbe*, coiffée d'un chaperon, de trois quarts à gauche.
3. *Lion* dévorant une *brebis*, tourné à gauche. *Pl. XVIII.*
4. *Monstre*, sorte de salamandre, accroupi de face, à pattes palmées, à queue, à long cou que termine une tête aux gros yeux globuleux, tournée à droite.<sup>1</sup> *Pl. XVIII.*
5. *Masque animal* aux oreilles pointues, de face.
6. *Ours* tourné à gauche, un collier au cou. Dressé sur ses pattes de derrière, sur un terrain, il porte de ses pattes antérieures un objet à sa bouche pour le dévorer. *Pl. XIX.*
7. *Lion* tourné à gauche, accroupi sur ses pattes de derrière, sur un terrain où passe un rat ou une souris.<sup>2</sup> *Pl. XIX.*
8. *Buste de femme*, tourné à gauche, avec haute coiffure conique, sorte d'hennin.<sup>3</sup>
9. *Grenouille*, vue de dessus.<sup>4</sup>
10. *Masque de lion*, de face, avec anneau cordé dans sa gueule, tel un heurtoir.<sup>5</sup>

c) *Accoudoirs.* — De gauche à droite :

1. *Volute*, avec de chaque côté une petite *rosace* dans un *trilobe*.
2. *Tête barbue*, encapuchonnée.
3. *Volute*, avec *feuille* de chaque côté.
4. *Tête imberbe*, grimaçant, à capuchon de *fou* — oreilles d'âne et sur le sommet du crâne une rangée de saillies, en crête de coq<sup>6</sup> —, à l'extrémité inférieure duquel est attaché un grelot.
5. *Volute*, à l'intérieur de laquelle sont sculptés : d'un côté un *masque humain tirant la langue*, de l'autre une grande *fleur* en *rosace*<sup>7</sup>.
6. Autre *tête de fou*, dont le capuchon couvre la bouche. Les bords du vêtement sont gravés de petits cercles qui, en un point, sont disposés en quinconce.

<sup>1</sup> Ce motif est reproduit par Blavignac sur la planche d'un arrangement fantaisiste qu'il a donnée des stalles du collatéral S., *MDG.*, VI, 1849.

<sup>2</sup> Cf. la fable du lion et du rat, Esope, *Le lion et le rat reconnaissant*; La Fontaine, *Le lion et le rat*.

<sup>3</sup> ENLART, *Manuel d'arch. française*, III, Le costume, 205 sq., fig. 222 sq.

<sup>4</sup> *MDG.*, VI, 1849, pl. Voir la remarque de la note 1.

<sup>5</sup> Sur ce motif, *Les musées de Genève*, 7<sup>e</sup> année, 1950, juin, *Portes et heurtoirs genevois*.

<sup>6</sup> Ex. WRIGHT, *Hist. de la caricature* (2), 197, fig.

<sup>7</sup> Cf. même disposition à un accotoir du collatéral S., voir plus haut, *D*, 11 g; rang inférieur, n° 9 r.

7. *Volute*, avec *feuille sculptée* de chaque côté.

8. *Personnage* vêtu d'une tunique courte, ceinturée; sa longue chevelure rejetée en arrière, il plonge sa tête dans un sac qu'il tient de ses deux mains devant lui, et ses pieds sont aussi cachés dans un sac. Le même motif, à ceci près que le personnage y est nu, est traité deux fois sur les accotoirs du collatéral S.<sup>1</sup>. *Pl. XX.*

9. *Tête imberbe*, grimaçante, encapuchonnée. *Pl. XX.*

\* \* \*

Pas plus que les sièges du collatéral S., ceux-ci ne sont à leur place originelle. Ils ont été mis dans le chœur après la Réforme, à une date imprécisée, pour servir de sièges aux magistrats<sup>2</sup>. Mais il y en avait davantage encore, dont les uns ont disparu après la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, les autres après 1830. Sur la gravure exécutée à cette date par Durelli<sup>4</sup>, on distingue dans le chœur plusieurs rangées de sièges disposés en gradins<sup>5</sup>, séparés par un couloir médian, dont les trois premières sont assurément des stalles, car on en voit les parcloses et les jouées sculptées<sup>6</sup>.

On déduira de ces faits que ces stalles ont subi maints remaniements, suppressions, altérations<sup>7</sup>, avant la restauration que Blavignac fit en 1847 de celles qui subsistaient encore<sup>8</sup>. Il en élimina des éléments disparates qu'on y avait apportés au cours du temps<sup>9</sup>. Il supprima aussi des éléments anciens : des jouées représentant

<sup>1</sup> Voir plus haut, *D*, 11, *g*, rang supérieur, n<sup>o</sup> *j*; rang inférieur, n<sup>o</sup> *w*.

<sup>2</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12.

<sup>3</sup> Sur ces stalles disparues, voir plus haut, 68, stalles du chœur. — Sur une gravure publiée dans l'« Abrégé de l'histoire de Genève » par M. B. B., Neuchâtel, 1798, 76, pl. 5, à gauche, on voit dans le chœur, orné de la peinture de Genève révolutionnaire par Saint-Ours (1794), deux rangées de bancs, séparées par un couloir médian; mais les détails sont trop imprécis pour en tirer quelque déduction.

<sup>4</sup> *SP.*, *a. c.*, I, 1891, 108, pl.

<sup>5</sup> Sur cette disposition en amphithéâtre, voir plus haut, 68, stalles du chœur, texte de 1691.

<sup>6</sup> Le premier rang comprend 5 sièges; les autres 4. Il se pourrait que les rangs supérieurs aient aussi été formés de stalles, mais on ne peut l'affirmer, car les détails du fond sont rendus de façon imprécise.

<sup>7</sup> Il est vraisemblable que le banc de Jussy, dont l'existence est attestée dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été fait d'éléments provenant de ces stalles du chœur de Saint-Pierre. Voir plus haut, 77, 119. Ses jouées montrent en effet des travaux des mois, comme celles qui proviennent du chœur, dans le même encadrement de trilobe surbaissé.

<sup>8</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12. Comparer avec le texte, *ibid.*, IV, 1845, 119, antérieur à cette restauration.

<sup>9</sup> *MDG.*, IV, 1845, 119 : « On remarque parmi les morceaux de diverses époques avec lesquels ont été rhabillées les stalles du sanctuaire des parties de colonnes torses et des pilastres corinthiens ornés d'arabesques et qui appartiennent à la renaissance. »

des travaux des mois<sup>1</sup>, dont une est conservée au Musée (paysan ramassant du bois); une autre fut utilisée par lui comme motif de miséricorde aux stalles du collatéral S. (personnage tenant une fleur); une troisième est perdue (semeur)<sup>2</sup>; des motifs de miséricordes<sup>3</sup>. Il enleva aux stalles du chœur des parties qu'il incorpora à celles du collatéral S.<sup>4</sup> : motifs de jouées qu'il adapta à leurs miséricordes<sup>5</sup>, jouées latérales qui devinrent celles du rang inférieur S.<sup>6</sup>; sièges<sup>7</sup>. De ce qui subsistait, Blavignac composa la rangée actuelle du chœur. Le couronnement des sièges a été recoupé par derrière, et, comme au collatéral S., les prie-Dieu ont disparu, ne laissant que leurs amorces; les fonds, les dossiers, les planchettes des sièges, certaines tablettes des miséricordes ont été refaits.

Telle qu'elle est, cette rangée ne constitue donc pas un ensemble homogène. Les deux jouées sont de même type<sup>8</sup>, mais proviennent d'ailleurs, semble-t-il; car elles sont vissées aux sièges qui s'y relient par un demi-couronnement<sup>9</sup>. Parmi les sujets des miséricordes, il en est trois d'une même technique, différente des autres, qui portent toutes trois un motif analogue : un animal (n° 1, bœuf; n° 6, ours;

<sup>1</sup> *MDG.*, IV, 1845, 119 : « Les faces latérales des stalles basses sont ornées... les autres de figures qui représentent généralement des travaux agricoles »; *ibid.*, VIII, 1852, 12 : « les autres qui, faute d'emploi dans l'église seront déposés au musée, représentent des agriculteurs vaquant aux travaux de la campagne ».

<sup>2</sup> Sur ces fragments, voir plus haut, 77. — Ils étaient déjà mutilés au moment où Blavignac en prit des dessins; sur ceux-ci l'encadrement des trilobes est en effet incomplet.

<sup>3</sup> Peut-être que le motif, perdu, représentant un homme et une femme s'embrassant dans un cuveau, provenait des stalles du chœur et a été éliminé lors de la restauration. Voir plus haut, 80. Comme d'autre motifs de miséricordes conservés au Musée, cf., 124, n° 6-8.

<sup>4</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 12 : « Les stalles basses qui se trouvaient en travers de l'abside ont été restaurées et disposées dans la nef. »

<sup>5</sup> Cf. ci-dessus, le personnage tenant une fleur, provenant d'une jouée; peut-être aussi la femme, en même position insolite que lui. Voir plus haut, 79, 91, n° 3.

<sup>6</sup> Ce sont celles qu'il décrit : « Les faces latérales des stalles basses sont ornées de panneaux dont les fonds sont peints en bleu », *MDG.*, IV, 1845, 119; *ibid.*, VIII, 1852, 12 : « Les stalles basses qui se trouvaient en travers de l'abside ont été restaurées et disposées dans la nef, leurs faces latérales offrent, les unes, des panneaux décorés de lignes architecturales ». Voir plus haut, 83, 98, 99.

<sup>7</sup> Les sièges *p*, *u*, du rang inférieur au collatéral S., ont aux montants exceptionnellement la même mouluration, avec bague transverse d'arrêt, que ceux du chœur. Voir plus haut, 102. — Peut-être que les sièges *q*, *r*, *s*, *t*, du rang inférieur, dont la mouluration des montants est analogue, mais sans bague, et qui forment comme les précédents une série disparate dans ce rang, proviennent aussi du chœur, 102.

<sup>8</sup> On voit sur l'une et l'autre la même feuille aux éléments découpés en dards.

<sup>9</sup> Le trilobe simple de la jouée avec saint Maurice se retrouve analogue sur d'autres fragments conservés au Musée : *M.* 76, paysan portant une hotte, qui toutefois ne provient pas de Saint-Pierre, et dont le trilobe médian est plus arrondi; *M.* 77, fragment de Saint-Gervais, aux initiales NG, voir plus haut, 108, dont le trilobe médian est incomplet.

Ce trilobe diffère de celui que montrent les jouées aux travaux des mois, voir 77, et qui se retrouve sur les jouées du banc de Jussy, l'élément médian étant surbaissé.

n° 7, lion et rat), posé sur un terrain que n'ont pas les autres<sup>1</sup>. Quelques accotoirs ont des volutes (n° 1, 3, 5, 7)<sup>2</sup>, d'autres des motifs en ronde bosse. Il paraît donc qu'il y a eu un mélange d'éléments disparates, comme au collatéral S.

Il n'est toutefois pas aisé de préciser tous ces remaniements effectués à plusieurs reprises, depuis la Réforme, puis par Blavignac dont les renseignements sont trop succincts et souvent confus.

D'où provenaient les stalles actuellement visibles dans le chœur? Selon C. Martin, de la série détruite du collatéral N., appartenant au même ensemble que la série du collatéral S.<sup>3</sup>: « Les détails des formes sont absolument analogues à ceux que nous avons décrits dans la série précédente »<sup>4</sup>. Il y a assurément une parenté entre les formes basses du chœur et celles du collatéral S., et l'on y retrouve des éléments similaires<sup>5</sup>, quelques-uns s'expliquant du reste par les transferts que Blavignac a opérés du chœur au collatéral S. Mais il y a aussi des divergences :<sup>6</sup>

La largeur des accotoirs est moins grande et l'espacement au couronnement est plus forte; les sièges sont moins profonds, moins hauts<sup>7</sup>. La mouluration des colonnettes sous le couronnement est un peu différente; celle de tous les montants des parcloses sous la volute est arrêtée par une barre transversale à la hauteur des sièges, détail que montrent seulement les sièges *p*, *u* du rang inférieur S. D'une façon générale, les profils sont plus grossiers. Etant donné ces divergences, il ne semble pas que les stalles S. — du moins celles qui n'ont pas été empruntées au chœur — et celles du chœur, proviennent d'un même ensemble, et par suite des

<sup>1</sup> On retrouve l'indication de ce terrain sur des jouées qui se trouvaient jadis dans le chœur, et sur celles de Jussy, faisant partie du même ensemble original. Cf. 77, 117. Jouées et miséricordes qui offrent ce détail — on ne le voit pas ailleurs — appartenaient-elles à la même série?

<sup>2</sup> On retrouve ces volutes aux accotoirs du banc de Jussy, qui n'ont pas de motifs en ronde bosse.

<sup>3</sup> MARTIN, *SP.*, 170: « Il est certain que ces stalles sont contemporaines de la série conservée dans le bas côté N., et il est probable qu'elles faisaient partie d'un ensemble destiné à faire pendant au premier. Nous savons en effet qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle Saint-Pierre possédait une deuxième rangée de stalles à figures qui a aujourd'hui disparu; celle-ci était sans doute accompagnée de formes basses que l'on pourrait reconnaître dans les sièges actuels du chœur. » — Sur cette série N., voir plus haut, 72, 86.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 171.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 99. Ex. couronnement au profil évasé des sièges; motifs similaires, tel que celui du personnage cachant sa tête dans un sac, qui paraît deux fois aux accotoirs du collatéral S., une fois à ceux du chœur, voir plus haut *D*, 11, n° *g*, rang supérieur; n° *j*, rang inférieur; chœur, n° 8. Les courbes des accotoirs se terminent de part et d'autre parfois par une volute, avec motif sculpté dans l'œil; l'une de ces volutes a d'un côté un masque humain, de l'autre un feuillage: collatéral S., *D*, 11, *g*, n° *q*; chœur, n° 5.

<sup>6</sup> Voir les chiffres indiqués plus haut pour les deux rangs de sièges du collatéral S.

<sup>7</sup> Chœur: larg. des accotoirs, 0,175; espacement au couronnement, 0,45-0,46; profondeur des sièges, 0,285; hauteur des sièges 0,45; haut. totale, 1,07.



Pl. XXII. — Stalles de Jussy. — Jouées



stalles basses que l'on voyait jadis dans le collatéral N., en admettant que celles-ci aient été pareilles à celles de la série analogue du collatéral S.

\* \* \*

### 13. *Stalles de Jussy.*

On voit aujourd'hui encore, dans le temple du village de Jussy près de Genève, à droite de la chaire, un banc à trois sièges entre deux jouées<sup>1</sup>. *Pl. XXI.*

a) *Jouées.* — Les jouées<sup>2</sup> ont un couronnement à volutes, comme celles du chœur de Saint-Pierre. Il est toutefois incomplet et n'a conservé que la volute d'avant, l'une et l'autre jouées ayant été recoupées verticalement et diminuées de profondeur. Cette mutilation a fait non seulement disparaître la volute d'arrière, mais aussi un des trilobes du motif figuré. Les volutes sont ornées sur les faces extérieures et intérieures d'un feuillage, à l'exception de la seule volute intérieure de la jouée de gauche, qui l'est d'une fleur en rosace.

A l'intérieur de la jouée de gauche, le couronnement du siège et son montant font corps avec elle et sont sculptés en plein bois; la volute du montant est ornée de la même rosace que précédemment. Tel n'est pas le cas à droite, où le couronnement et l'accotoir ont été appliqués et insérés dans la face intérieure de la jouée, ce qui témoigne que le banc ne comportait pas à l'origine trois places seulement, mais devait se prolonger.

Un panneau rectangulaire de faible dimension<sup>3</sup> est ménagé en creux à l'extérieur de chaque jouée. On y voit, dans une arcature de trilobe dont l'élément médian est surbaissé, les sujets suivants :

1. *Jouée de gauche.* — Un paysan, appuyé à gauche sur un bâton, fait paître trois porcs<sup>4</sup> sous un arbre à droite<sup>5</sup>. Certains auteurs y ont reconnu le récit biblique

<sup>1</sup> BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, etc.*, 1759, 47; SÉNEBIER, *Journal helvétique*, juillet 1749, 7; Id., *Journal de Genève*, 27 mars 1790; Id., *Histoire littéraire de Genève*, 1786, I, 109; Id., *Essai sur Genève*, 40; GRILLET, *Dict. hist. des Départements du Mont-Blanc et du Léman*, 1807, 411; RIGAUD, *MDG.*, IV, 1845, 41; Id., *RBA* (2), 31; GAUDY LE FORT, *Promenades hist. dans le canton de Genève*; BLAVIGNAC, *MDG.*, IV, 1845, 103, notes 1 et a; Id., VIII, 1852, 17, note 3; SCHEUBER, 82; G., II, 1924, 304 d, 317; IX, 1931, 56, n° 22; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch.*, *Moyen âge et temps modernes*, 16; LA., 183, note 317, 185, note 1; BACH, *La cathédrale de Lausanne*, 281, note 1; GANZ-SEEGER, 60, pl. 14.

<sup>2</sup> Jouée de gauche : Haut, 1,20; larg., au bas, 0,435; en haut, 0,52; la largeur totale, avant la mutilation, devait être d'environ 0,78.

<sup>3</sup> Il n'occupe que le tiers environ de la hauteur totale de la jouée.

<sup>4</sup> Et non quatre, comme le dit Scheuber, 82.

<sup>5</sup> Ce motif est reproduit : *MDG.*, VIII, 1852, pl. IV; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 275, fig.; CORBAZ, 63, pl.; GANZ-SEEGER, pl. 14.

du Fils prodigue<sup>1</sup>, mais il s'agit sans aucun doute d'un des travaux de l'année rustique, la glandée, si souvent représenté dans l'art du moyen âge, où il caractérise le mois d'octobre ou celui de novembre. Nous l'avons déjà noté sur un fragment de stalle, perdu, jadis à la Bibliothèque de Genève<sup>2</sup>, sur un relief en pierre à la façade de la chapelle des Macchabées<sup>3</sup>. *Pl. XXII.*

2. *Jouée de droite.* — Un paysan, tourné à gauche, bat avec un fléau des gerbes de blé posées devant lui<sup>4</sup>. C'est un autre labeur de l'année, celui du mois d'août<sup>5</sup>. Luther se souvenait-il de cette représentation fréquente dans la sculpture des églises, quand il écrivait : « Le coup de fléau du batteur en grange a plus de valeur aux yeux de Dieu que le chant des Psaumes »? *Pl. XXII.*

b) *Sièges.* — L'ornementation des parcloses est partout pareille. Les colonnettes sous le couronnement des sièges sont entièrement dégagées et rondes, mais la plupart ont été refaites, et peut-être présentaient-elles à l'origine une autre apparence<sup>6</sup>. Les montants ont une mouluration continue, depuis le bas jusqu'à la volute, dont l'œil est orné, des deux côtés, de rosaces diverses. *Fig. 7.*

Plusieurs parties ont été refaites. Les sièges se raccordent arbitrairement aux jouées, leurs banquettes sont modernes et n'ont pas de miséricordes, et leur profondeur, comme celle des jouées, a été diminuée; à la jouée de gauche, du côté intérieur, une planchette a été vissée pour surélever le siège; le fond des sièges, la moulure qui court à la partie supérieure du banc sont neufs; le banc a été surélevé par des tasseaux vissés.

Pas plus que les stalles de Saint-Pierre, celles de Jussy ne forment donc un ensemble homogène.

<sup>1</sup> CORBAZ, *l. c.*; SCHEUBER, 82; GANZ-SEEGER (toutefois ces auteurs, 100, mentionnent la représentation des travaux des mois sur la stalle de Jussy).

<sup>2</sup> Voir plus haut, 75.

<sup>3</sup> G., XXVII, 1949, 212.

<sup>4</sup> La description de Scheuber, 82, est erronée : « Die beschädigte Figur eines Schnitters mit Sichel und Garben. » Le moissonneur avec faux ou faufile caractérise en général le mois de juillet. EX. MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 94, fig. 38. — Le faucheur, mais sans gerbes, symbolise aussi la fenaison du mois de juin. Voir plus loin un fragment de stalle au Musée de Genève.

<sup>5</sup> MALE, 91, fig. 37; 94; à Vézelay, SALET et ADHÉMAR, *La Madeleine de Vézelay*, 1948, 178, n° 21 (août); BACH, *La cathédrale de Lausanne*, 249, 251, fig. 222 (rose, avec l'inscription « Augustus »); G., II, 1924, 317; *Annales arch.*, 17, 1857, 265 (mosaïque d'Aoste, XII<sup>e</sup> s.) A Chartres, façade ouest, le mois d'août est un homme déliant une gerbe qu'il va battre, son fléau suspendu derrière lui. MARRIAGE, *Les sculptures de la cathédrale de Chartres*, 1909, 130 sq.; mais au porche N. le même mois d'août est un homme avec faufile et épis, *ibid.*, 176. Au chapiteau du palais ducal de Venise, XIV<sup>e</sup> siècle, *Annales arch.*, 17, 1857, 199, le batteur de blé avec fléau représente le mois d'octobre. On sait qu'il y a des variantes, suivant les régions. VAN MARLE, « Iconographie de l'art profane », I, *La vie quotidienne*, 404, 406, fig. 407; 407, fig.; 408, 409.

<sup>6</sup> Cf. plus haut, D, 11, i, n° 4. Profondeur des accoudoirs, 0,395; larg. 0,205.

La présence de ce banc à Jussy est attestée dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à propos d'un fragment de stalle à la Bibliothèque publique représentant le même sujet, le gardeur de pourceaux<sup>1</sup>. La tradition fait venir l'un et l'autre de la chapelle des Macchabées. Toutefois, le thème peut avoir suggéré cette provenance, alors qu'on voyait en lui l'illustration de la légende de Jean de Brogny, porcher dans son enfance. Si cette origine est exacte, ces fragments auraient appartenu aux stalles de la chapelle, sculptées vers 1471<sup>2</sup>. Blavignac voit une preuve de la véracité de cette tradition dans l'analogie du banc de Jussy avec quelques-unes des stalles du chœur de Saint-Pierre<sup>3</sup>. Il y a cependant des différences, par exemple dans la mouluration des montants des parcloses, qui est continue à Jussy, mais qui est arrêtée par une barre transverse dans le chœur. Il paraît toutefois certain que les deux jouées de Jussy ont la même origine que quelques jouées qui étaient jadis aux stalles du chœur de Saint-Pierre<sup>4</sup>. Les unes et les autres montrent le même petit panneau rectangulaire contenant le sujet figuré, le même trilobe à l'élément médian surbaissé, et elles représentent toutes des travaux des mois dont les personnages sont posés sur un terrain, alors que ce détail n'existe pas ailleurs<sup>5</sup>. Nous savons qu'il y avait jadis dans le chœur de Saint-Pierre un nombre plus considérable de stalles qu'aujourd'hui; sans doute les deux jouées de Jussy, comme celles de Saint-Pierre, appartenaient-elles à une série de stalles dont les jouées illustraient les travaux mensuels de l'année. Mais les stalles du chœur y ont été placées après la Réforme, et leur origine première demeure inconnue, comme par suite celle du banc de Jussy<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, 75.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 62.

<sup>3</sup> *MDG.*, IV, 1845, 103, note 1, a : « Cette tradition acquiert une nouvelle force par l'exacte conformité des moulures des stalles de Jussy avec celles de quelques-unes des stalles du sanctuaire de Saint-Pierre. »

<sup>4</sup> Voir plus haut, 77, 115.

<sup>5</sup> Les sujets que nous connaissons de cet ensemble sont les suivants :

1. Personnage tenant une fleur, mois d'avril ou de mai. Utilisé par Blavignac comme motif de miséricorde au collatéral S. *Fig. 3*.

2. Batteur de blé au fléau, mois d'août, Jussy.

3. Semeur, mois d'octobre ou de novembre. Connu par un dessin. *Fig. 2*.

4. Glandée, mois d'octobre ou de novembre. Jussy, et fragment perdu de la Bibliothèque Publique.

5. Paysan ramassant du bois, mois de novembre, Musée. *Pl. XXV*.

Deux jouées conservées au Musée, bien que représentant aussi des travaux rustiques, n'appartiennent pas à cette série. Les détails de l'une (faucheur), qui provient de Saint-Pierre, *F. 14*, diffèrent; comme ceux de l'autre (paysan portant une hotte), *F. 75*, qui provient sans doute de Saint-Gervais. Cf. plus loin, 122, 124, n<sup>o</sup>s 2, 4.

<sup>6</sup> En dernière analyse, devrait-on songer à la chapelle des Macchabées, dont les stalles ont été transférées dans la nef en 1547 ? Voir plus haut, 65. — Il paraîtrait toutefois curieux que l'on ait sculpté sur les stalles de la chapelle deux fois le même motif du porcher (Jussy et fragment de la Bibliothèque Publique), répété de plus sur la façade.

\* \* \*

14. *Dossier de stalle à l'église Notre-Dame*<sup>1</sup>. — Ce panneau, qui formait le dossier d'une stalle haute, a été découvert vers 1850 par Blavignac. «gisant parmi les décombres dans une chapelle souterraine attenant à notre cathédrale»<sup>2</sup>. Il ne peut s'agir que de la chapelle des Macchabées, la seule qui soit attenante à Saint-Pierre. Mais que signifie la qualification «souterraine»? La chapelle des Macchabées fut profondément modifiée<sup>3</sup> en 1670 et divisée en trois étages, pour servir aux Auditoires de l'Académie, et de 1800 à 1842 les locaux qui n'étaient pas occupés par l'Académie furent prêtés et loués pour divers usages<sup>4</sup>. L'adjectif «souterraine» veut-il dire que le fragment a été découvert à l'étage inférieur de la chapelle<sup>5</sup>, ou mieux dans le caveau funéraire du cardinal Jean de Brogny, fouillé précisément par Blavignac en 1850<sup>6</sup>, auquel on accédait jadis par un escalier? Il avait été violé, et était rempli de décombres divers<sup>7</sup>.

Blavignac obtint des autorités municipales la cession de ce panneau; il le surmonta d'un écusson aux armes du chapitre de Genève, et des dates 1408 (date supposée de l'exécution), 1535 (date de la mutilation), 1868 (date de la remise aux religieuses de Carouge<sup>8</sup>). Converti au catholicisme en 1867, il en fit en effet don l'année suivante à la Supérieure des «Fidèles Compagnes de Jésus» à Carouge; chassées de Genève en 1874, celles-ci l'emportèrent successivement à Viry, Veyrier, enfin à Fribourg, où elles s'établirent et fondèrent le pensionnat de la Chassotte. En 1944, elles le remirent à l'église catholique Notre-Dame de Genève, où il est depuis exposé.

Sous un baldaquin de style gothique flamboyant, que supportent des colonnettes torses, et que continue, à la partie supérieure, une rangée de fenestrage, la Vierge est debout, tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche. Les mutilations de la

<sup>1</sup> Signalé tout d'abord par le P. Durand dans la revue *Notre-Dame*, Paris, 1912, qui avait utilisé des détails fournis par Blavignac lui-même aux religieuses auxquelles il fit don de cette sculpture, puis d'après cet auteur par l'abbé Et. du Mont, «Un souvenir unique de la piété catholique de l'ancienne Genève», *La vie catholique*, Genève, 3<sup>me</sup> année, n° 30, oct. 1944; E. GANTER, «A propos de la Vierge mutilée», *ibid.*, n° 31, nov. 1944; ID., «Les stalles romandes», *Courrier de Genève*, 6, XI, 1949; *La Suisse*, «A Notre-Dame. Installation d'un panneau historique. La Vierge mutilée», 11 déc. 1944. Nous l'avions mentionné, *G.*, XXI, 1943, 100. — GANZ-SEEGER, 100, attribue à tort ce dossier aux stalles du collatéral S. de Saint-Pierre.

<sup>2</sup> Selon les termes du P. Durand, repris par l'abbé du Mont.

<sup>3</sup> MAYOR, *BHG.*, I, 1892, 87.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 90, note 1.

<sup>5</sup> C'est l'avis de l'abbé E. du Mont, lettre du 28 avril 1945.

<sup>6</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 14; *G.*, XV., 1937, 110.

<sup>7</sup> *MDG.*, l. c.

<sup>8</sup> Cf. la figure : *La vie catholique*, oct. 1944.



Pl. XXIII. — Dossier de stalle, église Notre-Dame. Etat ancien et restauration



Réforme ont fait disparaître son visage et le corps entier de l'enfant, que le sculpteur Falquet a toutefois pu aisément reconstituer. *Pl. XXIII.*

En indiquant la date 1408, Blavignac supposait assurément que ce fragment avait appartenu à des stalles qui auraient été exécutées pour la chapelle des Macchabées peu après sa construction<sup>1</sup>. Ganter pense qu'il formait le motif central du banc liturgique donné à Saint-Pierre par le chanoine Amblard Goyet<sup>2</sup>, entre deux panneaux portant les effigies du patron du diocèse et du donateur. Relevant des analogies avec le banc liturgique d'Estavayer<sup>3</sup>, — exécuté comme les stalles de cette ville<sup>4</sup> par Mattelin Vuarser de 1523 à 1525<sup>5</sup>, après celles de Moudon, où il collabora avec son père Pierre<sup>6</sup> en 1501-1502, — Ganter attribue ce panneau à ce huchier, qui l'aurait sculpté entre 1502-1507<sup>7</sup>.

Nous ne connaissons le banc d'Amblard Goyet que par une simple mention, insuffisante pour fonder l'hypothèse de Ganter. Il y a en effet des analogies entre ce panneau et les stalles d'Estavayer, en particulier dans la disposition du baldaquin aux colonnes torses, du fenestrage qui le surmonte, mais autorisent-elles à y reconnaître l'œuvre du même artisan? Cette ornementation diffère totalement de celle que l'on voit aux autres stalles conservées à Genève, qu'elles proviennent de Saint-Pierre ou de Saint-Gervais, et par suite on ne peut en rapprocher ce fragment, et l'attribuer à un des ensembles connus. Nous savons que la Vierge était représentée sur des stalles du chœur, « aux sièges de Messieurs »<sup>8</sup>, qui ont été détruites; ce fragment en proviendrait-il?

Il a été trouvé dans la chapelle des Macchabées, dont les stalles ont été exécutées en 1471<sup>9</sup>; elles auraient été transférées « toutes entières sans les défaire » dans la nef en 1547<sup>10</sup>, mais peut-être que quelques fragments auraient été laissés en place?<sup>11</sup> La chapelle du cardinal d'Ostie était placée précisément sous le vocable de Notre-Dame. Le panneau en question aurait-il fait partie de ces stalles?

\* \* \*

<sup>1</sup> Et non, comme le dit Ganter, aux stalles de Jean Prindale, commandées en 1414.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 61, n° 3.

<sup>3</sup> GANZ-SEEGER, 113, pl. 59; *La vie catholique*, nov. 1944, fig.

<sup>4</sup> SCHEUBER, 66; GANZ-SEEGER, 100, pl. 58.

<sup>5</sup> SCHEUBER, 66; GANZ-SEEGER, 100, 1522-1526.

<sup>6</sup> SCHEUBER, 62; GANZ-SEEGER, 104, pl. 42, 47.

<sup>7</sup> Cette dernière date est pour Ganter celle de la mort du donateur présumé. Or Amblard Goyet mourut en 1517, *MDG.*, XXI, 1882, 80, note 1.

<sup>8</sup> Voir plus haut, 69.

<sup>9</sup> Voir plus haut, 62.

<sup>10</sup> Voir plus haut, 65.

<sup>11</sup> Ce qui expliquerait pourquoi on y aurait trouvé un fragment de stalle avec le thème du porcher, voir plus haut, 75.

15. *Fragments de stalles conservés au Musée de Genève.*

1. *Jouée de stalle basse.* G. 944. Provenance : Trouvé dans les dépôts du Musée, sans indication, 1907, mais sans doute originaire de Saint-Pierre. Haut. 0,51 ; larg. 0,51<sup>1</sup>.

Un paysan, tourné à droite, courbé vers le sol, ramasse du bois mort, labeur attribué par le ménologue au mois de novembre<sup>2</sup>. Le panneau est incomplet ; découpé en carré, il a été inséré dans une planchette neuve en chêne. Cette mutilation est récente, car un dessin au crayon de Blavignac le montre, déjà coupé à gauche, mais avec ses moulurations à droite et en haut, cette dernière étant un trilobe à élément médian surbaissé, comme celui d'autres jouées provenant du chœur<sup>3</sup> et de Jussy<sup>4</sup>. Toutes ces jouées faisaient partie d'un même ensemble. *Pl. XXV.*

2. *Jouée gauche de stalle basse.* F 74. Provenance : Saint-Pierre, 1873 (échange de la Ville et de l'Etat). Haut. 1,11 ; larg. 0,65<sup>5</sup>.

Les colonnettes prismatiques antérieure et postérieure sont conservées, le chapiteau de la première étant sculpté de feuillage, celui de la seconde sans ornement. Dans le panneau rectangulaire, aux fortes moulures, un paysan debout sur une console tient une faux. C'est le travail du mois de juin, la fenaison<sup>6</sup>. L'élément médian du trilobe qui le surmonte n'est pas complet, mais coupé à sa partie supérieure par la moulure horizontale, comme aux dossiers du collatéral S. et à ceux de Saint-Gervais où les chapiteaux des colonnettes sont aussi comme ici sculptés de feuillage. Ces analogies permettent de supposer que cette jouée et la suivante appartenait jadis au même ensemble que les dossiers du collatéral S.<sup>7</sup>. Le revers montre,

<sup>1</sup> G., II, 1924, 318; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 14; LA., 181, fig. 142.

<sup>2</sup> MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* (3), 1910, 95 (Reims); *Annales arch.*, 17, 1857, 265 sq. (mosaïque d'Aoste, XII<sup>e</sup> s.)

<sup>3</sup> MDG., VIII, 1852, 12 : « Les autres qui, faute d'emploi dans l'église, seront déposées au Musée. »

<sup>4</sup> Voir plus haut, 77, 117.

<sup>5</sup> G., II, 1924, 317-8; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 14.

<sup>6</sup> MALE, 91, fig. 37 (Amiens); 94; à Vézelay, SALET et ADHÉMAR, *La Madeleine de Vézelay*, 1948, 178, n° 12; MARRIAGE, *Les sculptures de la cathédrale de Chartres*, 1909, 30 sq. (façade ouest); 176 (faner, avec une faux sur l'épaule); *Annales arch.*, 17, 1857, 265 sq.; BACH, *La cathédrale de Lausanne*, 249, n° 12, fig. 21 (avec l'inscription Julius). Le faucheur, celui de la moisson, indique aussi le mois de juillet, ex. MALE, 94, fig. 38; V. MARLE, *Iconographie de l'art profane*, I, *La vie quotidienne*, 393, fig. 394 (faucheur, Notre-Dame de Paris), 402, ex. — Il est parfois difficile de différencier la fenaison de la moisson, faites avec faux ou fauille, v. MARLE, 402.

<sup>7</sup> Nous avons vu plus haut que les stalles du collatéral S. ne forment pas un tout homogène, que les rangs de sièges ont une autre origine que les dossiers et le baldaquin, que les jouées des stalles basses viennent du chœur. D'autre part les stalles de Saint-Gervais proviennent du couvent de Rive, comme en partie celles du collatéral S.

sculptée en plein bois, la mouluration du siège, soit des colonnettes, un arc de cercle terminé par une volute; une partie a été mutilée, mais la disposition est la même que celle de la jouée suivante F 75. En tout cas, bien que représentant un des travaux des mois, cette jouée appartient à une autre série que la précédente et que ses semblables.

3. *Jouée droite de stalle basse.* F 75. Provenance : Saint-Pierre, 1873. Echange de la Ville et de l'Etat. Haut. 1,11; larg. 0,55<sup>1</sup>. *Pl. XXIV.*

La colonnette prismatique antérieure est seule conservée, avec les mêmes moulurations et le même chapiteau sculpté de feuillage qu'à la jouée précédente F 74. Dans le panneau rectangulaire, pareillement mouluré, le dais qui surmonte le personnage est toutefois différent, en ogive, avec fleurons et pinacle sur l'extrados, et trilobe autrement découpé sur l'intrados. En haut, derrière le pinacle, un fenestrage aveugle. Cette disposition rappelle, sans être identique, celle du panneau avec la Vierge<sup>2</sup>, et celles des jouées hautes du collatéral S., aux armes de Florence. Au revers, la jouée montre la même mouluration que celle de la précédente, mais entièrement conservée, avec une tête de fou portant un bonnet à oreilles d'âne et grelots, dans l'œil de la volute. Vu ces analogies<sup>3</sup>, il est vraisemblable que cette jouée appartenait au même ensemble que la précédente.

A l'extérieur, sous le baldaquin, un moine tonsuré, tourné un peu à sa gauche, tient dans sa main droite baissée un trousseau de clefs et une cruche, dans la gauche tendue un attribut, indéterminé, parce que mutilé, soit les provisions dont il a les clefs. Est-ce le « cellier », le « pitancier », le « réfecturier », le « convers » d'un monastère, emplois qu'illustrent les jouées des stalles basses de l'abbaye de Saint-Claude<sup>4</sup> : le « réfecturier » y tient de la main gauche un seau, sur l'épaule droite un bâton avec une sorte de vase<sup>5</sup>, le « convers » de la droite un trousseau de clefs<sup>6</sup>? Aux jouées basses du temple de Saint-Gervais, un moine tient une banderole inscrite; un autre embrasse des deux mains un paquet de cierges<sup>7</sup>. De tels sujets évoquent la vie journalière d'un monastère, plus que celle d'une cathédrale<sup>8</sup>, et

<sup>1</sup> G., II, 1924, 317, note 7; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 14.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 120.

<sup>3</sup> Noter de plus que la hauteur est la même.

<sup>4</sup> BENOIT, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, II, 160, Offices et officiers.

<sup>5</sup> BENOIT, 167, fig.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 173, fig.

<sup>7</sup> A Saint-Pierre, l'« operarius », le « rector fabrice », sont chargés de fournir les cierges; le « rector fabrice » doit aussi fournir le pain, le vin. *MDG.*, XXI, 1882, XXV.

<sup>8</sup> On voit, sur un des chapiteaux de Saint-Pierre, un motif analogue : un ecclésiastique tonsuré tenant d'une main un petit vase, de l'autre une clef. Nous avons commenté ailleurs la scène symbolique dont il fait partie. G., XXVII, 1949, 114, n° 14, 2; 123; pl. XIII.

confirmeraient que cette jouée, comme celles de Saint-Gervais, appartenait à l'origine aux stalles qui furent transférées à Saint-Pierre, d'un des couvents genevois<sup>1</sup>.

4. *Jouée gauche de stalle basse.* F 76. Provenance inconnue. Haut. 1,19; larg. 0,39<sup>2</sup>.

L'inventaire indique, de l'écriture du Dr Gosse, ancien conservateur du Musée : « ne provient pas de Saint-Pierre ». Don Gosse, 1873. Comme le numéro suivant F 77 est entré en même temps que celui-ci, et que, bien qu'il porte la même indication, nous savons par ailleurs qu'il provient du temple de Saint-Gervais, il se pourrait que ce fragment ait la même origine. Nous le signalons ici à cause des analogies relevées plus haut entre les stalles du collatéral S., et celles de Saint-Gervais.

Le fragment est mutilé, et la volute postérieure du couronnement est seule conservée. Dans un encadrement en trilobe, un paysan est debout sur un étroit terrain; tourné à gauche, bras croisés, penché en avant, il porte sur son dos une hotte pleine.

5. *Jouée de stalle basse.* F 77. Provenance : Temple de Saint-Gervais.

Nous avons décrit plus haut<sup>3</sup> cette jouée, où l'on voit un arbre auquel est suspendu un écusson avec les initiales N. G.

6. *Motif de miséricorde.* F 323. Provenance : Saint-Pierre. « Restitué, dit l'inventaire, par M. Sterke, ancien concierge de Saint-Pierre, 1891. » Haut. 0,25; larg. 0,34<sup>4</sup>.

Ce fragment, comme peut-être les suivants, et un autre signalé plus haut<sup>5</sup>, qui proviennent tous de miséricordes, ont assurément été éliminés, soit des stalles du chœur, soit de celles du collatéral S., lors des restaurations de Blavignac.

Personnage nu, vu de dos, accroupi en une posture triviale, les deux mains ramenées à ses fesses, la tête entre ses jambes<sup>6</sup>. *Pl. XXV.*

<sup>1</sup> Voir plus haut, 107, stalles du collatéral S. (couvent de Rive).

<sup>2</sup> G., II, 1924, 318; DEONNA, *Musée de Genève, Collection hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 15; LA., 184, note 7.

<sup>3</sup> 108.

<sup>4</sup> G., II, 1924, 317, note 7; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 14.

<sup>5</sup> Homme et femme s'embrassant dans un cuveau, 80.

<sup>6</sup> Ce motif n'est pas rare dans l'iconographie des cathédrales. Ex. WITKOWSKI, *L'art chrétien, ses licences*, 1912, 4 sq., fig. 8-11; 19, fig. 29. Cf. à Bâle, église Saint-Peter, motif de miséricorde, personnage vu de dos, bras et jambes écartés, chausses baissés, GANZ-SEEGER, pl. 36. — Voir aussi l'attitude curieuse des acrobates sur des chapiteaux de Saint Pierre, G., XXV, 1947, 67, pl. XIV; XXVII, 1949, 88, n° 4, 5; 163, pl. XIX.



Pl. XXIV. — Musée d'Art et d'Histoire. — Jouées, N° 15, 2, 3



7. *Motif de miséricorde.* G 942. Provenance : « Trouvé dans les dépôts sans indication, 1907 », dit l'inventaire <sup>1</sup>. Une adjonction de M. Cartier, ancien directeur du Musée, précise : « Provenant des stalles de Saint-Pierre. » La provenance de Saint-Pierre est donc possible, mais non certaine. Haut. 0,27; larg. 0,63.

Deux lézards divergents, aux queues intrelacées.

8. *Motif de miséricorde.* G 943. Provenance : mêmes indications que pour le numéro précédent. Haut. 0,27; larg. 0,59 <sup>2</sup>.

Personnage de face, debout, coiffé d'un chapeau rond, tenant une cornemuse sous son bras gauche <sup>3</sup>.

9. *Fragment de baldaquin de stalle haute.* F 89. Provenance : Saint-Pierre : « Fragment de l'abat-voix de la chaire de Saint-Pierre, 1876 », dit l'inventaire <sup>4</sup>.

\* \* \*

#### *La chaise dite de Calvin.*

Une chaise servant jadis au pasteur dans la chaire, et aujourd'hui exposée dans la nef, près de l'entrée principale, aurait, dit la tradition, été utilisée par Calvin <sup>5</sup>. Le siège triangulaire est surmonté d'un dossier étroit et rectangulaire, sculpté de rinceaux; les deux bras sont supportés par des balustres, et les pieds en colonnes cannelées sont reliés par des traverses horizontales. De style Renaissance, élégante de lignes, mais simple et d'un type courant <sup>6</sup>, elle date de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Rien ne permet de prouver l'attribution traditionnelle, dont on ignore la date, et qui semble toutefois tardive <sup>7</sup>. Six copies, au Musée Ariana, ont été

<sup>1</sup> G., II, 1924, 317, note 7; DEONNA, *Musée de Genève, Coll. hist. et arch., Moyen âge et temps modernes*, 14.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Cf. joueur de cornemuse, miséricorde de stalle du collatéral S., rang supérieur n° 9; fou jouant de cet instrument, miséricorde de S. Gervais, *LA*, 186, fig. 147.

<sup>4</sup> Voir plus haut, *La chaire*. 53, II.

<sup>5</sup> MARTIN, *SP.*, 201; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 288, fig.; ID., *Genève calviniste*, 288, fig.; DEONNA, *Catalogue du Musée Ariana*, 1938, 58, note 1, réf.; ID., *La fiction dans l'histoire de Genève et du pays de Vaud*, *MDG.*, XXV, 1929, 62; ID., *LA*, 284, note 4; 358-9, fig. 238; ID., *G.*, XXI, 1943, 112; ID., *Exposition du bimillénaire, Genève à travers les âges*, Catalogue, 1942, 14; P. CHAPONNIÈRE, *La Genève des Genevois*, 1914, 142; ID., *Genève*, 1934, 34, fig.

<sup>6</sup> HAVARD, *Dict. de l'ameublement*, s. v. Causeuse, 607, fig. 422; 610, fig. 424; ROGER-MILÈS, *Comment discerner les styles*, pl. 38.

<sup>7</sup> MARTIN, *l. c.* : « Il est peu probable que le Réformateur de Genève s'en soit jamais servi. »

exécutées pour son ancien propriétaire, Gustave Revilliod<sup>1</sup>. Une autre chaise, encore plus simple, presque rustique, provenant de l'Auditoire, actuellement dans le temple de Russin, est aussi mise en relation avec le réformateur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> DEONNA, *Catalogue du Musée Ariana*, 1938, 58, note 1; G., XXI, 1943, 113, note 2.

<sup>2</sup> DEONNA, *Les chaises de Calvin*, G., XXI, 1943, 112, fig.; LA., 284; *Catalogue du Musée Ariana*, 58, note 1; DEONNA, *La fiction*, 62.

Dans la cathédrale de Lausanne, le siège du prédicateur, placé au bas de l'escalier de la chaire, contre un pilier, est un meuble à haut dossier Renaissance, qui date de l'époque bernoise. BACH, *La cathédrale de Lausanne*, 304, fig. 302 (la date indiquée, milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, est trop basse).

\*  
\* \*  
\*

#### QUELQUES ABRÉVIATIONS

ARCHINARD, ER.	A. ARCHINARD, <i>Les édifices religieux de la vieille Genève</i> , Genève, 1864.
ASAK.	<i>Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, Indicateur d'antiquités suisses</i> .
BHG.	<i>Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève</i> .
FLOURNOIS.	FLOURNOIS, « <i>Inscriptions modernes de Genève</i> », Ms. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, № 215 (à la fin d'un recueil intitulé « <i>Manuscrit pour servir à l'histoire de Genève</i> »).
GALIFFE, GHA.	J.B. GALIFFE, <i>Genève historique et archéologique</i> , 1869; suppl., 1872.
GBA.	<i>Gazette des Beaux-Arts</i> .
LA.	W. DEONNA « <i>Les arts à Genève, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> », <i>Genava</i> , XX, 1942, et en volume avec même pagination, 1942.
DE LA CORBIÈRE.	« <i>Antiquités de Genève</i> ». Ms. (il existe plusieurs exemplaires de ce Ms.), Soc. d'hist. et d'arch. de Genève; Archives d'Etat; Musée d'Art et d'Histoire, etc.
MARTIN, SP.	C. MARTIN, <i>Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève</i> (s. d., 1919).
MDG.	<i>Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève</i> , série in-8 <sup>o</sup> , et série in-4 <sup>o</sup> .
MAH.	Musée d'Art et d'Histoire de Genève.
MDR.	<i>Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande</i> .
PS.	W. DEONNA, <i>Pierres sculptées de la vieille Genève</i> , Genève, 1929.
RAHN, GBK.	RAHN, <i>Geschichte der bildenden Kunst in der Schweiz</i> , Zurich, 1876.
RC.	<i>Registres du Conseil</i> . Volumes imprimés, I-XIII (mai, 1536). A partir de 1536, Ms. aux Archives d'Etat de Genève.
SÉNEBIER.	J. SÉNEBIER, « <i>Essai sur Genève</i> ». Extr. du <i>Journal de Genève</i> , 1788-1791.
SKL.	BRUN, <i>Schweizer Künstler-Lexikon</i> .
SP., a.c.	<i>Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève</i> , publication de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre, 4 fascicules, 1891-9.

TABLE DES MATIÈRES

LES SIÈGES

<i>Bancs, galeries</i> . . . . .	52	<i>e) Dossiers</i> . . . . .	83
<i>La chaire</i> . . . . .	53	Parties manquantes .	86
<i>Trône de l'évêque</i> . . . . .	55	Reconstitution de l'ensemble du Credo .	88
* * *			
<i>Les stalles</i> . . . . .	55	Les sibylles . . . . .	88
A) Stalles mentionnées <i>avant la Réforme</i> . . . . .	58	Total des stalles . . . . .	90
1. Stalles de Jean Prindale (1414) . . . . .	58	<i>f) Miséricordes</i> . . . . .	90
2. Tapis pour banc, de Guy d'Albi (1426) . . . . .	61	Rang supérieur . . . . .	91
3. Banc d'Amblard Goyet (fin XV <sup>e</sup> s.) . . . . .	61	Rang inférieur . . . . .	92
4. Autres mentions . . . . .	62	<i>g) Accotoirs</i>	
5. Stalles de la chapelle des Macchabées . . . . .	62	Rang supérieur . . . . .	93
B) <i>Après la Réforme</i> . . . . .	63	Rang inférieur . . . . .	94
C) Stalles mentionnées <i>après la Réforme et détruites depuis</i> . . . . .	68	<i>h) Polychromie</i> . . . . .	95
6. Stalles du chœur . . . . .	68	<i>i) Modifications, restaurations</i> . . . . .	95
7. Banc d'Etienne Goyet . . . . .	72	1. Eléments modernes . . . . .	97
8. Stalles du collatéral N. . . . .	72	2. Eléments anciens supprimés . . . . .	98
9. Fragment provenant de la chapelle des Macchabées . . . . .	75	3. Raccords . . . . .	98
10. Dessins de fragments disparus . . . . .	77	Panneaux à figures . . . . .	98
D) <i>Stalles et fragments de stalles qui existent encore</i>		Jouées hautes . . . . .	98
11. Stalles du collatéral S. . . . .	80	Jouées inférieures . . . . .	98
a) Dais . . . . .	81	Sièges . . . . .	99
b) Jouées des stalles hautes . . . . .	82	4. Eléments d'autres origines . . . . .	99
c) Jouées des stalles basses . . . . .	83	Couronnements . . . . .	100
d) Balustrade . . . . .	83	Montants au-dessous du motif figuré . . . . .	101
		Id. au-dessus . . . . .	101
		Motifs des accotoirs . . . . .	101
		Accotoirs . . . . .	102
		Résumé . . . . .	102
		<i>j) Provenance des stalles du collatéral S.</i> . . . . .	103
		Les armoiries au lis . . . . .	104
		Les Florentins à Genève . . . . .	106
		Les Florentins et le couvent de Rive . . . . .	107
		Résumé . . . . .	109

<i>k) Dates, auteurs, style . . . . .</i>	109	<i>14. Dossier de stalle à l'église</i>	<i>Notre-Dame . . . . .</i>	120
<b>12. Stalles du chœur . . . . .</b>	<b>111</b>	<i>15. Fragments de stalles con-</i>	<i>servés au Musée de Genève</i>	<i>122</i>
<i>a) Jouées . . . . .</i>	113			
<i>b) Miséricordes . . . . .</i>	113			
<i>c) Accoudoirs . . . . .</i>	114			
<i>Généralités . . . . .</i>	114			
<i>Provenance . . . . .</i>	116			
		* * *		
<b>13. Stalles de Jussy . . . . .</b>	<b>117</b>		<i>La chaise dite de Calvin . . . . .</i>	<b>125</b>
<i>Jouées . . . . .</i>	117			
<i>Sièges . . . . .</i>	118			
<i>Provenance . . . . .</i>	119			





PI. XXV. — Musée d'Art et d'Histoire. — En haut : miséricorde, N° 15, 6. — En bas : fragment de jouée, N° 15, 1

